

REMI TREMBLAY

PIERRE QUI ROULE

SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue Saint-Jacques, 79

PIERRE QUI ROULE

PAR

REMI TREMBLAY

No 1579



REMI TREMBLAY

PIERRE QUI ROULE

PAR

REMI TREMBLAY



MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue Saint-Jacques, 79



OUVRAGES DU MEME AUTEUR:

Poésie:

Caprices poétiques et chansons satiriques.

Coups d'aile et Coups de bec.

Boutades et Réveries.

Vers l'Idéal.

Roman:

Un Revenant—Episode de la guerre de Sécession.

En Préparation:

Autour du Monde—Pérégrinations circumplanétaires.



Droits réservés, Canada, 1923, par La Librairie
Beauchemin Limitée, 79 rue St-Jacques,
Montréal.



P R E F A C E

Ce livre n'est pas comme *Gil Blas* qui raconte des aventures et des traverses survenues à dix ou vingt personnes, mais que l'écrivain reporte toutes sur un même homme; nous avons ici une variété de faits, de changements, de transformations qui dépasse l'ordinaire parce que chacune de ces situations se rattache, ou plutôt appartient à l'unique personnage qui parle durant toute la narration; il faut ajouter que de ses dires on pourrait invoquer des centaines de témoins. Donc, rien d'imaginé, mais ce n'en est que plus intéressant.

La longue énumération de tant d'essais, de réussites, de revers, de coups heureux, de mécomptes, de surprises, de hauts et de bas ferait sourire le lecteur qui dirait: "Je vois cela: pierre qui roule n'amasse point de mousse." Détrompez-vous, notre "roule-ta-bosse" a ramassé mieux que de la mousse.

Mais, par exemple! n'allez pas croire que cela est arrivé bien uniment et comme à tout le monde; n'allez pas supposer non plus que des talents exceptionnels ont favorisé l'auteur de ces exploits et de ces défaites, il avait du talent c'est vrai, ou, si vous voulez, un bon outil dans la main et possédait l'art de s'en servir, cependant le grand ressort de sa carrière c'est l'emploi de l'énergie. Des talents, il s'en trouve partout, à la manière des fleurs des champs; savoir les utiliser est chose rare, attendu que l'énergie est en-

core plus rare et que, sans elle, on ne peut rien. Je vous révèle le secret du livre: de l'énergie et du talent en général.

Nous ne sommes pas en présence d'une fantaisie de conteur ou d'un effort pour piquer la curiosité du public, ni d'un enchaînement de circonstances dramatisées selon l'habitude du théâtre ou du roman, c'est un simple récit qui se déroule de lui-même et ne cache, en vérité, que cette explication: "Je m'en suis tiré en y mettant mon énergie." La leçon est longue, grande, et digne d'être méditée.

Il n'est pas question de soutenir que "rien n'est impossible," mais je dis nettement que "rien n'est difficile"—il suffit de se mettre à l'œuvre.

Benjamin SULTE.



PIERRE QUI ROULE

SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE

CHAPITRE I

Quéquienne Quénoche — Les sobriquets — Les faits et gestes de Pierre Bauty — A Contrecoeur — Le bon vieux temps — Les loups-garous — Les ancêtres de Quéquienne — Le combat de Saint-Denis. Pourquoi ?

Avez-vous connu Quéquienne Quénoche ? Non, n'est-ce pas ? Moi non plus. Seulement, moi, je sais qu'il a existé. Il est mort après avoir porté avec résignation ce sobriquet qui signifiait Etienne, fils d'Etienne. C'est le seul héritage qu'il ait laissé. Comme il n'avait pas d'héritier et que l'Etat néglige de s'emparer de sa succession, je mobilise ce petit nom d'oiseau pour en affubler un personnage bien vivant, que je connais depuis sa plus tendre enfance, et Dieu sait si son enfance a été tendre ! Il compte aujourd'hui soixante-quinze ans bien révolus. C'est un jeune homme d'avenir, "garçon d'espérance," comme dirait Gustave Nadaud.

Né sur les bords enchanteurs de la rivière Chibouette, non loin de Saint-Hyacinthe, petit village situé dans la banlieue de l'opulente ville de Saint-Barnabé,

sa première enfance s'est écoulée dans les comtés de Saint-Hyacinthe, Verchères et Richelieu; sa deuxième enfance — pas celle de la décrépitude physique et mentale — a eu pour théâtre les États de la Nouvelle-Angleterre. Son adolescence s'est *exprévaluée* dans la Virginie et le Kentucky. Sa jeunesse et son *âgemuressence* ont été inégalement partagées entre les Cantons de l'Est, Montréal, Ottawa et la partie orientale de la république voisine.

Il a parcouru à peu près toutes les mers du globe et son existence a été passablement mouvementée. Le récit de ses aventures et mésaventures offre au narrateur l'occasion de rappeler au public une foule de choses qui s'oublent facilement dans la période de vie intense que nous traversons. Cela pourrait intéresser les folkloristes et les historiens qui aiment à revivre dans le passé. Pour toutes ces raisons et une foule d'autres, si vous voulez bien le permettre, je vais vous offrir, à petites doses, quelques tranches de son odyssée.

•
*"Suivons-la depuis son berceau
Jusqu'à son sacré tombeau."*

dit le *Cantique de Marseille* à propos de Gèneviève de Brabant.

Avant de suivre notre héros jusqu'à extinction de chaleur vitale, faisons d'abord une digression. Nous en ferons beaucoup au cours du présent travail, à tel point que lorsqu'on en aura retranché toutes les digressions il ne restera pas grand chose.

LES SOBRIQUETS

Nous avons dit que Quéquienne Quénoche voulait dire Etienne, fils d'Etienne. Tout cela ne donne pas le nom de famille, mais on s'en passait volontiers dans certaines paroisses au temps jadis. J'ai connu

une paroisse où le curé était à peu près seul à savoir les noms de famille de ses paroissiens. Il était forcé de découvrir ces noms afin de tenir ses registres. Tous les paroissiens étaient plus ou moins apparentés.

Vous entendiez des enfants de quatre ans parler de leur cousin *l'homme* lequel était âgé de 70 ans. Or le cousin *l'homme* était un Ethier, mais ses jeunes cousins l'ignoraient. Il y avait dans la paroisse d'autres Ethier connus sous le nom de Téli.

Lorsqu'on voulait se donner la peine de faire des recherches, on constatait que toute la paroisse se partageait entre les St-Martin, les Péloquin et quelques autres; mais que de diversité dans les noms des branches de ces familles!

Martel Antoine José Michel était un Péloquin et avait reçu au baptême l'unique nom de Martel; mais il était fils d'Antoine, qui était le fils de José, lequel était le fils de Michel.

Joseph Manuel était un Récollet, mais tout le monde savait que les Récollet étaient des Lavallée. Les Menon aussi étaient des Lavallée, mais on ne s'en doutait guère. Pierre Pierrotte était un Cournoyer, mais Pierre Pierrot était un Péloquin. Les Crédit aussi, étaient des Péloquin. Le fils de Michel Teigne, qui devait devenir l'un de nos juristes les plus distingués, était le petit fils du major Etienne Sathieu.

Tino à Eno Petoche était Eno, fils d'Eno et petit-fils de Petoche Paulhus. Le bonhomme Castor, vieux trappeur octogénaire, était un St-Martin, tout comme Alexandre à Denis Ignace; et Pierre Petit était un colosse de six pieds deux pouces. Il y avait les Rochette qui étaient des Larochelle. Il y avait même Michel Rochette d'en haut et Michel Rochette d'en bas.

LES FAITS ET GESTES DE PIERRE BAUTY

Cela me rappelle un incident du temps où je marchais au *catichime*. Parmi ceux qui se préparaient à leur première communion, dont la plupart étaient âgés de dix ans, il y avait un grand idiot âgé de dix-huit ans dont l'éducation avait été outrageusement négligée. Entre les heures de catéchisme, quelques-uns des plus avancés s'efforçaient de suppléer à son manque d'instruction religieuse. Il y a toujours des lous-tics, même parmi ceux qui se préparent à leur première communion. L'un d'eux—cet âge est sans pitié—avait fait accroire à Pierre Bauty qu'il fallait dire :

*“Un seul Dieu tu adoreras
Michel Rochette d'en bas.”*

Le bon curé n'avait pas trouvé ça drôle et l'auteur de ce démarcage du Décalogue avait failli être renvoyé.

Pierre Bauty n'avait jamais lu Gentil-Bernard, ni autre chose d'ailleurs, mais il était plus avancé en ce qui concerne l'art d'aimer qu'en matière religieuse. Un jour, il avait entrepris de nous pétrifier d'étonnement en nous démontrant jusqu'à quel point il savait *parler aux filles*. Lorsqu'il s'agissait d'offrir son cœur, il usait d'un procédé irrésistible.

Il commençait par dire de sa voix la plus mielleuse : “Bonsoir ma chère p'tite amourette, on va-t-y parler du mariage su soir?” Il ne nous a jamais dit ce que sa *Dulcinée* répondait.

Un jour, Pierre nous disait qu'il avait vu un lièvre. —Parle en politique Pierre, lui fut-il suggéré, ou bien tu vas te faire prendre.

—Eh! ben comment c'que ça s'dit en politique?—
Il faut dire un lieuvre.

— Eh! ben, j'ai vu un lieuvre.

— Que serions-nous devenus sans Jésus-Christ! lui demandait le curé. Cette fois, Pierre, sûr de lui-même et sans que personne l'eût aidé, répond sans hésiter: On s'rait d'venu comme des allumaux M. l'curé.

Les parents de Pierre étaient pauvres mais bêtes. Un jour, le curé faisait sa visite paroissiale, accompagné des marguilliers. On sait qu'en cette occasion chacun donnait des provisions pour les pauvres. Pierre n'avait pas de pantalon, ou du moins son pantalon était tellement troué que la mère, un peu en retard, avait caché Pierre sous le lit pendant qu'elle procédait au raccommodage.

Le curé et les marguilliers n'étaient pas en retard. En les voyant arriver le père dit à Pierre: "Mon mardi, si t'as l'malheur de sortir pendant qu'ils seront icite, j'te sacre la volée d'avant M. l'curé."

Le dévoué pasteur entre et s'informe de l'état des ressources de la famille.—Ben, on est pas mal, on a des pois, répond le père. Alors, Pierre, indigné, sort de sa cachette et s'écrie: "Ma sacrée conscience, on a guinque deux forsures pourrites" Alors, le bonhomme attrappe Pierre d'une main, les pincettes de l'autre, et se met en devoir d'administrer à sa progéniture une raclée aussi familiale que mémorable. Les marguilliers intervinrent à temps, mais quel compte le pauvre Pierre a dû avoir à régler après leur départ!

Ce qui précède m'a un peu éloigné de mon sujet. Revenons à nos moutons qui, pour le moment, sont des sobriquets.

Il y avait Petit Sinette, encore un colosse, dont le nom véritable était Pierre Dupré. Le véritable nom de Laurent Baptiste Félix était Laurent Péloquin; Charlette à Charlet Ignacette se nommait réellement Charles Girouard; les Baptistène étaient des Lincourt et les Chevalier étaient des Dégourdy.

Quéquienne Quénoche étant arrivé tout jeune dans la paroisse on ne lui avait pas changé son nom de famille. Je le lui change en lui octroyant un nom tombé en deshérence. Je vais le suivre dans toutes ses pérégrinations. cela me permettra de recueillir chemin faisant, un certain nombre de faits de nature à éclairer un tant soit peu les mœurs, usages, coutumes et ambiances des endroits où il a séjourné, et cela ne m'empêchera pas de crayonner, en passant, les silhouettes et profils d'individus qui n'étaient pas des types ordinaires. Je prends mon bien où je le trouve et le bien des autres lorsque ceux-ci ne veulent pas se donner la peine de le ramasser. Quant aux types dont je viens de parler, comme dit Alfred de Musset :

*"A l'un je prends le nez,
A l'autre, le menton, à l'autre... Devinez."*

Dès les premiers mois de son existence Quéquienne criait et braillait tellement fort qu'on sentait bien qu'il était destiné à faire du bruit dans le monde; et sa manière de se fourrer les doigts dans le nez avait quelque chose de particulièrement distingué. Quand il disait *gou... gou*, il le disait sur un ton qui n'admettait pas de réplique. Il était facile de prévoir qu'il deviendrait un homme de caractère. Son caractère serait-il bon ou mauvais? C'est ce qu'on ignorait alors et c'est ce que nous verrons plus tard.

A CONTRECŒUR

Remontons un peu le cours des âges afin de nous renseigner sur la généalogie de Quéquienne. Celui-ci était né vers 1847. l'année du typhus. Son père avait vu le jour en 1815; son grand-père paternel, en

1783; son bisaïeul, également paternel, en 1750. Ce dernier, était par conséquent, né sujet du roi de France, et se rappelait vaguement la part prise par son père à l'héroïque résistance de la colonie contre l'invasion anglaise. Le fondateur de la famille avait dû faire partie du régiment de Carignan, ce qui semble attesté par l'existence d'un fief situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, fief qui perpétue encore de nos jours le nom patronymique de la famille.

Devenu sujet anglais en vertu d'un traité auquel il n'avait nullement participé, le bisaïeul de notre héros se dit que l'heure était aux transformations. Il était cultivateur; il se fit potier, ce qui lui valut le sobriquet de *Petit Potte* et lui rapporta une fortune relativement considérable, si bien qu'il put laisser de belles terres à chacun de ses garçons et de ses filles.

Petit Potte n'était pas M. Jourdain, mais il faisait de la céramique sans le savoir. Il fabriquait non-seulement des pots de terre ordinaires, mais aussi de belles faïences qu'il allait vendre à Montréal. J'ai souvent entendu le grand-père de Quéquienne raconter comment Petit Potte employait parfois ses enfants, et d'autres marmots, à triturer de leurs pieds nus la terre qui servait à la confection de ses produits.

Ceci se passait dans une paroisse que je ne veux pas nommer. J'aime à m'entourer de mystère. Elle était et elle est encore située sur la rive sud du fleuve, à dix lieues de Montréal et à cinq lieues de Sorel.

Quand j'étais enfant, ce dernier endroit avait été plus ou moins légalement débaptisé par des anglo-mannes trop zélés. Le nom de Fort William Henry, qu'on voulait lui imposer, n'a pas survécu.

La paroisse où florissait alors la poterie de Petit Potte était, et elle est encore, je crois, canoniquement dédiée à la Trinité. Elle est plus connue sous le nom de Contrecoeur, nom qu'elle a emprunté à l'un des brillants officiers du roi Très Chrétien.

On me pardonnera cette indiscretion. Je m'autorise de l'exemple d'un poète oublié. Nous avons beaucoup de poètes oubliés. Celui dont je veux parler était pourtant un des précurseurs du décadentisme. Ce qu'il s'en fichait des règles de la versification ! Il racontait en vers très libres les péripéties d'une émeute qui avait eu lieu à Québec, et voici deux de ses vers qui me reviennent à la mémoire :

*Une autre victime dont je tairai le nom :
David Michaud, un garçon bien paisible.*

Cela vaut à peu près l'aveu tacite de Paulette Bourque, qui disait à ses frères et sœurs : "Je l'ai cachée comme il faut, ma gomme d'épinette, et vous ne pourrez jamais la trouver : Dans le grenier, sur les *ravalements*, le long de l'*avant-couverture*".

Contrecœur, puisque Contrecœur il y a, était alors une paroisse très prospère. On y récoltait le blé à *pleines clôtures*. La mouche hessoise et le charançon, qui devaient plus tard forcer les gens à abandonner la culture du blé, n'avaient pas encore fait leur apparition. Les mœurs étaient paisibles. L'industrialisme n'avait pas encore gâté le pays. Il n'y avait pas de très grandes villes ; pas de dépeuplement de la campagne au profit des centres manufacturiers.

LE BON VIEUX TEMPS

On n'avait pas encore commencé à se vêtir de camelotte fabriquée en vue de l'usure rapide et des renouvellements fréquents. Chaque maison de campagne avait son rouet et son métier à tisser. On cultivait assez de lin pour suffire aux besoins de la famille. On le faisait *rouir* dans l'eau stagnante et, lorsque les tiges étaient suffisamment *rouies*, les voisins et les

voisines étaient convoquées pour procéder au broyage. Après avoir été séchées au four, ces tiges étaient distribuées aux *brayouses*, qui les inséraient dans les *brayes*, espèce de banc portant une rainure sur laquelle on posait une poignée de lin que l'on broyait en rabattant à plusieurs reprises un gourdin assujéti par un bout et muni d'un manche dépassant le bout extérieur de la rainure. Ces poignées de lin ainsi broyées étaient passées aux peigneuses qui, à l'aide d'une planchette munie de longs clous, débarrassaient la fibre des écorces qui y adhéraient encore. Les déchets formaient l'étope servant à calfeutrer, et la belle filasse blonde était plus tard transformée en fil, en draps de lit, en serviettes, en chemises et en vêtements d'été. Ces tissus étaient inusables et se vendraient aujourd'hui à des prix très élevés, s'il y en avait encore.

La laine des moutons, cardée, filée et tissée à la maison, fournissait la flanelle, le droguet, la grosse étoffe grise et la petite étoffe bleue qui servaient de vêtements aux hommes, femmes et enfants. Les *tutues*, bas et mitaines avaient la même origine domestique. Il y avait des tanneries dans presque chaque paroisse. Chaque habitant était son propre cordonnier et son propre gantier. Les bottes sauvages et les souliers de bœuf, à l'empeigne ridée et grimacière, étaient cousus à la maison avec de la bonne babiche taillée à même la peau de veau. Il en était de même des doubles mitaines en cuir destinées à recouvrir les mitaines de laine. Elles empêchaient celles-ci de s'user trop vite et leur aidaient à protéger les mains contre le froid.

A propos de souliers de bœuf, je me rappelle qu'un Français avait bien fait rire les gens en leur demandant naïvement : "Mais, est-ce qu'on chausse les bœufs en ce pays ? Cette question était posée beaucoup plus tard ; après que la *gloire*, comme on disait alors,

la tête des gens au point qu'on n'allait plus à l'église sans apporter, au moins, ses souliers français afin de les chauffer avant que d'entrer dans le lieu saint. Cela ménageait beaucoup les chaussures de magasin, mais cela usait les souliers *de bœuf*, et on a fini par abandonner cette pratique.

On dépensait peu d'argent. On en avait peu à dépenser; mais on n'en avait pas besoin, puisqu'on avait tout à souhait à la maison. La vie des champs était loin d'être aussi monotone que nos citadins d'aujourd'hui pourraient le croire. Il y avait le brayage, les épluchettes, les levages, les corvées, les fricots, les noces et mille et une autres occasions de se réunir. Les traditions se perdent, et l'énumération ci-dessus nécessite peut-être quelques explications. Je viens d'expliquer ce que c'était que le brayage. Aux épluchettes, la soirée se passait à dépouiller de leur enveloppe les épis de blé-d'inde. L'heureux mortel qui trouvait un épi à grains rouges avait l'avantage d'embrasser une jeune fille à son choix. L'épi rouge était ensuite confisqué, afin d'empêcher qu'on lui fit faire double emploi, ce qui n'était pas permis. Une énorme marmite pendue à la crémaillère de l'immense cheminée faisait bouillir les épis destinés au réveillon.

Les corvées étaient devenues autre chose qu'une contribution obligatoire de travail. Ce mot, emprunté d'abord au service militaire, se prononçait *courvée*. Plus tard, dans les Cantons de l'Est, on en a fait le mot *bi*, emprunté au mot anglais *bee* et rappelant l'industrielle abeille. C'était sur invitation que les gens se réunissaient pour aider un voisin à faire un travail nécessitant l'union des forces rurales: le défrichement d'une pièce de terre, la construction d'un pont, etc. Le levage était une corvée pour l'érection d'un bâtiment. La journée de travail était suivi d'un repas pantagruélique et parfois d'une danse.

On se rencontrait aussi, et très souvent à l'église, que tout le monde fréquentait assidûment. On avait de beaux chevaux, de belles voitures d'hiver et d'été. On se fiançait de bonne heure. Les mariages étaient précoces, surtout chez les femmes. Les deux grand-mères de Quéquienne s'étaient mariées à quinze ans, tout juste à la veille de passer vieilles filles.

Les longues soirées d'hiver réunissaient les campagnards tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. On jouait aux cartes; pas à des jeux intéressés, mais à des jeux intéressants. Les femmes apportaient leur tricotage. La maîtresse de céans cardait ou filait. Les hommes fumaient en s'occupant à de menus travaux de vannerie ou de cordonnerie domestique.

On contait des contes, et chacun chantait sa petite chanson. Le poêle à deux ou trois *ponts*, provenant des forges de Saint-Maurice, était copieusement bourré de bon bois *franc*. Il ronflait en répandant une chaleur assez intense pour tenir les gens à une distance respectueuse; mais n'empêchait pas l'eau de geler sur le banc des *siaux*.

Parfois, l'un des assistants, et plus souvent l'une des assistantes, faisait une lecture édifiante. Malgré l'absence d'écoles françaises subventionnées par les pouvoirs publics, le nombre des illettrés était moins considérable qu'on ne serait porté à le croire. Bon nombre de jeunes filles instruites dans les couvents, dont l'établissement a précédé de beaucoup celui de nos collèges, s'étaient volontairement constituées les institutrices de leurs familles et des familles voisines. Le curé de l'endroit se faisait un plaisir d'enseigner la lecture et les éléments à ses paroissiens jeunes et vieux. C'était l'âge d'or, précisément parce que l'*auri sacra fames* n'avait pas corrompu nos mœurs campagnardes.

Depuis deux siècles, la race française avait réussi, au prix des efforts les plus généreux, à se maintenir intacte dans la vallée du St-Laurent. La lutte constante contre la rigueur du climat, contre les Iroquois, contre l'Angleterre et ses colonies avait fortement trempé, physiquement et moralement, les générations qui s'étaient succédé. Le sang des hardis marins, soldats et découvreurs s'était conservé pur de tout alliage. Les traditions françaises et catholiques se perpétuaient.

Le code de l'honneur et le sens moral constituaient une loi non écrite mais universellement respectée. On était "franc comme l'épée du roi," La vie aventurière exerçait encore un irrésistible attrait sur ces descendants de soldats-défricheurs, mais leurs mœurs familiales étaient si douces que l'on eût difficilement reconnu chez le paisible "habitant" le rude batailleur dont la jeunesse s'était écoulée au milieu des dangers et des combats à outrance.

Le sentiment religieux et l'influence féminine avaient facilement oblitéré la brutalité de langage et de manières acquise au cours de la vie guerrière ou nomade. Dans chaque famille, la prière du soir se faisait en commun. Les exercices religieux du carême, les retraites, etc., étaient régulièrement suivis. Le père de famille ne manquait jamais de tracer, avec son couteau, une croix sur la miche de pain avant d'en distribuer une tranche à chacun des convives. Nul ne prenait son repas avant de dire son *benedicite*; nul ne terminait son repas sans réciter ses grâces. Ces pieuses pratiques se perpétuent encore dans nos campagnes. Malheureusement, elles tombent en désuétude dans les villes, où l'évolution des us et coutumes n'est pas à notre avantage. En général, les Canadiens étaient d'excellents catholiques, mais tous n'étaient pas des saints.

LES LOUPS-GAROUS

Il n'y a pas de règle sans exception et, de nos jours encore, j'en connais qui ne semblent pas se conduire comme s'ils espéraient être ultérieurement béatifiés. Les histoires de chasse-gallery qui datent de ce temps reculé nous prouvent que tout le monde ne suivait pas la voie droite.

Il y avait des loups-garous, très peu, mais assez pour défrayer les conversations. Passer sept ans sans aller à confesse, c'était s'exposer au sort de Nabuchodonosor. Celui qui *courait* le loup-garou, était mal vu. On ne songeait pas le moins du monde à en faire un député ou un ministre. Il est vrai qu'on n'avait alors ni députés ni ministres et qu'on ne s'en portait pas plus mal.

Courir le loup-garou, c'était être changé en bête pour ses méfaits. Il y avait même des loups-garous que leur métamorphose ne changeait pas beaucoup.

J'ai connu jadis un mendiant nanti d'un sobriquet qu'il devait à son invariable et onctueux boniment. On le surnommait "La sainte charité." Il s'était livré assez jeune à l'exercice de sa noble profession; mais il n'était jamais retourné dans la région où il avait fait ses débuts. Voici pourquoi :

Il se trouvait un beau soir dans une auberge où quelques buveurs étaient réunis, lorsque survint un individu grand, fort et bête, accompagné d'une vache qu'il attacha dans la remise avant d'entrer se désaltérer. Pendant qu'il était accupé à se rincer la dalle, les autres complotaient pour lui jouer un tour. Moyennant finances, ils s'entendirent avec le mendiant pour que celui-ci personnifiât la bête bovine.

— C'est entendu, lui dirent-ils. Nous allons vous attacher à la place de la vache. Vous prétendrez avoir couru le loup-garou et avoir été délivré par lui.

— Mais il est bien fort. Il va me tuer. — Vous vous sauverez ; il sera trop saoul pour vous rejoindre.

Ses libations terminées, notre homme sortit pour aller détacher sa compagne de route. Il était un peu gris et il y avait de la glace ou de la boue détrempée sur le pavé de la remise.

Le pied lui glissa et il heurta le mendiant, lequel au bout de la laisse qui l'attachait au poteau, s'était porté à sa rencontre afin d'établir le contact prévu dans le plan concerté.

— Qu'est-ce que vous faites ici, vous ? Où est ma vache ? — Vout' vache ? C'était moi, monsieur. Je courais le loup-garou et vous m'avez délivré. Je vous en remercie ben des fois, mais ne me déclarez pas.

— Ah ! ben, c'est ben dommage ! Vous étiez ane si bonne vache ! Vous donniez donc du bon laite, ben gras, et vous en donniez ben. Vous aviez donc des beaux veaux ! Vous étiez ane laitière sans pareille. Vout' pis était d'ane grosseur ! Mais c'est pas juste. Avec tout ça j'ai pus de vache. Attends un peu : j'm'en vas te redélivrer.

— Faites ben attention ! Si vous me tuez, vous n'aurez plus de vache — J'te tuerai pas ; j'te vas frapper avec ma corde.

Atteint en pleine figure, le quêteux se mit à beugler comme s'il fut réellement devenu vache. Les buveurs, trouvant que la plaisanterie avait assez duré, ramenèrent la vache, qui n'était pas loin et qui fut bientôt remise en la possession de son légitime propriétaire. lequel resta convaincu qu'il avait délivré et redélivré le mendiant.

A demi rassuré, le vacher dit au quêteux : "Si jamais je te rattrape par icite à rôder autour des vaches pour courir le loup-garou, je te délivrerai si bien que

tu t'en iras chez le diable pour n'en plus revenir." Et voilà pourquoi, vers la fin de sa carrière, *La sainte Charité* s'abstenait religieusement d'aller exercer son industrie dans la région où il passe encore pour avoir couru le loup-garou.



LES MŒURS D'ANTAN

Il n'y avait guère d'ivrognerie. Pas de dipsomanie atavique et crapuleuse. Nos campagnards n'étaient pas des fils d'alcoolisés? Longtemps après la cession, les vins de France étaient restés la boisson de consommation courante. L'importation de la jamaïque a précédé quelque peu l'établissement de la distillerie Molson.

Ce sont les Anglais qui ont introduit chez nous la plaie de l'alcool mais ce ne sont pas eux qui ont été les premiers à combattre efficacement ses ravages. Avant son apostasie, le fameux Chiniquy avait fait une campagne de tempérance restée célèbre. Plus tard, le Père Mailloux avait distribué des croix de tempérance dans toutes les paroisses de la région. Je me rappelle le temps où, dans certaine paroisse, un homme eut été déshonoré s'il s'était permis de prendre un verre de boisson alcoolique.

Mais cela nous amène vers le milieu du siècle dernier. Remontons vers la fin du siècle précédent. Contracœur ne s'était guère aperçu de l'invasion américaine de 1775. Celle de 1812 devait produire une impression plus profonde chez nos populations rurales, vu qu'elle a nécessité la levée en masse: l'appel aux armes de tous les hommes valides, plus généralement désigné sous le nom de "commandement général."

Les traditions militaires s'étaient quelque peu obli-térées depuis 1760. Les familles canadiennes ne comptaient plus de soldats, mais elles persistaient à

fournir un fort contingent de trappeurs au service des grandes compagnies organisées pour le commerce des pelleteries.

C'était surtout chez les nôtres que la compagnie de la Baie d'Hudson, la compagnie du Nord-Ouest et d'autres compagnies recrutaient les hardis voyageurs de *là-haut*. Le Canadien avait cessé d'être militaire, mais il était resté un peu coureur de bois. Le goût des aventures et de la vie nomade se perpétuait, en attendant que les fils des voyageurs de *là-haut* devinssent les bûcherons et les flotteurs de bois des grandes compagnies forestières.

LES ANCETRES DE QUEQUIENNE

"Petit-Père," l'aïeul paternel de Quéquienne, étant né d'un père relativement riche, au cours d'une période d'accalmie guerrière, n'avait jamais porté l'uniforme, ni même pris part aux lointaines excursions cynégétiques de ses contemporains. Il avait tenu table ouverte et mené joyeuse vie, en tout bien tout honneur.

Il s'acheminait gaîment vers la trentaine lorsqu'il épousa une jeune fille de quinze ans qu'il avait bercée jadis. Peu de temps après son mariage, il avait failli mourir de l'anthrax contracté en écorchant une de ses vaches morte du charbon. Pour lui sauver la vie, il avait fallu lui amputer le bras droit, ce qui l'avait dispensé de répondre à l'appel aux armes en 1812. Incapable de se livrer aux durs travaux des champs, il avait ouvert une école et ses élèves, qui ne le payaient pas très cher, lui avaient décerné le nom de "Petit-Père" pour le dédommager un peu.

La progéniture était survenue robuste, réitérée, nombreuse et frétilante. Avant que ses enfants eurent atteint l'âge où ils purent le remplacer aux travaux

de culture, il s'était vu obligé de grever la belle ferme que son père lui avait donnée dans le "brûlé" de Contrecoeur.

LE COMBAT DE SAINT-DENIS

En 1837, trois de ses fils étaient devenus hommes. L'aîné devait hériter de la terre paternelle, quitte à faire vivre le père et la mère et à payer une certaine redevance à ses frères et sœurs.

L'insurrection éclata au moment où les deux autres se disposaient à entrer en apprentissage. Lorsqu'ils entendirent le son des cloches et le canon qui grondait à Saint-Denis, les trois garçons, Hyacinthe, Quénoche et Tatite, s'emparèrent des trois fusils et partirent à travers champs pour se rendre à Saint-Antoine où ils arrivèrent juste à temps pour traverser à Saint-Denis sous le feu des soldats anglais.

Petit-Père avait beaucoup insisté pour se joindre à ses fils ; mais ceux-ci avaient fini par le convaincre de l'inutilité d'aller risquer sa peau lorsque son infirmité le rendait incapable de combattre.

Les boulets ricochaient autour du bac chargé de patriotes se portant au secours des insurgés qui, par les fenêtres de la maison St-Germain répondaient à coups de fusils aux coups de canon des assiégeants.

À un moment donné, la passerelle d'atterrissage de l'une des extrémités du bac fut emportée par un boulet. Le choc imprima au bateau un mouvement giratoire sans cependant faire chavirer l'embarcation à fond plat. "Couchez-vous" cria le traversier Roberge qui, continuant à ramer pendant que les autres se mettaient à plat ventre, aborda bientôt sur la rive de Saint-Denis. L'escouade franchit au pas de course la distance qui la séparait de l'abri provisoire des patriotes.

L'histoire du "feu de Saint-Denis" a été magistralement résumée par Benjamin Sulte dans les quelques lignes qui suivent :

"Quelques centaines de Canadiens, armés de fourches, de faulx, de bâtons, et presque sans fusils, résistèrent, six heures durant, à un corps de troupes royales, fort de cinq cents hommes et supporté par de l'artillerie. Abandonnant canons et équipages, le colonel Gore termina la journée par une retraite humiliante. Plus tard, l'armée anglaise reparut à Saint-Denis et brûla le village; personne n'était là pour lui résister."

Avant de se remettre en route, Gore avait menacé les patriotes d'un combat à l'arme blanche. C'était précisément ce que ces derniers attendaient avec impatience depuis des heures. Au moment où les soldats mettaient la baïonnette au canon pour s'élancer au pas de course contre la barricade inachevée qui obstruait la route, les patriotes sortirent de la maison en pierre dont le pignon avait été partiellement démoli par le canon, et vinrent les rencontrer. Il y avait parmi cette foule des guerriers dont la seule arme à feu était... un tisonnier.

Ils n'avaient jamais publié le moindre volume de vers; mais leur noble courage était digne d'inspirer la verve de leur homonyme Stéphane Mallarmé. Ceux qui avaient des fusils redoublèrent de zèle. N'étant plus gênés par l'encombrement et l'étroitesse des fenêtres, ils purent multiplier les coups et tirer presque à bout portant. Devant la menace des fourches et des faulx, les soldats firent volte-face. On les poursuivit jusqu'à la ligne limitrophe de Saint-Ours. Ils s'arrêtèrent alors et firent signe qu'ils se rendaient. Les patriotes se consultèrent.

— "Qui est-ce qui va les nourrir? dirent-ils. Nous allons être obligés de retourner chacun chez soi faute

de vivres. C'est égal : ils n'ont toujours pas pris le docteur Nelson et l'honneur est sauf."

Au fond, c'était bien là tout ce qu'ils avaient espéré, sinon tout ce que certains d'entre eux auraient souhaité comme résultat de la prise d'armes. Exaspérés par la longue série d'illégalités commises par les adhérents de l'oligarchie, il est certain que les patriotes désiraient l'indépendance du Canada ; mais bon nombre d'entre eux ne se faisaient guère d'illusions sur la possibilité de se débarrasser de la tutelle britannique si maladroitement représentée par la clique des francophobes.

Pour avoir osé entreprendre une lutte constitutionnelle en faveur des droits du peuple, les chefs du mouvement démocratique étaient accusés de sédition par une bande d'énergumènes qui n'avaient jamais hésité à troubler la paix publique chaque fois qu'ils s'étaient crus les plus forts.

On s'était bien gardé de sévir contre les membres du *Doric Club* qui, les premiers, sans la moindre provocation, avaient eu recours à la violence ; mais, du moment que les chefs des patriotes avaient l'audace de suggérer des moyens constitutionnels d'obtenir les libertés dont les francophobes jouissent et dont ils abusent maintenant, libertés que nous devons à l'insurrection, il fallait s'emparer de ces chefs et les mettre à mort pour leur apprendre à vivre. Les combattants de Saint-Denis ne l'entendaient pas de cette oreille-là, et ils venaient de prouver aux suppôts de la tyrannie qu'ils n'étaient pas de leur bord.

Hélas ! cette victoire du droit fut suivie de bien tristes lendemains. Peu de temps après, les patriotes étaient écrasés à Saint-Charles, où ils succombaient en héros, comme devaient succomber les héroïques compagnons du brave Chénier.

POURQUOI?

Lorsque j'allais à l'école, j'avais, parmi mes livres de classe, l'*Abrégé* de l'Histoire du Canada, lequel ne contenait qu'une mention très succincte de l'insurrection de 1837-38. Mon père y suppléait. Il avait combattu à Saint-Denis, et les événements de cette période agitée étaient encore présents à sa mémoire. Plus tard, vers 1857, autant que je puis m'en souvenir, une nouvelle édition de l'*Abrégé* contenait un certain nombre de belles pages donnant des détails intéressants qui concordaient avec les récits de mon père. Peu de temps après, ces pages furent supprimées dans les éditions subséquentes. Pourquoi? Avait-on peur de donner des leçons de civisme aux générations futures? Il y avait pourtant là des exemples de désintéressement qui ne leur auraient fait aucun mal.

Pendant que nos ennemis persistent à fausser l'histoire afin de prêter le beau rôle à ceux qui, de tout temps, se sont efforcés de nous dénationaliser, il semblerait que la principale préoccupation de certaines gens est d'éviter de contredire les assimilateurs. A en juger par les appréciations de la presse anglaise, on dirait que nous avons toujours été et que nous sommes encore une menace constante contre la paix publique, une menace contre la sécurité du monde en général et des anglophones en particulier.

Ceux-ci, ou du moins ceux qui parlaient et agissaient en leur nom, redoutaient notre puissance au point de vouloir nous exterminer lorsqu'ils étaient vingt contre un. Il est vrai qu'ils n'ont pas réussi; mais enfin, nous n'étions pas si méchants qu'ils feignaient de le croire, et nous n'avons jamais fait autre chose que nous défendre contre leurs attaques lorsqu'ils nous ont mis dans la nécessité de leur résister.

Depuis qu'ils sont trente contre un dans l'Amérique du Nord, depuis qu'ils font la pluie et le beau temps dans les immenses territoires découverts, explorés, conquis et partiellement colonisés par nos pères, ils n'ont cessé de nous calomnier. Ils craignent encore que nous les réduisions en servitude!

Ils n'ont rien appris, rien oublié. Leurs gouvernants en sont encore à se constituer les agents provocateurs chargés de fomentier des révoltes qui leur permettraient d'exterminer dans de sanglantes répressions ceux d'entre nous qui ne voudront pas se laisser assimiler. Les calomnies dont nous sommes constamment l'objet de la part des ennemis de notre race, les appels à la violence, les dénis de justice, les continuels empiètements sur nos droits acquis, toute cette politique haineuse d'où l'orangisme tire sa subsistance ont, de tout temps, offert aux autorités de bien meilleures occasions de sévir contre les agitateurs que celle qui leur était offerte par les 92 résolutions.

On a eu beau s'efforcer de nous faire passer pour une race inférieure, ce sont toujours les nôtres qui ont joué le beau rôle dans toute la partie nord du continent américain. Nous avons pu être négligés, vilipendés, exploités et abandonnés avant la cession, revilipendés, ré-exploités et persécutés depuis; mais ce n'est certainement pas nous qui avons jamais tenté de persécuter les autres.

Nous n'avons plus qu'une seule province où la majorité est d'origine française, et c'est la seule où la minorité n'a jamais eu la moindre occasion de se plaindre. Au Nord-Ouest, il y a eu trois insurrections —en comptant celle de Louis Riel père—. Toutes ont été fomentées par des agents provocateurs. Dans chaque cas, les événements ont donné raison aux insurgés. Là comme ailleurs, ceux qui nous ont combattus sont bien aises de jouir des libertés qu'on leur

a conquises en dépit de leurs menaces et de leurs voies de faits. Il paraît que, seul, l'insurgé canadien-français a toujours tort. On peut brûler les édifices du Parlement à Montréal, jeter des pierres et des œufs pourris au gouverneur-général, assassiner ses adversaires comme en Irlande ou ailleurs. Ce sont là des actes méritoires; mais résister par les armes à ceux qui viennent illégalement s'emparer de citoyens dévoués à l'intérêt public, c'est là un crime irrémissible, et il ne fallait pas laisser soupçonner aux élèves que des Canadiens avaient pu s'en rendre coupables.

Ils avaient peut-être tort ceux qui croyaient que le recours aux armes pouvait avoir pour résultat la rupture du lien colonial; le mouvement était trop restreint pour justifier un tel espoir. Cependant, la plupart des patriotes n'entrevoient que la possibilité de se soustraire à la tyrannie des bureaucrates. Du reste, comme le dit si bien Benjamin Sulte dans son *Histoire des Canadiens-Français*;: "Les plus belles pages de notre histoire sont celles où nous avons résisté contre plus forts que nous."

Depuis la cession, nos annales peuvent se résumer comme suit: agitation constante, dirigée contre nous, en faveur de la persécution; agitation intermittente, de notre part, pour la défense des opprimés. On nous attribue tous les torts, tous les défauts, tous les vices et toutes les vilénies. "Gardez-vous bien de contredire vos accusateurs, nous dit-on. Vous allez les mécontenter et ils vont vous dévorer à la croque au sel." Comme s'ils n'étaient pas déjà suffisamment mécontents pour nous dévorer s'ils le pouvaient.

Non. Le meilleur service que nous puissions leur rendre, dans leur intérêt comme dans l'intérêt de tout le monde, c'est de leur révéler la vérité. Elle leur est systématiquement dissimulée par des gens qui seront bien à plaindre le jour où notre disparition

leur aura enlevé le gagne-pain que leur procure leur perpétuelle campagne de dénigrement. La charité chrétienne nous fait un devoir de les renseigner, fussent-ils en crever de dépit en même temps que mourront de frayeur ceux qui, pour conserver la paix, proposent de donner carte-blanche aux fauteurs de discorde.

Après une période d'effervescence aussi violemment réprimée qu'elle avait été maladroitement provoquée, bon nombre de patriotes jugèrent prudent de mettre la frontière entre eux et les prétendus vengeurs de la majesté des lois. Hyacinthe et Quénoche allèrent se fixer provisoirement à Northfield, Vermont, où ils entrèrent au service d'une manufacture de drap.



CHAPITRE II

Pérégrinations préliminaires — Précocité de Quéquienne — Première opération financière — Le bonhomme Jacquot — Coutumes rurales d'autrefois — L'éducation de Quéquienne — Un militaire en herbe — Les élections.

PEREGRINATIONS PRELIMINAIRES

Ils revinrent au Canada dès qu'ils eurent acquis la certitude qu'on ne les arrêterait pas pour avoir pris part au combat de Saint-Denis. Tatite était, lui-aussi, revenu d'une villégiature peu agréable qu'il avait passée hors de l'atteinte des pourvoyeurs des geôles bureaucratiques. Tous trois se marièrent, s'efforcèrent de vivre heureux et... eurent beaucoup d'enfants, ce qui est une excellente manière de se distraire.

Vers ce temps-là, Contrecœur avait pour curé M. Manseau, un digne prêtre qui, entre autres qualités, possédait un goût inné pour la musique et le plein chant. Il avait entrepris de former une pépinière de bons chantres, ce à quoi il avait parfaitement réussi. Nos compatriotes ont généralement l'oreille juste, la voix sonore et harmonieuse. Le brave curé avait organisé un chœur qui faisait honneur à sa paroisse. Il eut bien voulu garder autour de lui tous les bons chantres qu'il avait formés. Malheureusement, il ne pouvait pas les retenir tous.

La paroisse commençait déjà à se faire un peu étroite pour les nombreux enfants qu'elle produisait.

Alors, comme aujourd'hui, la croissance de la race faisait éclater ses langes. Il est facile de dire aux gens: "Restez chez vous. Faites-vous cultivateurs." Mais le père a eu assez de peine à faire vivre sa famille sur la terre qu'il occupe. Il lui est impossible de donner une ferme à chacun de ses fils. Ses voisins sont dans le même cas, et il n'y a pas de ferme disponible dans la paroisse. On aura beau déplorer le dépeuplement de la campagne au profit des villes, tout cela ne donne pas au jeune campagnard l'argent qui lui serait nécessaire pour s'établir, ou même pour se livrer à la rude tâche qui consiste à défricher des terres nouvelles, parfois très éloignées de sa paroisse natale. Quoi qu'il arrive, il faut qu'il parte. Le frère aîné hérite ordinairement de la terre paternelle, à la condition de payer certaines redevances aux parents. Les autres émigrent ou vont se fixer dans nos villes ou nos villages.

Petit-Père avait été chantre; trois ou quatre de ses fils le furent après lui. Leur mère était douée de l'un de ces timbres de voix qui produisent les Albani. Leurs talents naturels furent cultivés sous l'habile direction du curé Manseau. Tatite devint forgeron et maître-chantre de la paroisse. Quénoche dut s'éloigner afin d'aller cumuler ailleurs les fonctions de maître-chantre et de cordonnier. Il se maria, habita Montréal durant quelque temps puis, alla à Saint-Barnabé où sa femme avait des parents. C'est dans ces parages que survint Quéquienne, le quatrième de la dynastie des Quénoche, celui qui était destiné à fournir le sujet de cette véridique histoire. Le lendemain de son arrivée en ce bas monde, il fut baptisé à Saint-Jude, qui n'était pas sa paroisse natale. Après cette cérémonie, il retourna à Chibouette où il vécut plus ou moins patiemment jusqu'à l'âge de dix-huit mois.

Alors, sans le consulter le moins du monde, on l'amena à Sainte-Victoire, où il donna pendant quelque temps l'exemple de toutes les vertus de son âge. Il avait bien trois ans lorsque ses parents l'amènèrent à Saint-Denis. De ce premier séjour à Sainte-Victoire, il se rappelait fort peu de choses. A travers les brumes de sa mémoire enfantine; il revoyait la doublure rouge de la casquette de Timothée, l'apprenti; mais il ne pouvait arriver à ressaisir la figure de ce personnage si criardement coiffé.

Son père, qui chantait toujours comme un savetier à qui nul financier n'avait jamais songé à faire le moindre cadeau d'argent, lui avait appris toutes sortes de chants, surtout des chants religieux.

PRECOCITE DE QUEQUIENNE

A l'âge où il se traînait encore sur le plancher, à l'âge où il *chatonnait*, comme on dit élégamment dans la région située à *trois semaines en bas de Québec*, Quéquienne chantait d'une voix forte, sans se faire prier, et sur un air composé par un grand musicien qu'il ne connaissait pas du tout: *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo*.

Il se souvenait en outre que son grand-père maternel, qui était son parrain, lui avait donné une pièce de trois chelins, lorsqu'il était venu à Sainte-Victoire avant son départ pour la Californie, en 1849. Hors de là, ses souvenirs étaient très vagues, et il n'avait emporté du Pot-au-beurre (nom préhistorique de Sainte-Victoire) que des notions fort embrouillées.

A Saint-Denis, son père avait pris la charge du bateau passeur entre ce village et Saint-Antoine. Quéquienne éprouvait un vif plaisir chaque fois que Quénoche consentait à l'amener avec lui sur les flots du

Richelieu. Un jour, *La Blonde*, une jolie jument que Quénoche s'était procurée sur la rive nord, avait été prise d'une irrésistible nostalgie. Elle était à brouter l'herbe qui croissait dans un enclos aboutissant à la rivière lorsque, sans s'occuper du *sabot* (pièce de bois repliée et assujettie au moyen d'une cheville transversale) qui entravait l'un de ses pieds de devant, la jeune cavale conçut l'idée de parcourir à la nage les huit arpents d'eau courante qui s'interposaient entre elle et sa prairie natale. Le bac se mit à sa poursuite, mais elle nageait si bien qu'on la laissa atterrir sur la rive opposée avant de la reprendre.

Pendant que *La Blonde* établissait son *record* de natation, ce spectacle inusité avait attiré nombre de villageois sur la grève. Le corps de la bête était complètement immergé; sa tête seule était visible et tout le monde craignait de la voir s'enfoncer. La mère Quénoche priait et ses enfants pleuraient autour d'elle. Deux heures après, tout le monde était consolé et *La Blonde* ne paraissait pas avoir souffert de son bain prolongé, bien qu'elle fût "en rupture de bain."

Un villageois dont la conduite n'était pas exemplaire avait eu les honneurs du charivari. Des hommes masqués l'avaient mis à cheval sur une longue perche et le promenaient dans les rues au bruit des ferrailles, casseroles, grelots et porte-voix, — "Qui est-ce que vous avez là?" leur demandait-on. — "C'est Thomas Tomnette," répondaient les porteurs de ce pavois d'un nouveau genre. — "Où l'avez-vous pris?" — "Chez la Torquette." Ces paroles étaient parvenues aux oreilles de Quéquienne, qui s'efforçait vainement de comprendre pourquoi ses parents lui défendaient de les répéter.

Le bail de la traverse étant expiré à l'automne, Quénoche retourna à Contrecœur, où il alla passer un an avec sa jeune famille.

Entre les âges de trois et quatre ans, les impressions sont vives; mais les souvenirs qu'elles laissent sont peu coordonnés. On ne synthétise guère à cet âge heureux. Tout nous étonne alors, tout nous paraît mystérieux. Le monde est si nouveau pour le "dieu tombé qui se souvient des cieux!" De son premier séjour à Contrecoeur, voici cependant quelques-uns des souvenirs que Quéquienne a conservés:

Un dimanche, pendant que son père et sa mère étaient à la messe, il avait lancé à la tête de sa jeune tante, qui le faisait endéver, un jouet quelconque, lequel, décrivant une parabole imprévue, était allé briser un miroir. Au retour des parents, il y avait eu explication, suivie d'arguments assez frappants pour convaincre le coupable de son erreur:

Un autre dimanche, durant la belle saison, la mère Quénoche avait revêtu Quéquienne de son costume de cérémonie. C'était une belle robe à fond blanc ornée de fleurs rouges et Quéquienne en raffolait. Le sol du brûlé de Contrecoeur est formé d'une couche de glaise bleue dans laquelle vous pouvez enfoncer une perche de dix-huit pieds. Or, les cochons, qui recherchaient la fraîcheur, se vautraient dans les fossés le long de la route. Ils avaient donné au peu d'eau qui restait au fond la consistance d'une belle pâte à crêpe couleur d'ardoise. Quéquienne crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'imiter les cochons puisque personne n'était là pour l'en empêcher. Lorsqu'il sortit du fossé, la robe n'était pas belle à voir, ni lui non plus, d'ailleurs. Dire que la mère Quénoche était contente, ce serait exagérer. Quéquienne reçut une autre correction. Hélas! ce ne devait pas être la dernière.

Après une période de pluie abondante, l'eau du Saint-Laurent ayant été quelque peu refoulée dans la Grande Décharge creusée pour le drainage des terres,

y avait introduit une quantité de poissons, et les cultivateurs avaient profité de cette aubaine pour improviser une pêche quasi miraculeuse. Des hommes munis de couvertes, draps et autres seines de fortune draguaient le fond du cours d'eau et le produit de leur pêche s'entassait dans des cuves, seaux et autres récipients. Cette abondance dura peu; mais la marmaille avait pris goût à la pêche. Lorsqu'il ne resta plus que des batraciens, Quéquienne, qui avait accompagné son frère et ses cousins, fut invité à un régal de cuisses de grenouilles cuisinées le long du fossé. Il les trouva excellentes, mais ses parents le morigénèrent si bien qu'il n'y retourna plus.

Une autre impression qui resta profondément gravée dans sa mémoire fut la mort de son chien "Café". On racontait que des personnes avaient été mordues par des chiens enragés et tout le monde était sur le qui-vive. Un jour, Café revint à la maison, les reins cassés et trainant ses pattes de derrière. Quelqu'un l'avait pris pour un chien enragé. Il fallut l'abattre. C'était un bon chien, d'humeur très douce, qui fut pleuré non seulement par Quéquienne, mais aussi par la mère Quénoche et par ses autres enfants.

Un jour, au temps de la moisson, le frère et la sœur aînés de Quéquienne avaient amené celui-ci chez l'oncle Hyacinthe, alors que toutes les grandes personnes travaillaient aux champs, et que les jeunes enfants étaient restés à la maison sous la surveillance de l'ainée. Celle-ci, très hospitalière, ne savait que faire pour amuser ses jeunes cousins. Après les avoir fait jouer à des jeux tous plus intéressants les uns que les autres, elle s'avisa de leur faire voir et entendre quelque chose de tout-à-fait nouveau pour eux.

Elle décrocha le fusil de chasse qui était pendu à une poutre. C'était un vieux fusil à pierre, le seul que la famille avait pu soustraire aux perquisitions

des sodats de 1837. Elle ignorait qu'il fut chargé, mais elle savait qu'en mettant de la poudre dans la batterie et en tirant sur la détente, l'explosif s'enflammerait sans produire de détonation. Elle appuya le canon du fusil sur la fenêtre ouverte et tira sur la gâchette. Une formidable détonation retentit. Le vieux flingot était chargé. Le recul de la crosse faillit renverser l'apprentie chasseresse. Les travailleurs alarmés se hâtèrent d'accourir. Par bonheur, aucun accident ne s'était produit; mais les enfants de Quénoche ne jugèrent pas à propos de prolonger leur visite.

PREMIERE OPERATION FINANCIERE

En 1851, Quénoche retourna à Sainte-Victoire pour s'y établir en permanence. On lui avait offert une rémunération raisonnable pour ses services en qualité de maître-chante, et il avait acheté l'emplacement occupé par le tanneur de l'endroit. Il était entendu que celui-ci devait rester quelque temps avec la famille Quénoche, afin de régler ses affaires. Avant son départ, le tanneur avait fait un encan pour disposer de son mobilier. L'enchère publique avait fort intéressé Quéquienne, qui aimait la foule et le bruit.

Parmi les négociants du Pot-au-Beurre figuraient deux propriétaires de roues de fortune qui, le dimanche et les jours de fête, se faisaient concurrence à la porte de l'église pour vendre des friandises: pipes-rouges, bâtons de sucre d'orge, biscuits à la mélasse et autres *nénanneries et galettages*. L'un d'eux, albino lui-même, élevait une nombreuse famille presque exclusivement composée d'albinos. Il avait la vue très courtée, et ses pauvres yeux marrons, tout en lui permettant de lire en regardant de très près, le rendaient peu propre aux travaux ordinaires. Il était

venu à l'encan du tanneur où sa roue de fortune ne chômait guère.

Les uns achetaient pour lui rendre service; les autres, pour se sucrer le bec. Quéquienne était au nombre de ces derniers. Il avait déjà dépensé deux sous—toute sa fortune—mais il les avait mis sur la roue du même nom et, chaque fois, l'aiguille s'était arrêtée en face d'un vulgaire biscuit à la melasse. Or, c'était une pipe rouge que convoitait Quéquienne: l'une de ces belles pipes mal faites, mais formée d'un candi rouge vif et quasi transparent. Ne voulant pas redemander des sous à son père, il était à se creuser la cervelle lorsqu'une idée lumineuse jaillit dans sa jugote de quatre ans. Il avait remarqué ce qu'il croyait être une pièce d'argent, au bout du manche de l'étrille. Il courut à l'écurie, travailla pendant une heure et finit par détacher la rondelle de ferblanc, objet de ses désirs. Il revint triomphant, s'approcha de la table du vendeur et demanda 15 pipes rouges. Surpris de cette commande inusitée, le pourvoyeur de jouissances gastronomiques lui demanda s'il avait de l'argent. — "J'ai 15 sous", répondit Quéquienne en lui présentant sa monnaie de contrebande, qui ne fut pas acceptée. Par bonheur, il y avait là une âme généreuse qui procura à Quéquienne la pipe rouge de ses rêves.

Ce fut une journée mémorable. Quéquienne étrennait ce jour-là sa première culotte: un beau pantalon de drap que sa mère lui avait confectionné à même un vieil habit. Après s'être copieusement empiffré, car il était gourmand, Quéquienne alla faire sa digestion en jouant autour des bâtiments. Il y avait là une fosse d'où l'on avait tiré de la glaise pour faire une sole de four. La pluie étant survenue, on avait recouvert la fosse de planches et de perches, en attendant qu'on pût la remplir de terre sèche. Naturel-

lement, Quéquienne alla jouer sur ce pontage peu solide.

Il s'amusait ferme lorsque les planches cédèrent et le firent choir dans l'eau boueuse d'où il sortit indemne mais outrageusement éclaboussé. Cela lui gâta son plaisir. Songez donc ! Un pantalon dont il avait annoncé l'avènement à l'un de ses oncles dès avant son départ de Contrecœur ! Assis sur les genoux de cet oncle, il lui avait raconté qu'il aurait des culottes de drap. — "Des culottes de chat ?" avait dit l'oncle. — Non, des culottes de drap. — Oui, oui, je comprends : Des culottes de chat ;" et Quéquienne avait fait une de ces colères comme on aimait à lui en faire ébaucher.

LE BONHOMME JACQUOT

Il se fâchait volontiers et, pour le corriger de ses impatiences, on l'avait surnommé "le bonhomme Jacquot," ce qui était loin d'améliorer son caractère. Pourtant, le bonhomme Jacquot était d'humeur bien égale : il était toujours en fureur, ce qui le distinguait de Quéquienne, qui ne se fâchait pas lorsqu'on le laissait tranquille. Il y avait bien d'autres choses qui le distinguaient de Quéquienne. D'abord, il avait une femme aveugle qu'il rudoyait constamment, qu'il traitait de *saké vieille borgnesse* et à qui il reprochait de choisir tous les mauvais pas lorsqu'il lui donnait le bras pour aller mendier son pain.

Son genre d'élocution laissait à désirer. Il articulait très mal, et les gens le payaient pour lui faire réciter ses prières en latin. Son *Credo* était un rocailleux assemblage de syllabes inédites ; son *Confiteor* était également pittoresque ; son *Ave Maria* était à peu près comme suit : "*Gracia plaine mutécum mutatu murébus mufructus vingt troît cui Jesu.*"

Au jour de l'An, lorsque ses enfants lui demandaient sa bénédiction, il leur répondait: "Ze te la danne, ze te la danne, yâbe m'emport'ze te la danne; mais si tu fais le mauvais, yâbe m'emport'ze te la lôte." Enfin, ce n'était pas un type susceptible d'inspirer beaucoup d'admiration à Quéquienne.

COUTUMES RURALES D'AUTREFOIS

La récolte de blé, jadis si abondante dans la vallée du Saint-Laurent, avait été presque nulle, par suite des ravages de la mouche hessoise. On s'était avisé de restreindre la consommation de la farine de blé, devenue très rare et très chère. La culture du sarrasin et des pommes de terre avait pris plus d'extension. L'avoine était à bas prix, et les entrepreneurs fondateurs du village de *L'Industrie* (aujourd'hui, ville de Joliette) avaient établi un moulin pour moudre la farine d'avoine. Cette farine mêlée dans une certaine proportion à la farine de blé, faisait un pain excellent, dont la production était moins coûteuse que celle du pain de blé pur. Désireux d'économiser, Quénoche était allé à *L'Industrie* où il s'était procuré une charge de farine d'avoine. En revenant, il avait même apporté de Sorel un éturgeon si énorme que Quéquienne avait demandé si c'était une baleine.

La vie était alors moins chère à Sainte-Victoire qu'elle ne l'est maintenant à Ottawa. En hiver, des cultivateurs allaient camper sur les chenaux du lac Saint-Pierre où, après avoir creusé des trous dans la glace, ils faisaient la pêche au petit poisson blanc. Lorsqu'ils étaient amplement approvisionnés, ils allaient de maison en maison vendre le surplus de leur pêche qui leur rapportait bien 30 sous la poche d'un minot et demi.

L'argent était peut-être un peu rare à la campagne, mais il avait une valeur réelle. On voyait passer, surtout les jours de marché, de nombreuses trains chargées de bois sec. Il y avait des gens de l'autre bout de la paroisse qui n'hésitaient pas à faire quatre ou cinq lieues pour aller *au Fort* vendre une charge de bois cotée à la somme énorme de 30 sous ou même un écu, selon la qualité.

C'était aussi en hiver que les sabotiers, race disparue depuis, faisaient leur apparition, étalant sur les longues ridelles de leurs trains leur marchandise consistant en sabots taillés dans le tilleul ou *bois blanc*, chaussures dont on se servait pour circuler autour de la maison, sur le sol argileux, et qu'on laissait à la porte afin de ne pas salir le plancher. Il y avait bien aussi le vendeur de poterie et le fondeur de cuillers, destinés à disparaître plus tard, mais ces deux derniers n'apparaissaient qu'en été, avec l'orgue à marionnettes et le statuaire qui portait sur sa tête tout un assortiment de madones et de chats en plâtre.

Les costumes de gala ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui, mais ils les valaient bien. Chacun sa manière de se rendre ridicule ou irrésistible. En hiver, ceux qui en avaient les moyens portaient des casques en fourrure. L'énorme coiffure masculine était surmontée d'une rotonde convenablement aplatie qui surplombait un tube cylindrique muni d'une visière. La profonde capuche des femmes laissait difficilement apercevoir leurs traits. Ces gigantesques couvre-chefs étaient ordinairement en loutre, et la fourrure utilisée pour leur confections représenterait aujourd'hui une valeur de \$100; mais elles ne coûtaient que \$10 en cet heureux temps.

Les demoiselles de la haute ne rougissaient pas de venir en *souliers de bœufs* jusqu'au village, afin de ménager leurs chaussures des dimanches qu'elles ar-

boraient chez des amis ou même sur le perron de l'église. On arrivait de bonne heure; on allait à confesse ou bien on encombrait les rares maisons avoisinantes en attendant l'heure de la messe. Bon nombre de gens restaient pour attendre les vêpres. On les invitait tous à dîner et quelques-uns acceptaient.

La salle publique, dans la maison du bedeau, ne désemplissait pas. On y bavardait bien un peu, mais on ne s'y ennuyait guère et les jeunes gens s'y contaient fleurette. Ceux qui savaient le mieux tourner un compliment jouissaient d'une grande popularité. Je me rappelle un madrigal qui avait eu un succès bœuf. Le grand complimenteur Titoine, invité à concourir avec la grande complimenteuse Josette, lui avait dit: "Ma chère demoiselle, ce fut tant bien disposé, n'auriez-vous pas les dispositions nécessaires?" Sans se déconcerter, Josette lui avait répondu, du tac au tac: — "Oui, monsieur, j'en doute beaucoup."

On en est encore à discuter sur la question de savoir à qui la palme aurait dû être accordée. Je dois à la vérité de dire que cela ne se passait pas à Sainte-Victoire, où l'on avait adopté un autre genre de vocabulaire amoureux. Il y avait toutes sortes de types à Sainte-Victoire.

Il y en avait même qui n'étaient pas très fins; mais, là comme ailleurs, ce n'étaient pas les plus fins qui étaient les plus intéressants. Il y avait Paulette Bourque, déjà nommé, qui avait été confirmé sans aller à confesse, ayant trouvé qu'il y avait trop de foule au confessionnal. Il y avait aussi la mère Larichette, qui avait donné à Quéquienne l'occasion d'entendre le dialogue suivant:

—Vous avez communifié ce matin?

—Bên sûr que j'ai communifié.

—Mais, en passant chez vous, je vous ai vu déjeuner?

—Ah! ben mon Guieu Seigneur guienque trois p'tites pétaques!

Les incidents de ce genre étaient heureusement très rares; mais il s'en produisait assez d'autres pour entretenir et égayer les conversations. Le père Mailoux avait prêché une retraite de tempérance et distribué des croix à tous les chefs de famille. Le digne curé, M. Augustin Lemay, avait lieu de se féliciter de l'excellente tenue de ses paroissiens.

L'EDUCATION DE QUEQUIENNE

Le curé s'intéressait beaucoup à Quéquienne et celui-ci le lui rendait bien. Seulement, il n'aimait pas à se hasarder trop près du presbytère, vu qu'il y avait là des oies qui le poursuivaient de leurs sifflements et le menaçaient de leurs longs becs plats. Il y avait aussi un gros coq-d'inde qui étalait les rubis de sa gorge et vociférait des *glou... glou* qui n'avaient rien de particulièrement attrayant. M. Lemay appelait parfois Quéquienne, lui recommandait de ne pas avoir peur des volailles et l'embrassait. Quéquienne s'essuyait, sans se douter le moins du monde de l'indélicatesse du procédé.

D'abord intimidé, il finissait par répondre avec assez de volubilité aux questions que le curé s'amusait à lui poser. Pour Quéquienne, le curé était un être surnaturel, un saint homme à qui l'on devait parler comme si l'on s'adressait à Dieu même. Cela nuisait un peu à la spontanéité de ses réponses qui, cependant, dénotaient chez lui une précocité peu ordinaire.

C'est qu'on était éduqué avec soin chez la famille Quénoche. Les expressions vulgaires y étaient bannies de la conversation. Le père et la mère étaient pieux, intelligents, et ne donnaient que de bons ex-

emples à leur progéniture. Bercés au chant des cantiques et renseignés de bonne heure sur les vérités religieuses, les enfants avaient eu, plus qu'à l'ordinaire, l'occasion de cultiver leurs bons instincts.

Sa mère lui ayant raconté la passion de Jésus-Christ, Quéquienne, alors âgé de quatre ans, avait tellement pleuré que l'on avait eu beaucoup de difficulté à le consoler. Cette exquise sensibilité ne l'avait cependant pas rendu parfait. Loin de là. C'était un impulsif qui, malheureusement, agissait parfois avant de réfléchir.

Il avait appris son alphabet à la maison, en jouant avec une assiette de métal sur laquelle toutes les lettres majuscules et minuscules figuraient en relief. Au printemps de 1852, il venait d'avoir cinq ans lorsqu'on l'envoya à l'école. Il apprit à lire couramment durant l'été et reçut comme prix, à son premier examen, un livre de prières qu'il lisait et relisait avec beaucoup d'intérêt.

Quéquienne n'était pourtant pas un élève modèle. La preuve en est que l'institutrice ayant voulu l'enfermer dans une chambre noire, il lui avait déchiré ses manches et égratigné les bras, ce qui ne l'avait pas empêché de subir l'incarcération gratuite et obligatoire.

Un jour, pendant la récréation, quelques-uns de ses condisciples avaient pris la liberté de le qualifier de "bonhomme Jacquot". Quéquienne était monté sur un banc pour atteindre la figure d'un grand qui avait contribué à le faire fâcher; il avait appliqué sur le nez de ce farceur intempestif un coup de poing qui avait ensanglanté cette protubérance faciale.

Comme les élèves s'en retournaient chez eux après la classe, une fillette assez grande, qui se disposait à rentrer à domicile, ayant voulu lui décerner l'inacceptable sobriquet, reçut une motte de terre en plein... dans une fenêtre de la maison de ses parents. Il y

avait des circonstances atténuantes, mais elles ne valaient pas grande chose. Les voici : Quéquienne aurait bien lancé une pierre au lieu d'une motte ; mais il n'y avait pas de pierres dans les environs. En second lieu, l'intention de Quéquienne n'avait jamais été de briser une vitre : il avait voulu tout simplement abimer un peu la figure de celle qui l'avait insulté.

Tout se sait à la campagne, et le curé fut bientôt mis au fait de ce qui s'était passé. Il appela Quéquienne et lui dit : — J'en apprends de belles sur ton compte. Il paraît que tu fais de la boxe ? Ce poing n'est pas bien gros pour faire du pugilat. Tu te sers aussi des armes de jet, et tu livres bataille aux femmes ? Tu égratignes comme un chat et tu déchires les vêtements comme un chien ? Il te faudra changer de conduite, si tu veux devenir à la fois un homme brave et un brave homme.

Quéquienne fut judicieusement puni de ces divers méfaits. Il s'accoutuma graduellement à réprimer ses impatiences, tâche qui lui fut facilitée par la bonne volonté de ses camarades, lesquels, sans doute grâce à l'intervention du curé, de l'institutrice et des parents, cessèrent de le taquiner. A six ans, Quéquienne devenait enfant de chœur ; à dix ans, il faisait sa première communion ; à onze ans, il commençait à chanter à l'église avec son père et tenait la comptabilité d'un forgeron illettré. L'institutrice du village avait été remplacée par un instituteur qui, par pur désir de se rendre utile, s'était consacré à l'apostolat de l'enseignement.

M. Joseph Bernier, dont on retrouve le nom élogieusement cité dans un ancien numéro du "Journal de l'Instruction Publique," avait autrefois fait la pêche à la baleine, étant originaire du Cap Saint-Ignace, c'est-à-dire d'une région qui avait fourni plus de marins que de coureurs de bois. La famille Qué-

noche l'avait connu à Saint-Barnabé. C'était même Mme Bernier qui était la marraine de Quéquienne.

M. Bernier ne boudait pas le travail intellectuel. Depuis sa jeunesse il s'était efforcé, et il s'efforçait encore, de compléter l'instruction élémentaire qu'il avait pu acquérir en bas de Québec. Bien qu'il eût dépassé la cinquantaine, il partait de très bonne heure le samedi matin, jour de congé, faisait souvent à pied, les trois lieues qui le séparaient de Sorel, allait passer la journée chez les Frères des Ecoles Chrétiennes afin de se perfectionner dans l'art pédagogique, et revenait chez lui, un peu tard parfois, mais toujours assez tôt pour chanter les louanges du Seigneur à la messe du lendemain.

—“Si je ne puis faire de mon école une école modèle, disait-il, j'en ferai du moins une école primaire supérieure.”

Quéquienne faisait des progrès rapides sous la direction d'un pareil maître. Sa seule rivale était une jolie petite fille d'à peu près son âge. L'instituteur aimait à entendre ces deux minuscules grammairiens âgés de neuf ans, étaler leur jeune science en faisant l'anayse d'une phrase inscrite au tableau noir. Quéquienne avait commencé par détester cette gentille enfant parce que ses camarades persistaient à lui dire que c'était sa *petite blonde*. Plus tard, il avait fini par l'aimer sans le lui dire, mais non sans se reprocher intérieurement ce qu'il considérait comme une faiblesse de la part d'un galopin de son âge.

Dans la famille Quénoche, les enfants étaient constamment occupés à quelque chose d'utile sous la surveillance de leurs parents, qui ne leur permettaient jamais de s'éloigner hors de vue. La préparation de leurs devoirs de classe et divers menus travaux leur laissaient très peu de temps à consacrer à la récréation. On lisait beaucoup à la maison. Les voisins s'y

réunissaient souvent durant les soirées d'hiver pour y entendre lire *Geneviève de Brabant*, *Les quatre fins de l'homme*, *Le Miroir des âmes*, *l'Instruction de Jeunesse* ou autres livres édifiants qu'on se passait d'une maison à l'autre.

UN MILITAIRE EN HERBE

Quéquienne avait été profondément impressionné par la lecture d'une dissertation sur l'état militaire. Le rôle glorieux du soldat, héroïque martyr des causes justes, lui faisait envie. Dès l'âge de dix ans, il avait résolu de se consacrer au noble métier des armes. Il en avait bien un peu parlé à ses parents, mais ceux-ci, la mère surtout, l'avaient si peu encouragé qu'il s'était décidé à garder pour lui-même ses rêves de gloire future. La soldatesque de 1837 avait laissé à la génération précédente des souvenirs peu propres à inspirer le respect de l'uniforme. Mais c'était à la France que notre héros en herbe voulait prêter l'appui de sa vaillante épée. Il se croyait Français de fait, puisqu'il l'était de langue et d'origine. Comme il avait fini par ne plus consulter personne à ce sujet, nul n'avait eu l'occasion de lui dire que l'état militaire, avait, de notre temps, cessé d'être une carrière surtout pour un Canadien-français. Replié sur lui-même et livré aux seules ressources de son imagination puérile, il s'était créé un état d'âme qui devait influencer beaucoup sur son avenir.

LES ELECTIONS

Au cours de cette période, plusieurs élections avaient eu lieu. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Le mouvement agraire, qui semble se généraliser au-

jourd'hui, a tenu le haut du pavé dans le comté de Richelieu pendant les dix années qui ont précédé la Confédération. M. Guévremont a été élu et réélu en qualité d'*habitant* jusqu'à sa nomination au Sénat. Lorsqu'on disait à ses partisans qu'il n'était pas suffisamment au courant des affaires politiques, on provoquait une réponse dans le genre de celle-ci :

— "Ah! monsieur, il est poli; bien plus poli que vos messieurs du Fort. Il nous ôte son chapeau chaque fois qu'il nous rencontre."

Le bonhomme Jacquot (le vrai) à qui l'on demandait son opinion, avait répondu :

— "Tu veux le saouère, eh! ben, saké tà yâbe, chu pou Ledémont."

Un orateur qui protestait de son dévouement à la classe agricole s'était attiré cette foudroyante répartition : — "On a pas besoin d'vot' sapré bricole : on l'attellera au joug."

La *Gazette de Sorel* sans y attacher le moindre sens péjoratif, ayant parlé des mains *calleuses* des cultivateurs, un partisan de M. Sincennes avait été violemment interrompu à la porte de l'église de Sainte-Victoire, et n'avait pas réussi à convaincre les gens que le rédacteur, M. Barthe, n'avait jamais écrit "*mains galeuses*".

Il y avait eu contestation de l'élection de M. Sincennes, mais le protêt n'avait pu être signifié qu'après une bataille en règle. La demeure du nouveau député avait été assiégée par les partisans de M. Guévremont, et certains habitants de Sainte-Victoire, qui étaient allés au marché ce jour-là, n'avaient pas vendu leurs charges de bois, ayant transformé leurs bûches en projectiles qu'ils avaient lancés à la figure des défenseurs de la maison Sincennes.

Le récit de cette bagarre, où il y avait eu de nombreux blessés, dont quelques-uns assez grièvement,

avait enflammé l'imagination des camarades de Quéquienne. A l'école que fréquentait celui-ci, M. Sincennes n'avait pas de partisan avoué. On tirait à la courte-paille pour désigner ceux qui devaient prendre son parti, puis on se battait, pas pour se faire du mal, mais afin de reproduire plus ou moins exactement ce qui s'était passé à Sorel. Cet agréable amusement n'étant pas du goût des autorités constituées, il avait fallu y renoncer, ce qui prouve qu'à l'école comme ailleurs *les libertés ne sont pas libres* et qu'il n'y a jamais moyen d'avoir un petit plaisir.



CHAPITRE III

A la campagne — Une invitation peu courtoise — Aménagement —
Départ pour les Etats-Unis — Les manufactures — A Fisherville
— A East Douglas — A l'école publique — Le 4 juillet — A
Woonsocket — Travaux d'industrie textile — A Manville — Bru-
talité — A Social — Nos compatriotes émigrés.

A LA CAMPAGNE

La banlieue de Sainte-Victoire commençait tout près de l'église. Deux routes, se croisant à angle droit, bornaient, au nord et à l'est, la Place d'Armes, l'église, le presbytère et l'école. Elles constituaient les deux seules rues du village, lequel comprenait une douzaine de maisons dont l'aspect n'avait rien d'absolument majestueux sous le rapport architectural.

Au nord et à l'ouest de l'église, une fois qu'on avait dépassé la salle publique ou maison du bedeau, l'œil ne rencontrait ni somptueux palais ni autre construction urbaine. La décharge coulait, lorsqu'il y avait de l'eau, au fond d'un ravin qui contournait le village et coupait deux des routes : celle de Saint-Aimé, de l'autre côté de l'école, et celle de Saint-Ours, entre la forge et la maison du notaire, celle-ci se trouvant, par le fait, reléguée dans la banlieue.

A dix arpents au nord de la Place d'Armes, la rivière Saint-Joseph, ou Pot-au-Beurre, épandait ses flots peu tumultueux sous l'unique arche d'un pont de 25 pieds de longueur. Les crues d'automne (d'hiver parfois) et de printemps et les dégels de printemps don-

naient à ce paisible cours d'eau des proportions beaucoup plus vastes. La décharge elle-même sortait alors de son lit, ce qui procurait aux écoliers le plaisir de patauger sur les ponts, recouverts d'une eau glacée qui leur caressait les mollets, ou de patiner sur le miroir de glace s'étendant à perte de vue sur les champs inondés.

Les terres, de trente arpents de longueur sur trois arpents de largeur, avaient été concédées à partir de cette rivière pour former le rang du nord et le rang de l'église. Les fermes de ce dernier rang, s'allongeant dans la direction de Saint-Aimé, allaient aboutir au rang de Bellevue, qui formait la limite sud de la paroisse. Celles du rang du nord aboutissaient au rang de Raimbaud, qui formait la limite nord de Sainte-Victoire, et dont les terres rejoignaient la rivière Richelieu.

A environ deux milles à l'est de l'église, la route bifurquait. L'un des tronçons, se dirigeant vers le sud-est, à travers le rang de Prescott, atteignait cette partie de Saint-Aimé devenue depuis la paroisse de Saint-Louis. L'autre route, qui conduisait à Saint-Ours, passait à travers le rang de la Basse. Sainte-Victoire étant une paroisse détachée de Sorel, avoisinait cet endroit et avait sa limite ouest dans les environs du Marais. Saint-Robert avait plus tard été détachée de la paroisse de Sainte-Victoire.

Pays plat; terrain assez fertile mais peu *sourceux*. Chaque ferme avait ordinairement deux puits assez profonds; l'un près de la maison et l'autre aux champs. Ce dernier servait à abreuver les animaux en pâturage durant les mois d'été. Les roches qui avaient servi à empierrer ces puits (on disait *pierroter*) avaient parfois dû être transportées de très loin.

Chaque puits avait sa brimballe, espèce de levier assujetti à un poteau d'une dizaine de pieds. L'ex-

trémité inférieure du levier reposait sur le sol où elle était retenue par un poids. Du sommet du levier pendait, soit un crochet en bois, soit une longue gaule munie de ce qu'on nommait une *main-de-fer*, à laquelle on accrochait le *seau ferré* pour le descendre dans le puits. Lorsque le seau était rempli, le poids placé à l'extrémité du levier aidait à le remonter à la margelle.

En hiver, la main-de-fer se couvrait d'une belle couche de glace qui faisait envie, mais qu'on ne pouvait toucher, par un froid sec, sans risquer d'y laisser un lambeau d'épiderme. Un jeune farceur ayant conseillé à Quéquienne d'y mordre à belles dents, les lèvres du trop obéissant marmot s'étaient tellement collées au glaçon qu'il était retourné chez lui la bouche toute ensanglantée. C'est qu'il y avait alors comme aujourd'hui des gamins qui ne demandaient pas mieux que de jouer aux jeunes des tours plus ou moins pendables.

UNE INVITATION PEU COURTOISE

Ce n'était pas la première fois que l'on abusait de la trop confiante naïveté de Quéquienne. Ne s'était-il pas, l'été précédent, laissé initier aux mystères de l'ordre peu distingué des Chevaliers du Petit-Pupu? Deux des grands écoliers, stylés par leur frère aîné qui n'allait plus à l'école, avaient offert à leurs jeunes condisciples de leur donner à chacun un bel oiseau tout fraîchement éclos et répondant au nom poétique de pupu. Il y en avait, ou du moins il était censé y en avoir, de toutes les couleurs et pour tous les goûts. Celui-ci en avait retenu un vert, celui-là, un rouge et cet autre un jaune.

Après la classe, toute la marmaille s'achemina vers le nid, situé en arrière des bâtiments; mais les mysti-

ficateurs les arrêtaient en route, refusant d'en admettre plus d'un à la fois. Avant de pénétrer sur les lieux, il fallait se soumettre à une épreuve, puisqu'il est convenu qu'on n'a rien sans peine. L'organisateur de la fête introduisait entre les dents de l'aspirant une mince lanière de caoutchouc qu'il étirait pour la laisser se rabattre sur les lèvres de la victime.

Celle-ci, les lèvres pincées, c'est le cas de le dire, s'avancait alors vers le chapeau de paille qui recouvrait le nid. Le maître des cérémonies soulevait prudemment l'un des bords du chapeau et le postulant, couché à plat ventre, avait tout juste l'espace nécessaire pour introduire sa main sans pouvoir regarder en-dessous.

— "Prends garde d'effaroucher la mère et d'étouffer l'oiseau en le serrant trop fort" lui disait-on. Vous me croirez si vous voulez; mais ce n'était pas du tout un oiseau qu'il y avait là. C'était quelque chose de moins propre. Autant vaut l'avouer tout de suite: Eh! bien, oui, *c'en était*. Complètement désabusé, le pauvre ornithologiste était invité à mettre sa main sous son gilet pour y dissimuler le corps du délit, et à ne rien dire afin de ne pas dissuader les autres qui, trompés à leur tour, n'oseraient plus rire de lui.

A leur retour à la maison, Quéquienne et son frère, interrogés sur la cause de leur retard, durent avouer leur déconvenue. Dès qu'ils lui eurent dit qu'ils étaient allés à la chasse au petit pupu, Quénoche comprit qu'ils avaient grand besoin de se laver les mains, ce qui semblerait prouver que cette scie était déjà assez ancienne.

J'ai parlé de caoutchouc. Cet article était alors peu abondant à Sainte-Victoire, où l'usage des sabots nuisait à la vente des claques. Il y en avait cependant, seulement ce produit était connu sous le nom euphonique de *djinn robette*, transformation plutôt inatten-

due d'*India Rubber*. Et dire qu'en ce temps-là personne, à Sainte-Victoire, ne savait un mot d'anglais ! Où l'anglicisme n'allait-il pas se nicher ? Quéquienne, qui était devenu de bonne heure le grand épistoller des illettrés des deux sexes, écrivait, sous la dictée d'une jouvencelle racontant à son amie absente qu'elle avait rencontré un garçon bien *smatte*, sans se douter le moins du monde qu'il se servait du mot anglais *smart*, défiguré et pris dans le sens que lui attribuaient alors les Yankees.

AMENAGEMENT

Toutes les maisons se ressemblaient plus ou moins. Les plus anciennes avaient une ou deux grandes cheminées. Elles se composaient d'un rez-de-chaussée et d'un grenier, avec ou sans lucarnes. Le rez-de-chaussée était partagé en quatre pièces ; des chambres à coucher étaient parfois aménagées au grenier. Le carré de la maison était construit en grosses pièces de bois équarries et recouvertes d'un revêtement en planches, le tout blanchi à la chaux. Les murs intérieurs étaient crépis en argile ou en mortier et enduits de lait de chaux. Les pignons étaient parfois lambrissés en *déclin* et peints en vert ou en jaune soufre. Des contre-portes et des contrevents peints en vert tranchaient sur le blanc de la maison.

Un banc des *siaux* était placé près de la porte avec ses seaux, baquets et autres récipients. Un gros poêle de fonte, généralement à deux ou trois ponts, était encadré dans les murs de séparation de façon à réchauffer toutes les pièces. Le bois de chauffage était empilé sous l'escalier, avec le *quart-à-draque* où sùrissait la pâture des cochons à l'engrais. Des tables, des chaises, de hautes couchettes à colonne, des cou-

chettes plus basses, que l'on poussait sous le lit pendant la journée, un banc-lit qui servait de sofa durant le jour et de couchette durant la nuit, un dressoir, une armoire, l'indispensable *ber* et des ustensiles de cuisine complétaient à peu près l'ameublement. Le devant de la maison, soigneusement sablé, ratissé, balayé et entretenu donnait une apparence proprette à ces agrestes demeures.

On était très hospitalier, très *porté* à s'entr'aider. Nul ne songeait à faire boucherie sans envoyer aux voisins un rôti de lard frais, accompagné d'une douzaine de bouts de boudin. La messe de minuit, suivie de plantureux réveillons où l'on consommait force ragouts, tourtières, beignes et tartes, les fêtes de Noël, du Jour de l'An, des Rois, les jours gras, Pâques et la Sainte-Catherine fournissaient autant d'occasions de se réjouir. Pour être moins joyeuses, les manifestations religieuses du Jour des Morts, de l'Avent, du carême et de la semaine sainte n'en attiraient pas moins la foule à l'église. Après les offices de la Toussaint Quéquienne aimait à prendre son tour pour sonner le glas ininterrompu qui annonçait la commémoration des défunts.

L'EMIGRATION

On ne s'ennuyait pas à Sainte Victoire où il n'y avait pourtant ni théâtre, ni cinéma, ni salle de billard, ni piano, ni même de phonographe. Et cependant, l'émigration aux Etats-Unis commençait à dépeupler la paroisse. Trois des jeunes filles d'un *habitant* qui paraissait à l'aise étaient parties avec une autre famille pour aller travailler dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre. Deux d'entre elles étaient revenues avec de belles robes de soie. L'autre

était restée à l'étranger, disant qu'elle reviendrait au pays lorsque son bas de laine serait plein d'argent.

Deux ou trois familles étaient allées s'établir à Bourbonnais, dans l'Illinois. C'était quelque temps avant l'apostasie de Chiniquy. Un homme et sa femme y étaient morts des fièvres intermittentes peu après leur arrivée dans cette région alors insuffisamment assainie. Les autres ne sont jamais revenus. Quénoche avait été tenté d'émigrer, mais avait fini par laisser partir ses voisins sans les suivre.

Quéquienne agissait parfois en qualité de commis aux écritures lors des nombreuses ventes par encan qui précédaient le départ des émigrants. En 1859, Quénoche se trouvait chef d'une famille de neuf enfants dont quelques-uns commençaient à grandir. La vie devenait plus difficile. La fabrication mécanique des chaussures nuisait à la cordonnerie domestique. Il vendit sa maison, en se réservant le droit de rachat à un prix spécifié, et se rendit avec sa famille à Saint-Denis pour y prendre le bateau qui devait les conduire à Montréal.

DEPART POUR LES ETATS-UNIS

En 1858, M. Bernier avait été remplacé à l'école du village de Sainte-Victoire par un instituteur qui était censé enseigner l'anglais, bien qu'il fût peu versé dans la connaissance de cet idiome. Heureusement pour Quéquienne, un jeune étudiant, Irlandais d'origine et Montréalais de naissance, était venu passer un an chez le nouveau maître d'école afin de se perfectionner dans l'étude de la langue française. Il s'était pris d'affection pour Quéquienne et s'était chargé de lui faciliter l'étude de l'anglais, langue que celui-ci maniait, d'une façon peut-être incorrecte mais suffi-

samment intelligible, lors de son départ pour les États-Unis.

Cet excellent ami, en faisant ses adieux à Quéquienne, lui avait donné un livre de prières imprimé en anglais. Il lui avait fortement recommandé de ne pas oublier qu'il était Canadien. Quéquienne s'est toujours rappelé ce sage conseil et il se souvient encore avec reconnaissance des bons procédés de M. Alfred Mullins, qu'il n'a jamais revu et qui, devenu marin, a du périr dans un naufrage.

La famille Quénoche s'était rendue à Saint-Denis quelques jours avant l'arrivée du bateau, afin d'avoir le temps de visiter des parents : à Saint-Denis, où Quéquienne avait encore sa bisaïeule, son aïeule et quelques oncles et tantes maternels, et à Contrecoeur, où demeuraient son grand-père, sa grand-mère et ses oncles et tantes paternels. La saison sucrière battait son plein et, le douzième anniversaire de sa naissance, Quéquienne prenait ses ébats autour de la cabane à sucre située dans l'érablière de son grand-père, au brûlé de Contrecoeur.

Il avait aidé à recueillir l'eau d'érable, mangé de la trempette, de l'omelette au sucre, de la *tire*, et lutté avec ses cousins afin de constater s'ils étaient plus forts que lui. Ils l'étaient. Quéquienne se consolait en disant qu'ils étaient plus grands et plus âgés que lui, tandis qu'eux prétendaient que les gens de Contrecoeur valaient mieux que les gens de Sainte-Victoire. Grave problème resté *insolutionné* comme une foule d'autres.

Enfin le vapeur *Chambly* parti du village du même nom pour son premier voyage de l'année, s'arrêta à Saint-Denis. La famille Quénoche, accompagnée de deux tantes et d'un oncle maternels de Quéquienne, qui partaient aussi pour les États-Unis, s'embarqua sur ce pyroscaphe. Le balancier de la machine

s'ébranla, les aubes des roues latérales battirent les flots et le navire descendit jusqu'à Sorel, puis remonta le fleuve jusqu'à Montréal. Les eaux charriaient encore quelques glaçons, mais pas assez pour nuire à la navigation.

Plusieurs familles d'émigrants étaient à bord et la conversation des quelques voyageurs qui avaient déjà demeuré dans les États manufacturiers était écoutée avec beaucoup d'intérêt. Le pont Victoria n'était pas encore construit. Il devait être inauguré l'année suivante. Du quai où le *Chambly* alla s'amarrer, l'on apercevait la ligne des piliers qui s'étendait à travers le fleuve; mais la superstructure n'avait pas encore fait son apparition. Sur la rive sud, à Saint-Lambert, se trouvait la tête de ligne de l'unique voie ferrée se dirigeant alors vers les États de l'Est.

Un train y était en voie de formation et, de la rive Montréalaise, on pouvait voir une locomotive avançant et reculant pour réunir sur une même voie les wagons à destination de Rouse's Point ou d'autres stations américaines. Les émigrants traversaient le fleuve dans des barques à rames, chaque embarcation portant une vingtaine de personnes et les bagages. Les enfants s'intéressaient beaucoup aux incidents du voyage. L'un des bateliers avait fait un grand plaisir à Quéquienne en lui permettant d'appuyer le mouvement de sa rame.

Il n'y avait pas de quai de gare à Saint-Lambert. On se hissait comme on pouvait dans ce que le populaire nommait tout simplement *les chars*. On dit: *les gros chars* depuis l'avènement des *tramways*, auxquels on donne aujourd'hui le nom de *petits chars*. Étymologiquement, ce dernier nom vaut bien l'autre. On s'installait sur les sièges rembourrés, recouverts en peluche rouge: de beaux fauteuils en *velours veloutré*, comme disait l'un des voyageurs.

Après quelques heures d'un va-et-vient assez fatigant, agrémenté de fortes secousses chaque fois que l'on tentait d'accoupler ou de découpler des wagons, le convoi se remettait en marche. Le service ferroviaire était alors dans son enfance. Les voies étaient mal ballastées, les arrêts, longs et fréquents, l'organisation, tout-à-fait rudimentaire. Peu de lignes allaient directement d'un point à l'autre. Les tracés avaient été établis plutôt en vue de s'assurer une clientèle de transport que pour raccourcir les distances. Une nuit suffit maintenant pour se rendre de Montréal à Boston. Il fallait alors trois ou quatre jours pour aller de Sorel à Worcester.

Presque tous les émigrants franco-canadiens partaient avec l'intention bien arrêtée de revenir après avoir gagné assez d'argent pour mettre ordre à leurs affaires. On avait peut-être un peu trop dépensé pour de belles voitures, des harnais coûteux, de belles robes de carriole; on s'était peut-être endetté; ou bien l'on désirait amasser un peu d'argent afin de pouvoir établir les garçons. Les salaires réunis du père et des enfants employés dans les manufactures devaient permettre de faire des économies et de revenir au Canada pour y vivre à l'aise. Hélas! ces optimistes prévisions ne se sont pas toujours réalisées. Après avoir grandi dans les centres manufacturiers, les enfants, une fois revenus au pays, ne pouvaient plus reprendre goût à la vie des champs.

On apportait de quoi se nourrir en route. Les changements de ligne étaient fréquents et l'attente des trains occasionnait beaucoup de retards. On couchait dans les vastes salles des grandes gares, où nos pauvres compatriotes dépaysés offraient un spectacle peu propre à les faire apprécier à leur juste valeur par des régnicoles disposés d'avance à les critiquer. Québécois avait été fort scandalisé de voir un idiot

de quinze ans portant, accroché à sa ceinture, un vase, qui peut avoir son utilité en certains cas, mais qu'on n'a pas l'habitude d'exhiber en public. Des protestations s'étaient fait entendre et l'on avait, assez difficilement, fait comprendre au futur Yankee que l'idée qu'il se faisait du sans-gêne américain était peut-être intuitive, mais que sa mise en pratique était incongrue, sinon déplacée.

Il y avait eu une fête militaire dans l'une des villes traversées par le train qui portait la famille Quénoche. Des miliciens, que Quéquienne prenait pour des soldats réguliers et qui faisaient plutôt partie de la garde nationale de l'État, étaient venus à la gare pour saluer le départ d'officiers haut-gradés, probablement en tournée d'inspection. Ceux-ci étaient de fort beaux hommes, portant un uniforme bleu-ciel tout chamarré d'or, avec casques dorés surmontés d'une longue queue blanche, épaulettes à torsades d'or et sabres à fourreaux dorés. Les miliciens, rangés en bataille sur le quai de la gare, portaient l'uniforme bleu à parements rouges.

Ce déploiement militaire avait charmé Quéquienne au point qu'il était plus que jamais décidé à se faire soldat. A ses yeux inexpérimentés, tout ce panache et toutes ces fanfreluches étaient autant de marques distinctives de la valeur de ces rudes guerriers qui, probablement, n'avaient jamais vu le feu, ni même fait le service militaire, sauf, peut-être les officiers, objets de cette ovation. Quéquienne n'en resta pas moins convaincu que, pour avoir le droit de porter beaucoup d'or sur des étoffes de couleur voyante, il fallait avoir tué beaucoup d'hommes en se livrant à la louable occupation qui consiste à démolir ses semblables.

Ayant quitté le convoi à Worcester, Massachusetts, la famille Quénoche se fit conduire à Bremen, près de

Milbury. Une famille de Sainte-Victoire, établie là depuis quelque temps, attendait nos voyageurs. Le caractère hospitalier de nos compatriotes restait le même, ou s'accroissait davantage de l'autre côté de la frontière. Ceux qui émigrent pour aller chercher du travail n'ont pas les moyens de s'installer à l'hôtel avec leurs familles. Les Canadiens émigrés se faisaient un plaisir de donner asile aux nouveaux arrivés, surtout s'il s'agissait d'anciennes connaissances, en attendant que la famille pût se placer quelque part.

LES MANUFACTURES

Dans la Nouvelle-Angleterre, les manufactures se multipliaient au point que des agents venaient embaucher des familles dans nos paroisses canadiennes, afin de suppléer au manque de main-d'œuvre. Les chutes d'eau étaient nombreuses dans ce pays accidenté. Les manufactures n'avaient pas les énormes dimensions qu'elles ont atteintes plus tard, mais il y en avait sur presque tous les cours d'eau utilisables.

On commençait à peine à se servir de la vapeur pour augmenter la force motrice. Un petit village surgissait autour de chaque barrage artificiel, le manufacturier construisant des maisons pour y loger ses ouvriers.

Quelques jours après son arrivée, Quénoche avait pu se placer avec sa famille au service de la petite manufacture de Fisherville, où l'on fabriquait de la toile à fromage. Quéquienne fit là ses premières armes. On l'avait armé d'un balai et d'une brosse et il faisait la guerre à cette mousse cotonneuse que les machines répandent autour d'elles et qui détermine la rupture des brins lorsqu'on lui permet de s'accumuler. Il était en outre chargé d'entretenir les bobines

de cardage alimentant deux rouets mécaniques de la catégorie primitive des *hand-mules*.

La manufacture était de dimensions relativement restreintes. Le soubassement contenait la grande roue à aubes mue par les eaux du canal. Au rez-de-chaussée se trouvait de *batteur-éplucheur*, les cardes mécaniques et une série de calandres qui recevait le coton cardé et le transformait graduellement en cordons de plus en plus ténus jusqu'à ce qu'il fut enroulé sur les bobines servant à la filature. Le premier étage contenait les rouets fixes pour la filature de la chaîne, les machines à ourdir et la salle d'encollage. Au deuxième, fonctionnaient les métiers à tisser. Enfin, le troisième, qui se trouvait sous les combles, comprenait les deux paires de *hand-mules* qui, à elles seules filaient toute la trame requise par l'établissement.

A FISHERVILLE

L'église catholique la plus rapprochée de Fisherville était située à Grafton. Par une belle journée de dimanche, Quéquienne, accompagné de son père et de son frère aîné, avait parcouru à pied les dix ou douze milles de routes montagneuses qui les séparaient de cet endroit. Ils étaient arrivés un peu tard pour la messe et n'avaient rien compris au sermon prononcé en un anglais beaucoup plus littéraire que celui qu'ils entendaient à la manufacture. Il n'y avait pas, dans toute la région manufacturière, une seule paroisse exclusivement franco-canadienne. Les nôtres étaient tellement dispersés ça et là qu'on ne les voyait qu'en très petit nombre dans les églises catholiques construites par les Irlandais.

Quéquienne n'eut pas l'occasion de retourner à la messe à Grafton. Des réparations urgentes ayant né-

cessité la suspension des travaux de fabrication à Fisherville, la famille Quénoche avait trouvé à East Douglas quelques semaines de travail qui furent également suivies d'un chômage forcé. Pour ne pas manquer d'ouvrage, les nouveaux arrivés devaient se résigner à de fréquents déménagements. Ils trouvaient à s'engager dans les fabriques où il y avait un besoin immédiat de main-d'œuvre; mais on n'hésitait pas à les remplacer avant de leur donner le temps nécessaire pour acquérir la dextérité des anciens, dès qu'on pouvait leur substituer quelques-uns de ces derniers.

Ici, c'était l'eau qui manquait pour la force motrice; là, il fallait arrêter la grande roue pour réparer d'anciennes machines ou en installer de nouvelles; ailleurs, il y avait eu surproduction et l'on enrayait les travaux pour attendre la hausse des produits. Une crise industrielle semblait imminente. Les perspectives étaient peu encourageantes pour les Canadiens nouvellement expatriés.

Toute la vallée de la rivière Blackstone était déjà ponctuée de petites villes et de villages manufacturiers. Étroitement encaissée entre des collines assez élevées, cette rivière prend sa source dans l'État du Massachusetts, aux environs de Worcester, entre dans l'État du Rhode Island à Woonsocket, reçoit un certain nombre de tributaires peu volumineux qui lui apportent leurs eaux contaminées par l'utilisation des forces hydrauliques et promène ses méandres jusqu'à la mer, la distance à vol d'oiseau entre sa source et son embouchure étant d'environ 50 milles.

L'eau de cette rivière était encore assez claire pour que l'on prit plaisir à s'y baigner et à y faire la pêche.

Depuis, les manufactures se sont tellement agrandies et multipliées sur ses bords qu'on n'y voit plus ni baigneurs ni poissons, ses eaux étant empoisonnées

par toutes sortes de teintures, détritux et autres saletés peu potables, en dépit du champ d'épuration établi à Milbury.

A EAST DOUGLAS

East Douglas n'avait alors qu'une seule manufacture de coton; mais on y comptait plusieurs manufactures de haches où des Canadiens, alléchés par de forts salaires, allaient ruiner leur santé. A cheval, en face d'une énorme meule, sur une pièce de bois qu'un mécanisme soulevait à des intervalles réguliers, ils aiguisaient des haches, des faux, des sabres ou des *machetes*. Après trois ou quatre ans de ce travail, qui leur rapportait de quatre à cinq piastres par jour, ils avaient les poumons tellement encrassés par la limaille et la poussière des meules qu'ils retournaient au Canada pour y mourir de pneumonie.

D'autres Canadiens travaillaient à la confection des chaussures. Cette industrie commençait à peine à se servir des machines. Pour activer la production, l'on avait recours à la division du travail. Presque toutes les semelles étaient chevillées. Les chevilleurs travaillaient à la pièce et, à force de répéter toujours les mêmes mouvements, ils atteignaient une rapidité et une adresse phénoménales. La main gauche tenait le perçoir (*pegging awl*) que la main droite frappait d'un coup de marteau. La bouche du chevilleur était constamment remplie de chevillettes de bois qu'il renouvelait sans perdre de temps.

La main gauche retirait le perçoir, se portait vers la bouche, y prenait une cheville que la main droite enfonçait d'un seul coup de marteau.

Ces divers mouvements s'exécutaient avec une telle rapidité et une telle sûreté de main que le chevilleur expédiait chaque jour 40 paires de chaussures d'hom-

mes ou 60 paires de chaussures d'enfants. Les hommes gagnaient ainsi de bons salaires tant que le travail durait; mais il y avait du chômage.

A L'ECOLE PUBLIQUE

La manufacture de coton où ils étaient employés ayant fermé ses portes, les deux jeunes Quénoche furent envoyés à l'école américaine. Quéquienne expliqua à l'institutrice que son frère et lui savaient lire et écrire, ce qu'elle fut bien forcée d'admettre lorsqu'ils lui écrivirent leurs noms d'une façon très lisible.

Très étonnée d'apprendre qu'il y avait des écoles au Canada, l'aimable jouvencelle entreprit de lire à haute et intelligible voix les noms de ses deux nouveaux élèves. Elle n'y parvint pas: absorbées par ses jolis yeux, répétées dans la matière grise de sa boîte crânienne et triturées dans l'engrenage de ses dents, les syllabes exotiques constituant ces deux noms pourtant bien simples sortaient de sa bouche mutilées au point de n'être plus reconnaissables.

Crut-elle y reconnaître quelque mystérieuse incantation magique? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne voulut pas admettre que l'on put porter dans son école des noms aussi insolites. Elle décréta donc, séance tenante, que leur nom de famille serait Beltram, que le petit nom de Quéquienne serait Charlie, et que l'autre, qui se nommait Denis, serait à l'avenir connu sous le nom de Daniel. Ces noms ne ressemblaient en rien à leurs noms français; mais ils étaient plus commodes pour l'institutrice. On a beaucoup reproché aux Canadiens émigrés d'avoir changé leurs noms. Or il est arrivé très souvent que ces transformations ont été faites sans les consulter et parfois malgré eux.

L'instabilité des conditions d'existence de la famille Quénoche fut cause que la jeune pédagogue perdit bientôt ses deux seuls élèves canadiens. Quéquienne n'apprit qu'une seule chose à cette école, savoir : qu'il était plus instruit que tous les jeunes Américains de son âge rencontrés à ce dispensaire d'instruction juvénile.

LE 4 JUILLET

A East Douglas, Quéquienne eut pour la première fois l'occasion d'assister à la célébration du 4 juillet. Moins bruyante et surtout moins bouffonne, cette manifestation patriotique lui eût plu davantage. Les parades militaires l'intéressèrent beaucoup plus que le grotesque défilé des "*horribles and antiques*," hyperbolique mascarade de farceurs déguenillés, coiffés de chapeaux invraisemblables, brandissant des armes hétéroclites et se livrant à des gambades, à des contorsions peu dignes d'hommes libres commémorant l'indépendance de leur pays.

Les uns soufflaient dans des trompes ou des porte-voix ; d'autres frappaient à tour de bras sur des tambours de basque ou sonnaient de grosses cloches qu'ils tenaient à la main. Véritable orgie de couleurs disparates, de sons incohérents dominés par l'explosion presque incessante de milliers de pétards. Enfin, le dernier masque coiffé d'un couvre-chef orné de deux cornes de bœuf, disparut en chevauchant à rebours une rossinante efflanquée. Quéquienne ayant demandé à quelqu'un ce que ce cornifère prétendait représenter, on lui avait répondu que c'était John Bull, le prototype de l'accaparement et du *Rule Britannia per fas et nefas*. Ce ne sont peut-être pas les propres paroles dont se servit l'interlocuteur de Quéquienne ; mais c'était quelque chose dans ce sens.

Durant l'après-midi, il y eut pique-nique, concert en plein air, discours et pétards. La nuit venue, il y eut re-pétards, feu d'artifice et brouhaha ininterrompu. Les enfants des Canadiens récemment immigrés ne songeaient pas à demander des sous à leurs parents pour prendre une part active aux bruyantes et coûteuses réjouissances auxquelles se livrait la marmaille née à l'ombre de la bannière étoilée. La perspective de retourner au Canada les préoccupait beaucoup plus que la commémoration de l'indépendance américaine.

A WOONSOCKET

Pour ne pas manquer de travail, la famille Quénoche alla passer quelque temps à New-Worcester d'où elle se transporta à Woonsocket. Lors de ce dernier déménagement elle rencontra, au moment où "l'Aurore aux doigts de rose entrouvrait les portes de l'Orient," une cavalcade et une longue file de voitures, le tout véhiculant un cirque et une ménagerie qui, après avoir donné une représentation à Blackstone, avaient nuitamment replié leurs tentes et allaient dresser celles-ci près d'Uxbridge. Les costumes des écuyères et les uniformes des musiciens étaient passablement défraîchis. Quéquienne put alors constater que, vu de trop près, "tout ce qui luit n'est pas d'or."

Avant la construction du chemin de fer Providence & Worcester, le transport entre ces deux villes s'était effectué surtout au moyen d'un canal que l'on voyait encore, avec son chemin de hâlage, en maints endroits le long de la rivière Blackstone. Cette route fluviale une fois abandonnée, les anciens barrages, le canal, les écluses et déversoirs avaient été utilisés par les entreprises manufacturières. A Woonsocket, la rivière Blackstone décrit un "S" un peu allongé

avant de reprendre son cours vers l'Est. C'est dans cette espèce de boucle que se sont groupées les premières manufactures de l'endroit.

Les principales étaient alors la "Globe", la "Ballou", la "Lyman," la "Bartlett," la "Wells," la "Harris," la "Jenks," la "Clinton," (que les Canadiens nommaient "La Quarantaine"), la "Social," la "Bernon" et la "Hamlet," toutes manufactures de coton à l'exception de la "Harris" qui fabriquait des étoffes de laine.

La population totale de la ville ne dépassait pas 3,000 âmes, dont à peu près 200 Canadiens, hommes, femmes et enfants compris. Les nôtres, disséminés en petits groupes dans ce milieu anglophone, y étaient encore déplorablement isolés. Woonsocket compte aujourd'hui plus de 40,000 âmes dont les deux tiers sont d'origine française.

L'hygiène publique était alors piètrement organisée. Les manufacturiers avaient leurs coudées franches. Les règlements sanitaires ne les gênaient pas beaucoup. Les roues d'engrenage et autres mécanismes dangereux n'étaient pas toujours recouverts d'abris protecteurs. Malheur à l'ouvrier distrait! Quelques-uns avaient perdu la vie pour s'être imprudemment approchés d'une grande courroie de transmission qui les avait saisis par leurs habits et leur avait brisé le crâne en les entraînant autour d'un arbre de couche. Nombreux étaient les mutilés qui s'étaient fait broyer les doigts ou rompre les os d'un bras ou d'une jambe.

Les portes des manufactures s'ouvraient à cinq heures du matin et se fermaient à sept heures du soir, avec relâche de midi à une heure pour le dîner, ce qui faisait bien treize heures de travail par jour. Et il en était ainsi durant toute l'année. Pas de Noël, pas de Jour de l'an; une seule fête dans les douze mois: c'était le 4 juillet.

Le *Thanksgiving Day* ou jour d'actions de grâce, que certains Canadiens nommaient la *Sainte-Skivine*, ne dispensait pas du travail. Seulement, ce jour-là, le manufacturier faisait distribuer un dindon à chacune de ses familles ouvrières. De très jeunes fillettes et garçons, dont quelques-uns ne dépassaient pas l'âge de huit ou neuf ans, étaient astreints à ces longues heures de travail, commençant et terminant leur journée à la lumière artificielle alors fournie par une huile nommée *lighting fluid*.

Les maladies étaient fréquentes, et ceux qui n'étaient pas encore acclimatés fournissaient leur bonne part d'invalides et d'estropiés.

La famille Quénoche ne demeura pas longtemps dans le quartier de Bernon où elle s'était rendue d'abord et où personne ne comprenait un seul mot de français. Elle repassa le pont et alla s'installer près du centre où il y avait quelques familles canadiennes. Les deux garçons allèrent travailler dans la *spinning room* ou filature de chaîne de la manufacture Lyman. La manière d'agir des ouvriers et ouvrières employés dans cette salle *était peu propre* à donner une haute idée de leur sens moral, et nos deux jeunes Canadiens songeaient à demander du travail dans un milieu plus édifiant, lorsque Quéquienne fut atteint de fièvre typhoïde. A la suite d'une syncope qui l'avait terrassé entre deux rouets mécaniques, il dut s'aliter. Au bout de quatre semaines, il entra en convalescence au moment où son frère était frappé de la même maladie. Toute la famille y passa à tour de rôle. Peu de temps après, la sœur aînée dut se faire amputer un doigt qu'elle s'était fait écraser dans un engrenage.

Trois hommes venaient d'être condamnés à l'emprisonnement perpétuel pour un meurtre commis près de la manufacture Harris. La peine de mort étant

abolie dans le Rhode Island, les Canadiens échappèrent à l'humiliation de voir l'un des leurs monter sur le gibet, car l'un des condamnés, bien que né aux Etats-Unis et parlant à peine quelques mots de français, n'en était pas moins d'origine franco-canadienne. En somme, la famille Quénoche avait mille raisons de regretter son pays natal.

TRAVAUX D'INDUSTRIE TEXTILE

Une fois rétablis, les garçons reprirent le travail dans les manufactures, mais renoncèrent à la promiscuité du *spinning room* et travaillèrent dans le *mule room* où le sexe laid était seul admis. Ils redevinrent *roping boys* ou préposés au service des bobines en attendant leur promotion au rang de *piecers*, c'est-à-dire de rattleurs des brins qui se rompaient en sortant des rouleaux. Le mot *piecer*, prononcé à l'anglaise, faisait un drôle d'effet dans la bouche des Canadiens qui l'introduisaient dans une phrase française, surtout lorsqu'ils transformaient le nom en verbe et affirmaient qu'un tel gagnait sa vie à *piecer sur les mioûles*.

Parfois nos gens eussent été fort embarrassés s'il leur eut fallu trouver l'équivalent français du mot anglais généralement usité. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais consulté un dictionnaire, et vous les eussiez bien étonnés en leur disant que ces choses-là pouvaient se dire en français. Parmi les Canadiennes chargées de conduire de quatre à huit métiers mécaniques, il y en avait pourtant un certain nombre qui, au Canada, avaient tissé au métier à pédales.

Une fois rendues aux Etats-Unis, ce n'étaient plus des tisserandes; c'étaient des *ouiveuses* (*weavers*). La trame était devenue du *filling*; la chaîne était du

warp; les ourdisseuses *spoulaient* comme de vraies *spoolers*. Les Canadiens de la *card room* *strippaient* les cardes; dans la *spinning room*, les gens *spinnait* et les *doffers* remplaçaient les bobines pleines par des bobines vides. Il y avait le *soupeur* (*super*) ou surintendant, le *boss*, le *saccann'de boss* et les *spare hands* ou surnuméraires,

A MANVILLE

Les Quénoche allèrent passer quelque temps à Manville. La manufacture de l'endroit ayant fermé ses portes, Quéquienne alla à l'école où on le mit à faire du calcul oral avec des gamins qui en étaient encore au début de leur table de multiplication et qui riaient de son accent étranger, sans soupçonner qu'il aurait pu en remonter au maître en fait d'arithmétique. Il y pratiqua surtout le pugilat avec un succès remarquable.

Il y avait près d'un an qu'il endurait de grossières insultes à cause de sa nationalité. Il n'avait pas voulu se battre parce que c'était un péché et que ses parents le lui défendaient. Ses compagnons de langue anglaise étaient au contraire encouragés par leurs parents à cultiver leurs biceps au détriment de leurs camarades. Quéquienne avait fréquemment souffert de l'insolence agressive de ces mioches turbulents.

BRUTALITE

Une fois, à la manufacture Lyman, un Américain âgé de 18 ans et long de six pieds, lui avait, d'un coup de poing, poché un œil de façon à le rendre borgne pendant trois ou quatre jours. Voici en

quelles circonstances le fait s'était produit : L'Américain était assis sur un garde-fou placé au sommet d'un escalier, et plaisantait avec Quéquienne, lequel était assis sur le plancher. A un moment donné, Quéquienne, sans penser à mal, saisit le pied du grand escogriffe. Celui-ci crut, ou feignit de croire, qu'il avait voulu le précipiter à l'étage inférieur.

Il renversa Quéquienne et lui piétina la figure. Il n'était pas chaussé; mais Quéquienne trouva qu'il n'avait rien de commun avec Achille aux pieds légers. Quéquienne se releva et empoigna son antagoniste avec assez de vigueur pour lui imprimer ses dix doigts sur la poitrine à travers la mince chemise qu'il portait. Ce fut alors que notre jeune lutteur encaissa le gnon le plus mémorable de son existence. A rapprocher du récit suivant : "Il ne perd pas de temps, il me flanque un coup de poing. Je ne perds pas de temps, j'en reçois un autre."

Un dimanche, Quéquienne et son frère, à peine guéris des fièvres, causaient paisiblement en se rendant à l'église. Ils avaient l'outrecuidance de se servir de leur langue maternelle, ce que les galopins anglophones ne pouvaient tolérer. Dans la grande rue, une bande de morveux leur tomba dessus à bras raccourci. Les tignasses de nos gars ne donnaient guère prise aux assaillants. Les cheveux, déracinés par la fièvre n'offraient plus de résistance. Les jeunes Quénoche se défendaient de leur mieux et les voyoucrates n'avaient fait qu'une mince récolte capillaire lorsque survinrent deux Canadiens, qui eurent peu de peine à rétablir l'ordre.

Quéquienne avait fini par se dire que, dans un pareil milieu, le meilleur moyen d'éviter les querelles était de cogner ferme sur ceux qui entreprenaient de le maltraiter. Et voilà comment nous le retrouvons à l'école de Manville, concourant pour le premier prix

de coups de pieds *occultes et souterrains*. Certes, il s'était battu jadis à Sainte-Victoire, à l'insu de ses parents; mais alors on se battait pour rire, sans se fâcher, sans chercher à se faire du mal, tout simplement pour voir qui était le plus fort.

Né se rappelait-il pas qu'une fois les grands l'avaient amené, après l'école, le long d'une grange isolée, pour le faire battre avec un de ses amis? Il avait jeté celui-ci par terre, lui avait posé ses genoux sur les bras et le maintenait sous lui en criant aux autres: "Venez m'ôter de dessus." A Woonsocket, ce n'était plus cela. Chacun cherchait à faire le plus de mal possible.

Quéquienne s'exprimait beaucoup mieux en anglais qu'à son arrivée. Sa prononciation s'était rapidement améliorée. Lorsque son travail de nettoyage était fait et que ses bobines étaient toutes renouvelées, il contait des contes canadiens aux jeunes anglophones qui avaient le loisir d'en écouter et de lui en raconter d'autres, pas canadiens du tout, mais relatant les prouesses d'un *Jack* quelconque, grand pourfendeur de géants qui ne manquaient jamais de signaler leur présence en disant: "*Fee, faw, fum, I smell the blood of an Irishman*" ou "*an Englishman*" selon la nationalité du conteur.

Il avait aussi avec eux des discussions sur les mérites respectifs des diverses races. Pour rien au monde Quéquienne n'aurait admis qu'un Canadien put être inférieur à qui que ce soit. Il était trop poli pour proclamer ce qu'il croyait être l'incontestable supériorité de sa propre race, mais il répondait assez vertement aux brutales attaques de fanfarons dont la grossièreté n'avait d'égale que leur indécrassable ignorance en fait d'histoire. Les disputes dégénéraient parfois en batailles.

Ayant constaté que Quéquienne savait se tirer d'affaires lorsqu'on lui opposait un adversaire de sa taille, les anglophones de la salle où il travaillait à la Hamlet résolurent de le faire battre par un gaillard plus gros, un peu plus grand et surtout plus âgé que lui. Les deux champions avaient déjà chacun un œil au beurre noir et le combat restait indécis lorsque, avec un *fair play* que je n'hésite pas à qualifier de *britannique*, l'un des grands donna un croc en jambe à Quéquienne qui tomba et reçut plusieurs coups avant de se relever. On lui criait d'admettre que les Irlandais valaient mieux que les Canadiens, mais lui, couvert de sang, avait ramassé une bobine à pointe et défilait toute la bande lorsque le contre-maître arriva et renvoya les deux combattants à leur travail. C'était par de délicates attentions de ce genre qu'on entretenait l'amitié à Woonsocket où la famille Quénoche revint au printemps de 1860.

A "SOCIAL"

Sans se faire la moindre idée de ce que pouvaient avoir d'impoli certaines expressions dont son entourage se servait constamment, Quéquienne ornait parfois sa phrase anglaise d'épithètes dont il ne soupçonnait pas la vulgarité. Il travaillait à la "Social" lorsque, s'adressant à son supérieur hiérarchique, il lui échappa un de ces vocables énergiques mais peu courtois. L'interpellé était un Anglais, immigré en même temps que le contre-maître, et ces deux derniers étaient partisans du châtiment corporel comme moyen de discipliner les ouvriers en bas âge.

Le fileur Mair alla donc trouver son compatriote, le contre-maître Jackson, pour lui dénoncer le crime commis par Quéquienne. Celui-ci, mandé devant le contre-maître, lui fit dire que, s'il avait à lui parler, il pouvait venir le trouver. Il vint, mais appor-

ta une forte lanière de cuir épais dont il avait coutume de se servir dans des circonstances analogues. Quéquienne, peu désireux de se prêter à la touchante cérémonie qui se préparait aux dépens de son échine, enfila l'escalier au moment où le bout de la lanière l'atteignait à l'épaule. Il y eut explication orageuse, Quénoche ne reconnaissant à personne le droit de battre ses enfants, et la famille quitta Social pour aller demeurer à la Hamlet.

Cette année-là, les Canadiens du quartier de Social se réunissaient chez le père Quénoche pour y suivre les exercices du mois de Marie. On avait aménagé une petite chapelle où, le soir, les prières alternaient avec les cantiques chantés par la famille Quénoche et par de jolies Canadiennes dont les voix harmonieuses avaient le don d'émouvoir tous les assistants, heureux d'évoquer le souvenir de leur pays natal.

Quéquienne, précocement inflammable, reçut là l'un des nombreux coups de foudre dont son cœur sensible devait être périodiquement canardé au cours de son existence aventureuse. Il s'éprit d'une jeune fillette assez accorte, qu'il regardait et qui le regardait entre deux cantiques. Naturellement, il ne lui dit rien; elle aussi, garda de Conrart le silence prudent. Mais l'hiver suivant, grâce à la connivence de l'une de ses tantes, il lui adressa un Valentin tout fleuri, tout dentelé, avec des dorures et deux cœurs transpercés par une flèche, le tout renfermant une déclaration tellement brûlante qu'elle dut mettre le feu au papier et se consumer en transit, car il ne reçut jamais de réponse.

NOS COMPATRIOTES IMMIGRÉS

Nos campagnards, qui formaient la presque totalité des immigrants canadiens, conservaient aux États-

Unis les mœurs pures, les traditions simples et honnêtes de la vie rurale. Leur conduite était exemplaire. Il y avait bien quelques rares et regrettables exceptions, constatées surtout chez des sujets trop hâtivement américanisés; mais elles ne faisaient que confirmer la règle générale. On se réunissait souvent le soir pour parler du Canada, chanter des chansons canadiennes, conter des contes canadiens et se livrer à d'autres amusements innocents. Ceux qui n'espéraient plus revoir le pays natal étaient encore très rares. Presque tous se hâtaient d'amasser un pécule pour retourner dans leurs foyers.

Lincoln venait d'être élu président; les abolitionnistes triomphaient, et la guerre civile se préparait au moment où les journaux s'occupaient surtout de la grande joute internationale de pugilat entre John C. Heenan et Thomas Sayers. Le bombardement du fort Sumter éclata — comme plusieurs bombes — au printemps de 1861. Le gouvernement fédéral s'empressa d'enrôler, pour trois mois, des volontaires qui ne devaient faire qu'une seule bouchée de la Confédération présidée par Jeff Davis.

La compagnie recrutée à Woonsocket était commandée par Peter Simpson, surintendant de l'une des manufactures de la ville. Ce capitaine était le fils d'un Canadien dont le père était un Anglais, francisé autant qu'on peut l'être en Canada, qu'on avait connu à Saint-Ours sous le nom de M. Jim. Peter Simpson et ses frères avaient été résorbés par l'élément anglo-saxon. Ils ne parlaient plus le français et étaient devenus protestants, en dépit du fait que leur père était catholique et ne parlait pas l'anglais. Nous assimilons parfois, mais il faut avouer qu'on nous le rend bien.

Trois mois après, la guerre n'était pas encore terminée puisqu'elle devait durer quatre ans. Ce qui restait de la compagnie Simpson revint à Woonsocket,

où l'on fit une enthousiaste réception à des héros qui avaient pris part à la première bataille de Bull's Run et y avaient laissé plusieurs morts. Quéquienne admirait ces soldats bronzés par le soleil virginien, vêtus d'uniformes un peu râpés et portant au bout de leurs fusils les fleurs offertes par les admiratrices de leurs prouesses. Notre aspirant militaire, alors âgé de 14 ans, faisait des vœux pour que la guerre ne se terminât pas avant qu'il eût l'occasion d'y prendre part.



CHAPITRE IV

Retour au pays — A l'armée américaine — Les romans — Un fugueur
— A l'Ecole Militaire — Le gibet — Un chansonnier inopportun
— Groperrin — Retour aux Etats-Unis — Les briquetiers —
Les avatars de Quéquienne — Associations franco-canadiennes
— Premier article de Quéquienne.

RETOUR AU PAYS

La crise industrielle s'était accentuée au début de la guerre. Les manufactures avaient supprimé deux jours de travail par semaine et l'on s'attendait à voir l'ouvrage manquer tout-à-fait. Découragées, les familles canadiennes songeaient à retourner dans la vallée du Saint-Laurent. Quelques anciens cultivateurs résolurent de faire le trajet en utilisant des chevaux que la rareté de l'argent leur permettait d'acheter à des prix avantageux. La lenteur et l'incommodité de ce genre de locomotion devaient être compensées par le fait qu'ils économisaient ainsi le prix des billets de chemin de fer et qu'ils arrivaient pourvus de chevaux et de voitures, ce qui les dispensait d'en acheter pour se livrer à leurs travaux agricoles.

Quénoche suivit leur exemple. Il était un peu fatigué du métier, et se proposait de redevenir cultivateur dès qu'il le pourrait. On se mit en route dans une voiture lourdement chargée et recouverte d'une bâche à la bohémienne. Ce pique-nique ambulante eut bien quelques charmes, mais il eut aussi ses inconvénients. Bien que le temps fût généralement beau, quelques

jours de pluie diluvienne occasionnèrent des retards tels qu'il fallut trois ou quatre semaines pour se rendre à Acton Vale dans le comté de Bagot.

La vieille jument *Sukey* ne s'était guère amusée le long de la route. Elle était tellement fourbue en arrivant à Acton qu'il fallut la mettre au vert. Ni le mont Washington, ni les autres pics sourcilleux des Montagnes Blanches, ni les gracieuses ondulations de Stanstead Plains, ni les bords enchanteurs du lac Memphremagog n'avaient fait tressaillir les fibres poétiques de son âme chevaline. Elle aspirait à un repos bien mérité. On le lui donna de grand cœur, pendant que les jeunes gens trouvaient à s'occuper provisoirement aux mines de cuivre d'Acton Vale, alors en pleine exploitation.

Vers la fin de septembre, on se remit en route pour Sainte-Victoire. On arrêta à Saint-Marcel, chez un oncle de Quénoche où la vieille *Sukey* fut vendue à un prix qui n'avait rien d'exorbitant. On n'était plus qu'à une quinzaine de milles de Sainte-Victoire où la famille fut transportée par les chevaux des cousins de Quénoche. Celui-ci avait racheté sa maison lors d'un voyage qu'il avait fait au Canada pour assister aux funérailles de son père. On réintégra l'ancien domicile. Quénoche reprit sa place de maître-chante et se remit provisoirement à faire de la cordonnerie.

M. Bernier était revenu à l'école du village, et Quéquienne retourna prendre des leçons de cet excellent maître. Dès que sa sœur aînée eut atteint l'âge de 18 ans, elle obtint son diplôme d'institutrice et se mit à enseigner. Six des enfants de Quénoche devaient successivement recevoir leur brevet et se livrer à l'enseignement : ses quatre filles et deux de ses fils, y compris Quéquienne. Pour le moment, celui-ci ne songeait guère à la pédagogie.

Il rêvait toujours d'art militaire et attendait son heure. Le père Michel Menon venait de temps à autre lui faire lire des lettres qu'il recevait de son fils Louis, jeune homme d'une vingtaine d'années alors occupé à guerroyer contre les sudistes. Quéquienne était même chargé de répondre à ces lettres, et cette correspondance était plutôt de nature à lui inspirer le désir d'aller chercher sa part d'aventures dans les champs virginien.

A L'ARMÉE AMÉRICAINE

Il avait débuté en qualité de commis chez un cultivateur qui s'était fait marchand au village de Sainte-Victoire et qui n'avait pas tardé à fermer boutique. Il avait passé quelques mois dans un magasin de Saint-Robert et, depuis le printemps de 1863, il était employé chez un marchand de Contrecoeur lorsque, vers la mi-octobre, il partit, sans tambour ni trompette, pour aller s'enrôler à Rouse's Point.

Dans un roman publié vingt ans après, il a relaté toutes les aventures et mésaventures que lui ont procurées ses 18 mois de service devant l'ennemi. Si je racontais toute la vérité, il pourrait m'accuser de plagiat, car il me faudrait lui faire jouer à lui-même le rôle qu'il prête à l'un de ses personnages. Je me bornerai donc à résumer en peu de mots ce qui lui arriva depuis l'automne de 1863 jusqu'au printemps de 1865 : Deux mois de garnison au Fort Trumbull. Envoi au front en passant par New-York, Philadelphie, Baltimore et Washington. Hivernement au Camp Reynold et à Catlett Station. Rencontre inattendue de Louis Menon à ce dernier endroit. Campagne de 1864. Batailles de Wilderness, Spotsylvania, North Anna et Cold Harbor. Siège de Petersburg. Randonnée dans la Virginie Occidentale et le Kentucky.

Prisonnier de guerre pendant près de six mois dans Libby Prison, à Richmond, Virginie. Elargi sur parole et envoyé au Camp Parole, Annapolis, Maryland. Se trouvait là à la fin de la guerre. Incarcéré pour absence sans permission, réussit à s'échapper de la garde qui le reconduisait au Fort Trumbull et retourna à Sainte-Victoire au commencement de juin 1865.

S'étant enrôlé pour cinq ans dans l'armée régulière, il avait encore trois ans à servir sous le drapeau américain. Mais il avait dix-huit ans et il lui tardait d'offrir sa vaillante épée à la patrie de ses ancêtres. Pour cela, il lui aurait fallu se rendre en France, ou tout au moins au Mexique où l'armée française opérait alors sous le commandement de Bazaine, le futur capitulard de Metz. Toutes les tentatives qu'il fit dans ce sens restèrent infructueuses.

En s'enrôlant à Rouse's Point, Quéquienne avait déclaré franchement qu'il était âgé de 16 ans et quelques mois. Ayant constaté que sa taille atteignait le minimum alors requis dans l'armée régulière, on l'avait inscrit comme étant âgé de 18 ans, et ce n'était pas la seule irrégularité commise par les agents recruteurs. Il s'agissait pour eux d'embaucher le plus grand nombre possible de soldats. La prime qu'ils touchaient pour les recrues de l'armée régulière était probablement supérieure à celle qu'on allouait pour ce qu'on appelait le service des volontaires, ce qui explique pourquoi, sans avoir eu l'occasion ni le désir de faire un choix, Quéquienne se trouva versé dans la brigade des réguliers.

Il paraîtrait que le consentement des parents était de rigueur lorsque la recrue n'avait pas encore atteint l'âge de 18 ans. S'il s'agissait d'un orphelin, le tuteur devait signer l'engagement du soldat encore mineur. Les parents de Quéquienne étaient bien vivants,

mais ils étaient loin de se douter des angoisses que ce jeune étourdi était en train de leur préparer. Un citoyen de l'endroit, parfaitement inconnu de Quéquienne, signa les papiers en qualité de tuteur.

Plus tard, Quéquienne finit par se dire qu'il n'était nullement lié par un engagement effectué d'une façon aussi irrégulière. Peu de temps après son arrivée en Virginie, notre jeune troupier, interrogé par le commandant de son régiment, lui avoua que son âge avait été majoré par les agents recruteurs. On lui offrit de lui procurer son congé et de le renvoyer en même temps que cinq ou six autres morveux qui n'avaient pas, aussi gaillardement que lui, résisté aux fatigues des marches et contre-marches à travers les boues adhésives de la Virginie, préalablement à l'installation définitive au Camp Reynold.

Il avait refusé en alléguant qu'il s'était enrôlé pour prendre part à la guerre et qu'il désirait servir tant qu'elle durerait. Il ne comprenait pas alors que, si le commandant disparaissait avant la fin de la guerre, il n'aurait plus personne à qui s'adresser pour réclamer la résiliation de son enrôlement.

LES ROMANS

Le magasin du *sutler* était abondamment pourvu de livres anglais. Quéquienne employait tous ses loisirs à se farcir l'imagination des stupéfiantes péripéties dont regorgeaient les romans mis à la portée des classes aventureuses. Il y avait là des livres dont l'influence morale valait à peu près celle des cinémas actuellement condamnés par une censure trop indulgente; il y en avait de moins mauvais et il y en avait même d'excellents. La vogue allait surtout aux histoires de brigands, racontant les hauts faits des *Highwaymen*

qui s'étaient donné pour mission de rétablir l'ordre dans la société en détroussant les riches au profit des pauvres.

Quéquienne avait été élevé selon les principes de l'honnêteté chrétienne, et il ne pouvait se complaire à la lecture des exploits de Jack Shepperd, Claude Duval, Dick Turpin et autres voleurs de cet acabit. Ce qu'il en avait lu l'avait complètement dégoûté. *Au propre*, on peut avoir un peu sali sa robe neuve dans les fossés qui bordent la route du Brûlé de Contre-cœur; mais *au figuré*, on n'imité pas les cochons désireux de se vautrer dans la boue des ruisseaux lorsque, par l'atavisme et par l'exemple, on a reçu de parents honnêtes le séculaire héritage des traditions religieuses.

Les romans lus par Quéquienne pouvaient lui donner une fausse idée de la vie réelle; mais pour lui plaire il fallait qu'ils lui servissent des héros dignes d'être admis dans la bonne société. Les œuvres d'Alexandre Dumas père ne lui étaient connues que par la traduction anglaise. Il avait trouvé dans les *Trois Mousquetaires*, publiés sous la rubrique *The Three Guardsmen*, de quoi alimenter les rêves d'avenir qu'il caressait. D'autres romans, bien anglais ceux-là, comme "*The adventures of a Soldier of Fortune*," faisaient bon marché des engagements contractés par un militaire, et avaient eu pour effet de le persuader qu'il n'était nullement tenu de donner à l'*Oncle Sam* les cinq ans de service qu'il lui avait promis. Ceci démontre que la lecture des romans n'est pas ce qu'il y a de mieux pour endoctriner les rêveurs inexpérimentés.

Depuis qu'il était soldat, il n'avait eu que de très rares occasions de parler français, et il en était arrivé à s'exprimer en anglais avec autant de facilité qu'en sa langue maternelle. Naturellement brave, portant

fièrement l'uniforme et toujours prêt à s'offrir lorsqu'on demandait des volontaires pour quelque poste dangereux, il était estimé de ses chefs et favorablement apprécié par ses camarades, qu'il amusait en leur chantant des chansons de genre et en imitant à merveille les accents irlandais, nègres ou allemands.

Il savait que, dans le milieu où il se trouvait, le moyen de se faire respecter n'était pas de faire le chien couchant, et il se serait fait hacher plutôt que de permettre qu'on l'insultât de propos délibéré. On savait cela, et il eut trouvé au besoin, de robustes défenseurs prêts à prendre son parti. Il n'y avait pas là d'animosité contre les Canadiens-français. On n'en connaissait qu'un seul, qu'on appelait *Frenchy*, qui se nommait Quéquienne Quénoche et qui n'avait qu'à se louer de la manière dont il était traité au régiment.

Les fatigues, les misères et les périls de la campagne l'intéressaient au lieu de le décourager, et ses velléités de départ pour l'armée française ne le reprenaient que pendant les périodes d'accalmie, alors qu'on faisait courir le bruit du prochain retour du régiment au service de garnison.

UN FUGUEUR

Quéquienne était *fugueur* sans le savoir. Le mot n'existait pas encore, l'Académie ne l'a probablement pas encore admis, mais la chose existait. Un fugueur, d'après la définition donnée par je ne me rappelle plus quel écrivain français, est un individu qui s'en va, sans savoir où et sans savoir pourquoi, juste au moment où ni lui-même ni personne autre ne s'attend à son départ. Ces crises ambulantes lui avaient déjà joué plus d'un mauvais tour. Elles devaient lui en jouer encore plusieurs autres et son départ du régiment ne fut pas son dernier coup de tête.

On venait d'accorder un supplément de \$300 à ceux qui s'étaient enrôlés en même temps que lui et qui, au cours de leurs cinq années de service devaient recevoir \$400 de prime. Sur cette dernière somme, il n'avait touché que \$75. En se licenciant lui-même, de sa propre autorité, il renonçait, sans le savoir, à \$625 de prime, en sus de huit mois de solde échue et impayée, à \$16 par mois. Il eut l'occasion de constater plus tard que cette dernière fugue n'avait pas été une brillante affaire, puisqu'il s'était ainsi privé des seules ressources qui eussent pu lui permettre de passer en France.

Lorsqu'il leur raconta ses campagnes, ses frères et sœurs se moquèrent un peu de son accent anglais, qui n'était pas affecté, mais qui était dû au "tour de gueule" contracté dans un milieu exclusivement anglophone. Deux jours après, il était guéri de cette infirmité, mais il lui fallut plus de temps pour reconquérir l'usage des tournures françaises. Sans être anglomane, on peut s'accoutumer inconsciemment à penser en anglais. Nous vivons dans une région où les puristes eux-mêmes ont beaucoup de peine à réagir contre cette tendance.

A L'ECOLE MILITAIRE

Le gouvernement canadien venait d'ouvrir des écoles militaires, afin de former des officiers pour la milice active. Les journaux affirmaient que c'était une nouvelle carrière ouverte à notre jeunesse canadienne. Les *cadets* admis à ces écoles recevaient \$50 avec chacun des deux brevets ou certificats de compétence. Il fallait d'abord obtenir le certificat de seconde classe avant de concourir pour le brevet de première. Pour avoir celui-ci, il fallait se montrer capable de

commander un bataillon à la manœuvre. Le brevet de seconde classe était accordé à l'élève pouvant commander une compagnie et possédant les connaissances exigées d'un capitaine en *service actif*.

Vers la fin de l'automne de 1865, Quéquienne se fit admettre à l'école militaire de Montréal. On venait de supprimer l'allocation de \$50 accordée avec le certificat de première classe. Quéquienne, n'ayant pas les moyens de rester en pension à Montréal pour attendre ce certificat, se contenta du brevet de seconde classe, qu'il reçut le 6 février 1866, juste un an après sa sortie de Libby Prison.

Les notions d'art militaire qu'il avait acquises devant l'ennemi lui furent d'une grande utilité pendant les trois mois qu'il consacra à l'étude et aux exercices militaires dans la grande salle située au-dessus du Marché Bonsecours. Une centaine de cadets, (notaires, avocats, médecins ou étudiants), se réunissaient deux fois par jour dans la vaste salle. Ils portaient l'habit rouge, le pantalon bleu noirâtre, le bonnet de police et la capote grise.

Lorsqu'il y avait manœuvre de bataillon, des soldats réguliers de l'armée anglaise, habits rouges et carabiniers alors logés aux casernes de la rue Saint-Paul, de la rue Notre-Dame et de l'île Sainte-Hélène, venaient aider à remplir les cadres. Pendant les récréations, quelques cadets faisaient de l'escrime à la contre-pointe, en se servant des vieux coupe-choux en fonte qui, au cours des exercices, étaient portés comme signes distinctifs pour faire reconnaître les cadets qui agissaient comme officiers. Quéquienne était reconnu comme une des meilleures lames de l'école.

LE GIBET

Stanislas Barreau, un Canadien qui avait vaillamment combattu dans l'armée américaine, où il avait pris un drapeau ennemi et conquis le grade de lieutenant, allait être pendu pour un meurtre atroce commis à Laprairie. On avait défendu aux cadets d'aller en uniforme assister à l'exécution publique de ce malheureux. Ils avaient juste le temps d'y aller à condition de ne pas s'attarder à se déguiser en bourgeois. Quelques-uns y allèrent pourtant, entre deux exercices, et les autorités ne firent pas mine de s'en apercevoir. Quéquienne regretta d'avoir assisté à ce triste spectacle que l'intempestive intervention du fameux Gersperrin ne parvint pas à égayer.

Un cordon de police maintenait la foule massée en face de la prison. La cloche sonnait le glas funèbre et le condamné allait paraître accompagné du prêtre et de l'exécuteur des hautes œuvres, lorsque Gersperrin crut le moment venu de vendre la chanson qu'il avait composée pour la circonstance. Il entonna d'une voix forte, sur l'air connu de "*Mes jours sont condamnés je vais quitter la terre*" sa complainte dont le refrain était :

"Pitié pour mes parents, pitié pour ma famille!
Je le sais, j'ai péché; dressez votre échafaud.
Pardonne à ton mari, *tendre* épouse *gentille*,
Pitié pour mes parents, pardonnez à Barreau!"

Cela se vendait un sou, mais la recette fut loin d'atteindre les prévisions du savetier-poète, auquel la police se hâta d'imposer silence. Gersperrin s'en retourna très vexé de voir les autorités le frustrer ainsi de ce qu'il avait considéré comme une excellente aubaine.

Barreau portait encore sur l'échafaud le pantalon bleu sombre à nervure bleu ciel des officiers de l'infanterie américaine. Il gravit l'escalier d'un pas alerte, baisa le crucifix que lui présentait l'aumonier et se plaça sur la trappe qui fut aussitôt ouverte par le bourreau. Le gibet était assez élevé pour que la foule put voir, pardessus les hautes murailles de la prison, le supplicié dont les membres se convulsaient au bout de la corde. Le corps se raidit, les yeux se dilatèrent, la langue sortit de la bouche et, le médecin ayant constaté la mort, le capuchon fut rabattu sur cette figure tuméfiée. Quéquienne entendit alors l'un des spectateurs de cette scène navrante dire en termes peu élégants mais sur un ton bien convaincu : "La peine de mort, ça d'vrait pas-t-être."

GROSPERRIN

Quéquienne avait déjà vu Groperrin. Le printemps précédent, lors de son passage à Montréal, à son retour de l'armée américaine, il avait entendu, au Marché Bonsecours, l'incorrigible rimeur chanter quelques-unes des chansons qu'il avait fait imprimer sur des feuilles volantes et qu'il vendait à un sou. Il était coiffé d'un chapeau qu'il prétendait avoir appartenu au colonel de Salaberry et qui aurait bien pu avoir appartenu à Noé. Il avait même écrit à ce sujet une ode dans laquelle on lisait le vers suivant :

"Tu couvris le guerrier, tû couvres le poète."

On n'a jamais pu savoir si, chez lui, le savetier nuisait au poète ou si c'était le poète qui nuisait au savetier ; mais il est certain que l'un déteignait sur l'autre. Son grasseyement trahissait son origine pa-

risienne; mais la coupe de sa houpelande n'avait rien de boulevardier. Il connaissait peut-être les règles de la versification; mais il les violait avec une désinvolture qui, de nos jours, lui eut assuré l'admiration de nos critiques décadents.

Je ne puis résister au désir de citer quelques extraits des chansons qu'il avait vendues à Québécoise. L'une d'elles faisait, en quinze ou vingt couplets, un éloge bien senti de la ville de Montréal. En voici le refrain :

“Montréal est un charmant séjour,
Je chante son aspect où réside l'amour.
Venez donc, curieux d'alentour,
Pour voir cette cité que je chante en ce jour.”

Et voici trois couplets de la même chanson :

“Si je jette ma vue sur cette onde *bouillante*,
Je vois, dans le lointain, ce formidable pont.
De pareils travaux, c'est chose surprenante,
Il n'est pas dans le monde un pont qui soit si long.
Montréal est un charmant séjour, etc.

“Et des chemins ferrés sont dans les grandes rues,
De deux lieues de chemin, on mène pour six sous,
Et là, dans ces convois, des dames inconnues
Sont là, nonchalamment, qui vont au rendez-vous.
Montréal est un charmant séjour, etc.

“Je sens en ce moment s'allumer ma colère
En voyant la *noirceur* du sexe féminin.
Que diriez-vous, messieurs d'une *marâtre mère*
Qui d'un hôtel envoie son fils à l'*orphelin*?
Montréal est un charmant séjour, etc.

Voici maintenant une chanson qu'il avait composée en l'honneur des pompiers de Québec. Cela se chantait sur l'air: "C'est aujourd'hui la fête du village. Elle aussi commence par le refrain:

"Marchons pompiers
Eteindre l'incendie;
Pour un denier
C'est triste comédie.
Notre valeur
Fait que l'on nous dédie
Le grand surnom de braves voltigeurs.
Montrons nos cœurs
Pour le malheur.
Par nos travaux notre pompe est
[grandie.

Comme le refrain est long, je ne citerai qu'un seul couplet:

"Si jamais dans Québec s'allume
[l'incendie
On nous voit à l'envie
Accourir à grand train.
A course de chevaux,
La pompe fait voyage
Et nous, pleins de courage,
Nous portons nos *séaux*.
Marchons, pompiers, etc.

Grosperin est tellement oublié aujourd'hui qu'on serait tenté de le soupçonner d'avoir eu quelque mérite comme écrivain. Louis Fréchette est le seul qui lui ait consacré quelques lignes dans ses *Originaux et Détraqués*, et il devait à Québécoise une partie des renseignements qu'il possédait sur le compte de cet incomparable trouvère.

RETOUR AUX ETATS - UNIS

LES BRIQUETIERS

Au printemps de 1866, lors de l'invasion fénienne, notre cadet s'enrôla dans les Chasseurs Canadiens et fit quelques mois de service militaire à Laprairie, Saint-Jean, Hemmingford, Lacolle et Philipsburg. En 1867, il retourna aux États-Unis. N'ayant pu se procurer du travail à Woonsocket, il alla d'abord travailler à Warren, Rhode Island, puis à Rehoboth et à Boston, où il devint porteur de moules dans une briqueterie.

C'était un rude travail et l'entraînement fut très pénible. Il avait connu les fatigues des marches forcées; mais avant de pouvoir travailler à son aise, il lui fallait durcir ceux de ses muscles qui avaient jusqu'alors manqué d'exercice. Pendant les premières semaines, il était horriblement courbaturé le soir en se couchant, et surtout le matin, avant l'aube, lorsqu'il se levait pour commencer une journée de travail qui se prolongeait longtemps après le coucher du soleil.

Le procédé de fabrication était encore assez primitif. Dans la région des briqueteries s'étendant depuis Somerville jusqu'à, et y compris, East Cambridge, une seule compagnie commençait à se servir de la presse à vapeur et à mouler des briques avec de l'argile relativement sèche. Une trentaine d'autres briquetiers se partageaient l'exploitation de cette longue suite de champs argileux, aujourd'hui recouverts de maisons habitées par des ouvriers employés à d'autres industries.

A East Cambridge, on faisait encore de la brique au sable, mais à Somerville on faisait de la brique à l'eau. La presque totalité des travailleurs était recrutée dans nos paroisses canadiennes, où les agents des briqueteries américaines embauchaient les fils de cultivateurs renommés pour leur aptitude aux rudes travaux. Ces jeunes gens partaient au printemps et revenaient à l'automne nantis d'une assez forte somme gagnée au prix d'un labeur excessif. Ils travaillaient *d'une étoile à l'autre*, c'est-à-dire tant que la lumière du jour le leur permettait, chaque équipe s'efforçant de surpasser les autres.

Les jambes nues et la poitrine recouverte d'un long tablier en caoutchouc, les porteurs de moules évoluaient dans la *cour* où l'on faisait de la brique à l'eau.

Le mouleur prenait, dans une auge remplie d'eau, un moule dans lequel il jetait avec force assez de glaise pour former six briques. L'un des porteurs prenait ce moule et courait le porter au bout du rang où les briques devaient sécher sur le sol nivelé, jusqu'à ce qu'on pût les faire durcir en les cordant en haies parallèles, assez éloignées les unes des autres pour donner accès au vent et à la lumière.

Il s'agissait de ne pas faire perdre de temps au mouleur et le porteur courait constamment. Pour verser les six briques nouvellement moulées il fallait, tout en courant, imprimer au moule un mouvement rotatoire, le rattraper sans répandre les briques, déposer celles-ci sur le sol et retirer le moule sans les déformer. Il arrivait parfois qu'un apprenti faisait un pâté en versant son moule. C'était alors un chahut à n'en plus finir. Lorsqu'un ouvrier renversait une brouette, échappait un moule ou devenait incapable de continuer son travail, ses camarades se hâtaient de proclamer qu'il avait *vêlé*.

Cette expression élégante provenait-elle du mot anglais *failed*, plus ou moins judicieusement francisé ? Ce qu'il y a de certain, c'est que tout accident ou incident de ce genre était immédiatement signalé par une série de meuglements qui se répercutaient de briqueterie en briqueterie sur une distance de trois à quatre milles. Tout le monde beuglait en travaillant. On ignorait où le fait avait pu se produire ; mais on savait que la race bovine comptait, au figuré du moins, un représentant de plus dans un endroit peu éloigné du monument de Bunker Hill.

A propos de Bunker Hill, combien y a-t-il de Canadiens, ou même d'Américains qui savent que cette fameuse bataille a été livrée sur la propriété d'un Français nommé M. de Boncœur ? Semblable déformation d'un nom historique ne s'est-elle pas perpétuée dans le cas du patriote *Rivière* que les Américains ont immortalisé sous le nom de *Paul Revere* ?

Les meuglements contagieux des briqueteries de Somerville rappelaient à Quéquienne un souvenir de l'armée du Potomac. Il y avait dans l'un des régiments un officier qui n'était pas adoré de ses soldats. Ceux-ci, ayant appris que ce gradé était fils d'un cordonnier, l'avaient surnommé *Wax*, par allusion au brai qui enduisait le ligneul paternel. Dès qu'il avait le dos tourné, quelqu'un se mettait à crier *Wax*. Le mot était répété par toute l'armée en marche et des milliers de soldats criaient *Wax* sans savoir pourquoi. Un jour, une nouvelle recrue, qui n'avait pas la moindre idée de la signification de ce cri de guerre, répéta le mot en face du lieutenant, qui la souffleta d'importance.

Blessé au cours d'une bataille, cet officier disait plus tard : "Je sais que ce n'est pas la balle d'un ennemi qui m'a frappé." — "Ce n'est certainement pas la balle d'un ami" lui fut-il répondu.

LES AVATARS DE QUEQUIENNE

Même lorsqu'il est fatigant, le travail en plein air ne fait jamais de tort à la santé d'un homme vigoureux. A l'automne, Quéquienne, frais et dispos, retourna à Woonsocket où il fut chargé de recueillir les commandes et de faire la livraison chez les clients d'une épicerie bien achalandée. Il y passa deux ans, occupé à conduire la voiture durant le jour et à aider aux autres commis durant la soirée. Il se maria en octobre 1868, fit un stage dans un magasin de modes et finit par entrer comme premier commis chez un marchand de vêtements confectionnés qui était en même temps avocat et député à la Législature du Rhode Island.

A plusieurs reprises, cet excellent patron augmenta le salaire de Quéquienne, sans la moindre sollicitation de la part de ce dernier. Il lui prêtait des livres et lui aidait à faire quelques études de droit commercial. Si Quéquienne eut eu l'intention de se fixer définitivement aux Etats-Unis, il n'aurait pu désirer un emploi plus conforme à ses goûts et aux aptitudes qu'il possédait alors. Mais, pour plusieurs raisons, il se proposait de retourner au pays natal.

D'abord, le fait qu'il avait, sans autorisation, écourté la période de service qu'il s'était engagé à faire dans l'armée régulière des Etats-Unis l'exposait à être arrêté comme déserteur. Outre cela, les illusions qu'il conservait encore sur la situation de la race française au Canada le portaient à croire qu'il était de son devoir d'aller prêter main-forte à ses compatriotes restés au pays. En conséquence, il se hâtait de faire des économies afin de mettre, le plus tôt possible, ce patriotique projet à exécution.

Dans la Nouvelle-Angleterre, la situation des Canadiens immigrés s'était beaucoup améliorée depuis dix ans. La classe instruite, sortie de nos collèges et universités, y affluait. Les médecins franco-canadiens venaient en grand nombre pratiquer leur profession dans un milieu où la population était plus dense et où la supériorité de leurs connaissances leur assurait, non seulement chez leurs compatriotes mais aussi chez les Américains, une clientèle assez fructueuse.

Bon nombre de Canadiens cessaient de travailler dans les manufactures pour se livrer au commerce, aux entreprises de construction, etc., avec un succès bien propre à étonner ceux qui les avaient jusqu'alors considérés comme des êtres inférieurs. Sous l'influence de la classe instruite, les nôtres commençaient à se grouper et à s'affirmer. Des prêtres français et canadiens français avaient suivi le mouvement. Nous n'avions encore ni curés ni paroisses franco-canadiennes; mais plusieurs paroisses mixtes avaient des vicaires canadiens et l'on se préparait à construire des églises pour l'usage exclusif des nôtres.

Des sociétés Saint-Jean-Baptistes et autres associations à la fois patriotiques et mutualistes surgissaient dans tous les centres un peu nombreux. Elles eurent d'abord pour principal organe le *Protecteur Canadien*, journal publié par Antoine Moussette et rédigé par l'abbé Druon. C'est dans ce journal que la prose de Quéquienne eut, pour la première fois, les honneurs de la publication.

Un traité de géographie destiné à renseigner la jeune génération américaine avait été feuilleté par Quéquienne qui y avait lu, sur le compte de ses compatriotes, des niaiseries tellement stupides qu'il avait cru devoir s'insurger. Sa protestation indignée avait bien été quelque peu débarbouillée par le père Druon, qui en avait élagué certaines expressions énergiques peu

flatteuses pour le géographe inculpé; mais Quéquienne en fut bien aise, d'autant plus qu'on le pria de collaborer régulièrement à la rédaction du journal. C'était en 1868, et il était loin de prévoir alors qu'il finirait par faire son gagne-pain du journalisme militant.



CHAPITRE V.

LES CANADIENS DE WOONSOCKET

Club dramatique franco-canadien de Woonsocket — M. Alphonse Gaulin — Quéquienne collaborateur du PIONNIER — Un article gros de conséquences imprévues. — Les conséquences d'un article de journal — Nouvelle paroisse en perspective — Les souvenirs d'un journaliste.

La population de Woonsocket avait considérablement augmenté et les Canadiens y figuraient dans une proportion beaucoup plus forte. Le docteur Lafrenière était venu s'y établir. Son fils, Fernando, s'étant lié d'amitié avec Quéquienne, avait amené celui-ci prendre sa pension chez le docteur où les deux amis passèrent ensemble les quelques mois qui précédèrent le mariage de Quéquienne.

Peu de temps après, le docteur Archambault, jeune médecin que Quéquienne avait connu à l'école militaire de Montréal, vint se fixer à Woonsocket. Il y est mort après avoir amassé une assez jolie fortune. Parmi les autres anciennes connaissances retrouvées à Woonsocket, il y avait Louis Menon, devenu commis dans un magasin de nouveautés.

Quéquienne fut l'un des membres fondateurs de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Woonsocket qui existe encore. Il contribua aussi à la fondation du Club Dramatique et joua des rôles dans maintes représentations données au profit d'œuvres de charité. Entre autres fondateurs de ce club dont l'existence s'est perpétuée depuis 54 ans, figuraient Fernando

101

En 1868

Lafrenière, Louis Lavallée, le docteur Archambault, Joseph Boucher, les deux Sylvestre et Alphonse Gaulin.

Ce dernier est devenu très riche grâce à d'heureux placements sur la propriété, ayant acheté à des conditions avantageuses tout le terrain situé le long du canal entre Social et la Hamlet, où l'on allait, dans le temps, cueillir du raisin sauvage. La population de ce quartier est aujourd'hui assez nombreuse pour qu'on y ait recruté la majeure partie des paroissiens de l'une des églises canadiennes de Woonsocket.

M. Gaulin est le père de M. Alphonse Gaulin, ancien avocat, ancien maire de Woonsocket, nommé consul américain au Havre, puis à Marseille et tout récemment promu consul-général à Rio de Janiero. Et dire qu'il y a soixante ans, à peu près à l'endroit où il devait naître, les petits Canadiens ne pouvaient passer sans livrer bataille aux gamins de la race prétendue supérieure!

Chez les Canadiens émigrés, la classe instruite a compris qu'elle avait à remplir un devoir important. Il s'agissait de rappeler aux ouvriers d'origine française, isolés et découragés par le mépris qu'on affichait à leur égard, que, bien loin d'avoir à rougir de leur titre de Canadiens, ils avaient d'excellentes raisons de s'en enorgueillir. Ecclésiastiques et laïques se sont mis résolument à l'œuvre; ils ont réussi à organiser chez les nôtres la cohésion qui leur était si nécessaire. Le réveil de la fierté de race a eu pour effet d'augmenter dans des proportions imprévues l'influence des gallophones sur le sol américain.

Cette amélioration a été générale dans tous les endroits où les familles canadiennes commençaient à se grouper. Aujourd'hui, proportion gardée du nombre, l'influence politique et sociale des Canadiens émigrés est plus forte que celle que nous exerçons au

Canada. Prenons comme exemple l'Etat du Rhode Island. Les Canadiens n'y comptaient pas les sept huitièmes de la population totale lorsque M. Aram Pothier, un Canadien naturalisé, était élu et réélu, d'abord lieutenant-gouverneur puis gouverneur de l'Etat. Un autre Canadien de Woonsocket, M. Archambault était, à son tour, élu lieutenant-gouverneur. Qu'on me cite une province anglaise du Canada qui en ait fait autant.

Avant son mariage, lors de l'organisation du premier contingent de zouaves pontificaux, Quéquienne avait écrit au Canada pour offrir ses services. Quelque temps après, il recevait du curé de Sainte-Victoire, qu'il avait chargé de négocier son enrôlement, une lettre élogieuse lui annonçant que le contingent était au complet. Le mariage le consola de cette déconvenue. Lorsqu'on organisa le deuxième contingent, les exploits militaires n'avaient plus d'attraits pour lui.

Les rois heureux n'ont pas d'histoire. Il n'en est pas de même des maris heureux, puisque la félicité conjugale de Quéquienne ne m'empêche pas de continuer à vous relater ses faits et gestes. Plus que jamais, il occupa le peu de loisirs que lui laissait son travail à s'efforcer d'acquérir une partie des connaissances que la plupart de ses amis avaient eu l'avantage de puiser dans un collège du Canada. Il lisait beaucoup et écrivait fréquemment.

Vers 1869, M. L. C. Bélanger, avocat de Sherbrooke et co-propriétaire du *Pionnier*, était venu à Woonsocket pour rendre visite à son oncle, M. Augustin Lemery. Quéquienne étant récemment devenu, par alliance, cousin de M. Bélanger, fut enchanté de faire sa connaissance. M. Bélanger était un avocat distingué, un orateur éloquent et un excellent écrivain. Il avait vu les articles parus dans le *Protecteur*

Canadien sous la signature de Quéquienne. Il proposa à celui-ci de publier chaque semaine, dans le *Pionnier de Sherbrooke*, des articles dûment signés et portant pour titre "Courrier des États-Unis." Notre journaliste *in partibus* y consentit à condition que M. Bélanger verrait son manuscrit et le corrigerait au besoin.

QUEQUIENNE COLLABORATEUR DU "PIONNIER"

Quéquienne trouva dans cette collaboration périodique une excellente occasion d'améliorer son style et s'efforça de faire un choix judicieux des sujets à traiter. Jusqu'à quel point il y réussit, c'est ce dont le lecteur pourra juger en prenant connaissance d'un article publié au commencement de février 1871.

On peut avoir des doutes sur l'opportunité d'un pareil écrit; on peut même affirmer que le style n'en est pas impeccable; mais on ne saurait nier que Quéquienne avait tout à perdre et rien à gagner en écrivant ce réquisitoire. Pour ma part, je n'apprécie pas: je constate. Je n'ai jamais proposé Quéquienne comme modèle à suivre. Je vous le présente tel que je le trouve, convaincu d'avance que son exemple ne scandalisera personne. Voici l'article en question:

"Les malheurs qui sont venus fondre sur la France, notre mère-patrie, la détresse dans laquelle se trouvent plusieurs départements français, grâce à l'invasion des Prussiens et à la manière brutale dont se conduisent ces barbares dans les départements envahis; les souffrances endurées par les héroïques défenseurs de la France, blessés en combattant noblement pour la défense de leurs foyers, tous ces malheurs, dis-je, ont trouvé un écho dans le cœur de tout Canadien-français digne de ce nom.

“Nous avons suivi avec anxiété les phases de cette lutte gigantesque et, malgré l'épuisement de la France, malgré que nous la voyions, terrassée et sanglante, se débattre dans les convulsions du désespoir, nous ne perdons pas courage. Nous déplorons ses malheurs, tout en espérant qu'ils seront vengés, et vengés d'une manière éclatante.

“De tout temps, nous nous sommes enorgueillis de notre origine. Notre plus grande gloire est d'être Français. Dans nos fêtes nationales, nous nous sommes plu à répéter que nous sommes issus du sang le plus noble, du sang français. Sera-t-il dit que nous n'aurons été fidèles à nos traditions qu'aussi longtemps que la France aura été prospère? Et que, suivant la ligne de conduite qui semble être devenue de mode aujourd'hui, après avoir encensé la France puissante et prospère, nous lui aurons tourné le dos pour donner le coup de pied de l'âne à la France malheureuse?

“Oh! non; nous avons trop de cœur; nous sommes trop français pour pouvoir nous prêter à une conduite aussi indigne. La France a, plus que jamais, droit à nos sympathies, et ses malheurs, loin de faire voir que nous sommes ingrats envers elle, ont servi à prouver que nous sommes encore Français de cœur et d'âme. Dans tous les grands centres où il y a des Canadiens-français, aux Etats-Unis comme au Canada, le clergé a pris l'initiative en organisant des souscriptions pour venir en aide aux blessés français, aux veuves et aux orphelins de la France. Des sommes assez rondes leur ont été expédiées. Nous n'avons pas donné autant que les Français des Etats-Unis, parce qu'en général les Canadiens sont pauvres; mais enfin, chacun y a mis la main et le résultat obtenu a été assez bon. Aux membres du clergé revient la gloire de cette œuvre. Honneur à eux!

“Mais, malheureusement, il n’y a pas de tableau sans ombre. Ici, à Woonsocket, où il y a, comme vous le savez, une population canadienne assez nombreuse, on avait parlé, dès le commencement de la guerre, de faire une collecte au profit des victimes françaises. Quelqu’un en parla à M. McCabe, le curé de l’endroit, qui répondit qu’il serait mieux d’attendre la visite de l’évêque, qui devait avoir lieu prochainement, et à l’occasion de laquelle on devait faire une collecte au profit de l’église.

“Sa Grandeur vint, et la collecte se fit, au moyen d’enveloppes qui furent envoyées à tous les membres de la congrégation. Chacun y mit, qui une piastre, qui 50 cents et la collecte se monta à \$2,200, dont \$700 furent donnés par les Canadiens. A quelque temps de là, le docteur Archambault se rendit à la salle de la Société Saint-Jean-Baptiste et, à l’issue de la séance, fit un appel chaleureux à la générosité des Canadiens. Un comité fut nommé pour faire la collecte et l’ancien club dramatique se réorganisa pour donner une représentation au profit de l’œuvre.

“Tout semblait marcher comme sur des roulettes. M. l’abbé Bernard, consulté de nouveau sur ce sujet, répondit qu’il était opposé à cette collecte; que les Français méritaient les malheurs dont ils étaient accablés; que cet argent ne parviendrait pas à destination; que le gouvernement français ou les Prussiens s’en empareraient. Bref, il fit si bien qu’il engagea quelques percepteurs à abandonner la partie. La collecte n’en continua pas moins; mais, lorsque le bruit se fut répandu que l’abbé Bernard travaillait contre nous, plusieurs personnes, qui se seraient crues obligées de donner s’il le leur avait recommandé, se crurent obligées en conscience de ne rien donner du tout.

“Ceci se passait un peu avant Noël et, comme il est d’usage ici de faire une collecte au profit des prêtres

le jour de Noël, on n'a pu s'empêcher de penser que la crainte de voir cette collecte diminuer ait été pour beaucoup dans l'opposition qu'on nous a faite.

"Après avoir fait les répétitions nécessaires, les amateurs firent imprimer leurs affiches qui furent distribuées le vendredi. Le dimanche suivant, M. le curé McCabe vint, à la fin de la messe, nous faire un sermon en anglais dans lequel il blâmait les auteurs de l'œuvre et conseillait aux gens de ne pas nous encourager. Il dit que les Français étaient justement châtiés par Dieu; que c'était s'opposer aux décrets de la Providence que de leur venir en aide; que la salle que nous avions louée pour notre représentation appartenait à un homme sans principes; qu'il s'y donnait des bals, de mauvais théâtres, etc.; que nous attirerions sur nous la malédiction de Dieu en persistant dans notre intention; que ceux qui avaient un écu de trop feraient mieux de le donner à l'église que de nous le donner.

"Non content de nous avoir nui parmi les Canadiens et sachant que plusieurs Irlandais partageaient nos vues, il leur répéta la même chose à Vêpres et ajouta que nous ne jouerions pas au profit des victimes de la guerre, mais à notre propre profit. La représentation eut lieu le lendemain et nous fûmes mieux encouragés que nous l'avions espéré.

"Malgré l'opposition, malgré la pluie et les mauvais chemins, nous pûmes réaliser la jolie somme de \$50, toutes dépenses payées, ce qui prouve que, si nous eussions eu l'aide de MM. les curés, nous aurions pu faire une somme assez ronde.

"Mais, MM. les rédacteurs, c'est publiquement qu'on nous a attaqués, et comme je ne puis monter en chaire pour me disculper, avec votre permission, je me sers de votre estimable journal pour répondre publiquement.

“D’abord, on nous dit que les Français méritent d’être châtiés pour leur impiété. Mais, sont-ils donc plus impies que les Prussiens ou que n’importe quel peuple? Il y a malheureusement beaucoup d’impies en France; mais quel est le pays aussi peuplé que la France où il n’y en a pas au moins autant? L’impiété est une contagion qui se répand malheureusement dans tous les grands centres; s’il y a de l’impiété en France, il y a aussi là beaucoup de religion, et pensez-vous, en bonne foi, que Dieu punirait toute une nation pour les fredaines de quelques écervelés?

“D’ailleurs, si vous considérez la France dans sa politique vis-à-vis des autres nations, vous verrez qu’elle a plus fait que toute autre pour s’attirer les faveurs du Ciel. L’a-t-on jamais vu essayer d’écraser les faibles, ou ne l’a-t-on pas toujours vu prendre le parti du faible contre le fort, du droit contre la force?

“Et d’ailleurs, si la France ne méritait que la réprobation, verrait-on tout le clergé catholique (le clergé de Woonsocket excepté) s’empresser de lui venir en aide? Voyons ce que le clergé français en pense, lui qui doit être à portée de s’y connaître. Voyons ce que dit la lettre suivante adressée à la *Gironde* par un curé du département de l’Ain :

“Au rédacteur—Suprême appel aux armes.

“L’heure presse; la patrie est en danger. Depuis
“trop de jours, hélas! un ennemi impie piétine sur le
“cœur de notre mère palpitante! Aux armes donc
“tous! Et nous, prêtres, ministres de paix en temps
“ordinaire, soyons ministres de guerre aujourd’hui.
“Dieu le veut: Fermons les portes de nos églises.
“Descendons nos cloches pour fondre des canons.
“Hissons au haut de nos tours sacrées l’étendard noir

“en signe de deuil, et marchons résolument à l’ennemi :
“les jeunes avec des fusils, les vieillards avec la croix.
“En même temps, pour nous prieront les femmes et
“les enfants, et la patrie sera sauvée par nos communs
“efforts : la République aussi, notre seul espoir dans
“l’avenir.

“L’abbé GIOCOS.”

“Qu’en pense l’évêque d’Angers, qui fit fermer les séminaires et envoya les séminaristes à l’armée ? Qu’en pensent les Trappistes de Dombes, qui font partie de la garde mobile ? Qu’en pense tout le clergé en général ?

“On dit aussi que c’est s’opposer aux décrets de la Providence que de venir en aide aux malheureux ; mais alors, c’est donc s’opposer aux décrets de la Providence que d’éteindre un incendie ; si le feu est à la maison, il faut donc la laisser brûler ?

“Quant à ce qui concerne la salle, la conduite du propriétaire ne nous regarde pas. On dit qu’il s’y est donné des bals, de mauvais théâtres, etc. Mais une salle publique est toujours une salle publique, et j’ai vu ici, à Woonsocket, chanter la messe dans une salle publique où l’on avait dansé la veille. Mais j’ai cru m’apercevoir qu’il y avait d’autres raisons que celles qui nous ont été expliquées. Si je me rappelle bien, à l’occasion de la fête de St. Patrick, le propriétaire de la salle en question y donnait un bal ; le même soir, M. McCabe donnait une soirée au profit de l’église dans une autre salle. Le révérend monsieur aurait-il été froissé de la concurrence qui lui fut faite en cette occasion, peut-être involontairement ? Je ne sais, mais toujours est-il qu’il a obligé la société Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin dernier, à remettre cette même salle qu’elle avait louée pour la fête ; force fut à la société d’en louer une autre.

“Quant à nous, nous avons choisi cette salle parce qu'elle est la meilleure; mais il paraît que nous aurions dû agir tout autrement. A l'avenir, quand nous aurons quelque marché à conclure, soit pour acheter un baril de farine ou louer une salle, il nous faudra aller trouver M. McCabe et lui demander s'il a une petite rancune à satisfaire; et s'il nous dit que l'homme à qui nous avons affaire lui déplaît, il nous faudra rompre toute négociation avec cet homme, au risque de perdre un marché avantageux.

“Ce que c'est que de nous! Et moi qui avais toujours cru que la religion était un culte envers Dieu, au lieu d'être une persécution envers ses semblables!

“Quant à l'assertion que nous jouerions à notre profit, je dis qu'elle est fausse, que celui qui l'a prononcée le savait très bien, et qu'il ne s'en est servi que parce qu'il était à bout de ressources. On a eu soin de recommander aux gens de donner à l'église ce qui était destiné aux malheureux. Eh bien! l'énumération suivante vous permettra de juger si la congrégation n'a assez donné pour pouvoir se passer le luxe d'une bonne œuvre en dehors. Voici un résumé des revenus de l'église:

“La rente des bancs se monte à \$300 par semaine, ce qui donne pour un an \$15,6000. Il y a trois ans, il y eut un bazar qui rapporta la somme de \$3,000, dont \$800 furent donnés par les Canadiens; la même année, il y eut une grande quête qui rapporta la somme de \$5,000, dont \$2,300 donnés par les Canadiens; la fête Saint-Jean-Baptiste donna à l'église la somme de \$84; les fenêtres de l'église (elles sont peintes sur verre) ont toutes été données par des particuliers ou des sociétés: la société Saint-Jean-Baptiste en fit construire une au coût de \$83, et la congrégation canadienne contribua en outre \$1,200 dans le même but. Un autre bazar qui eut lieu l'année dernière rapporta \$2,400, dont les

Canadiens donnèrent quatre cents. La collecte de la dernière fête de Saint-Jean-Baptiste, collecte qui était censée se faire au profit de l'église, vu qu'on avait donné à entendre aux membres qu'ils n'avaient pas le droit de la faire au profit de la société, cette collecte, dis-je, se monta à \$200; mais, comme il n'en a pas été fait mention dans le dernier compte des recettes qu'on nous a rendu, je pense, tout naturellement, que cette collecte s'est faite au profit du curé. Tous les 4 juillet, on donne une fête au profit de l'église; cette fête rapporte en moyenne de \$300 à \$400. Il y a en moyenne durant l'année 3 mariages par semaine, ce qui, à \$10 par mariage, fait \$1,560 par année; il y a aussi en moyenne, 6 baptêmes par semaine, ce qui donne encore \$1,560 à \$5 par baptême; dans un an il y a aussi 4 messes ou services par semaine, ce qui donne, à \$10 par messe ou service, un revenu de \$2,080; à chaque enterrement, il y a \$2 à l'église pour l'ouverture de la terre et \$4 au fossoyeur. Outre les collectes dont je vous ai parlé, il y a encore une fois par année, une collecte pour le collège diocésain qui donne à peu près \$400 dont \$150 par les Canadiens. Il se fait une collecte tous les mois qui rapporte \$350 dont \$120 sont donnés par les Canadiens; la quête des 10 cents, que tout homme qui n'a pas de banc est tenu de verser, et qui se fait aux trois messes chaque dimanche, jointe à la collecte de 1 cent, donne à peu près \$30 par dimanche.

"Il me semble qu'avec de tels revenus, l'église n'est pas tant à plaindre et qu'on pourrait nous permettre de donner un peu ailleurs. Mais peut-être suis-je dans l'erreur; toujours est-il que, loin de craindre d'avoir attiré sur moi la malédiction de Dieu en faisant quelque chose pour les victimes de la guerre, j'éprouve cette satisfaction que donne toujours la conscience du devoir accompli."

LES CONSEQUENCES D'UN ARTICLE DE JOURNAL

La publication de cet article eut pour effet de hâter le départ de Quéquienne pour le Canada. Les conseils de M. Bélanger et la lecture du *Pionnier* lui avaient inspiré l'idée d'aller s'établir dans les Cantons de l'Est, où la population d'origine française augmentait rapidement. Le journal sherbrookoïse comptait un certain nombre d'abonnés à Woonsocket où la véhémence protestation de Quéquienne produisit une profonde sensation. Le curé McCabe, mis au courant de l'affaire, envoya porter à Quéquienne une lettre dont le texte anglais pouvait se traduire à peu près dans les termes suivants :

“J'avais toujours cru que ceux qui chantent à l'église sont des chrétiens fervents. Je regrette de constater que certains d'entre eux songent plutôt à faire admirer leur voix qu'à rendre hommage à la Divinité. Je constate que vous êtes du nombre de ces derniers. Vous faites dans la presse des assertions que je vous ferai rétracter, s'il est possible d'obtenir justice devant nos tribunaux. Jusqu'à ce que vous l'ayez fait, je vous défends de faire partie du chœur de l'église.”

Quéquienne répondit qu'il n'avait rien à rétracter et que la menace d'une poursuite ne l'intimidait pas le moins du monde. Le lendemain, un ami vint l'avertir de se tenir sur ses gardes. Le fait qu'il avait servi dans l'armée américaine était peu connu ; le fait que, régulièrement, il en faisait encore partie, l'était encore moins. Il l'était encore trop, cependant, puisqu'un individu, probablement le même qui avait procuré à M. McCabe la traduction de l'article du *Pionnier*, disait que si Quéquienne refusait de se rétracter, il serait

dénoncé comme déserteur.

Après avoir consulté ses amis, y compris son sympathique patron, relativement aux conséquences que pouvait entraîner une pareille délation, Quéquienne résolut de mettre la frontière entre lui et ses adversaires. Il partit donc seul pour Sherbrooke, sa femme devant aller le rejoindre au printemps, dès qu'il serait installé. Après son départ, pendant trois dimanches consécutifs, l'article fut commenté en chaire et l'auteur fut rabroué que c'en était une bénédiction. Sa pauvre femme, qui l'entendait vouer aux gémonies, redoublait de prières pour l'époux absent qu'elle refusait de considérer comme *un démon et pire qu'un démon*.

Un brave garçon, qu'on prenait pour Quéquienne, fut lâchement assailli et cruellement battu par une bande de voyous. On affirme qu'une collecte, faite parmi les Irlandais pour permettre au curé de s'adresser aux tribunaux du Canada, produisit la jolie somme de \$600. Ce qu'il y a de certain, c'est que nulle poursuite ne fut intentée. Lorsqu'il apprit le résultat de cette quête, Quéquienne se félicita d'avoir, indirectement, contribué à augmenter les recettes de la paroisse catholique de Woonsocket.

Quéquienne avait d'abord songé à s'établir à Sherbrooke. On lui conseilla d'aller ouvrir un magasin dans un nouveau centre de colonisation où il aurait l'avantage de profiter des futurs développements. En compagnie de M. Charles Bélanger, un des oncles de sa femme, domicilié à Cookshire, il fit un voyage d'exploration dans les cantons situés au sud-est de Sherbrooke. Il arrêta son choix sur une ferme située à Clifton-Est, sur le chemin conduisant à Colebrook.

Il y avait là 200 acres de terre, dont 70 en état de culture. La maison était très vaste, les bâtiments en bon ordre et les défrichements avaient été commencés

60 ans auparavant. Les environs immédiats étaient habités par une population exclusivement anglaise et protestante. Les premiers colons établis sur la route entre Sawyerville et la frontière américaine avaient été des *United Empire Loyalists*. Des colonies franco-canadiennes s'étaient récemment échelonnées à quelque distance de cette route. A l'est, à l'ouest et au sud, elles formaient les paroisses de Saint-Malo d'Auckland, de Sainte-Edwige de Clifton et de Saint-Venant de Hereford.

Les colons anglophones commençaient à retraiter devant l'invasion franco-canadienne. Ils offraient leurs terres à bon marché afin de fuir un milieu qui menaçait de se franciser. La terre en question était à vendre à des conditions très raisonnables, et Quéquienne résolut d'aller proposer à son père de venir l'acheter, la maison étant assez grande pour y installer un magasin et y loger deux familles.

Quénoche était retourné à Contrecoeur et occupait, au village, la ferme sur laquelle son grand-père, Petit-Potte, avait eu jadis sa fabrique de poterie. Petit-Potte avait donné cette terre à l'une de ses filles, laquelle avait épousé M. Lenoblet Duplessis et était devenue la mère des cinq notaires de ce nom. L'un de ces derniers, le notaire J. O. Duplessis, directeur de la Poste à Sorel, avait hérité de cette terre et l'avait louée à son cousin Quénoche, en attendant que celui-ci fut prêt à acheter une propriété agricole.

La famille accueillit avec joie l'arrivée de Quéquienne, qu'elle n'avait pas revu depuis quatre ans. La proposition de Quéquienne fut acceptée. Son père l'accompagna à son retour dans les Cantons de l'Est et acheta la propriété. Le magasin fut ouvert et la famille Quénoche arriva à Clifton-Est à temps pour les semailles. La femme de Quéquienne était arrivée quelque temps auparavant. Quelques nouveaux colons

franco-canadiens achetèrent d'autres propriétés appartenant à des anglophones, et tout semblait faire espérer qu'une nouvelle paroisse allait bientôt surgir dans cette partie du comté de Compton.

NOUVELLE PAROISSE EN PERSPECTIVE

Parmi ces nouveaux colons, il y avait M. Louis Ricard, homme riche, entreprenant et chef d'une nombreuse famille. Désireux d'activer la colonisation, Quéquienne et lui conçurent l'idée d'avoir un prêtre pour dire la messe une fois par mois dans la maison des Quénoche en attendant que l'on pût obtenir l'érection canonique d'une nouvelle paroisse.

La route qui conduisait à l'église paroissiale de Sainte-Edwige était très mauvaise et les colons canadiens établis sur cette route se trouvaient plus rapprochés de Clifton-Est que de Clifton-Ouest. Une partie des paroissiens de Saint-Malo d'Auckland avaient des raisons identiques pour désirer se joindre au nouveau groupement. Sa Grandeur Mgr Charles Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe, était alors en tournée pastorale dans les Cantons de l'Est. Le diocèse de Sherbrooke n'existait pas encore. M. Ricard, abondamment pourvu de bons chevaux et de belles voitures, offrit de transporter Monseigneur et sa suite sur les trente milles de route carrossable conduisant de Hereford à Cookshire, route le long de laquelle il n'y avait ni presbytère ni église catholique.

Cette offre fut acceptée. Il était même entendu que l'on devait s'arrêter à peu près à mi-chemin, chez M. Ricard, pour se rafraîchir un peu. Or, quand Monseigneur arriva chez M. Ricard, il fut tout étonné de trouver la route balisée sur une certaine distance et de nombreux fidèles pieusement agenouillés pour recevoir sa bénédiction, qu'il leur donna de bon cœur. Après

les présentations d'usage, Quéquienne lut une supplique, rédigée par lui et signée par tous les intéressés, exposant les besoins religieux de la localité. La requête fut favorablement accueillie et M. Gendreau, alors curé de Cookshire, fut autorisé à dire la messe une fois par mois dans la maison des Quénoche.

Quelque temps après, Quéquienne étant allé à Cookshire, y rencontra M. Magloire Turcotte, ancien curé en retraite. Ce digne prêtre lui proposa d'aller demeurer avec lui à Clifton-Est et de se charger de la desserte, à condition que l'on obtiendrait l'autorisation de l'évêque. Enchantés de cette proposition, Quéquienne et M. Ricard se rendirent à Saint-Hyacinthe et revinrent tout joyeux d'annoncer le consentement des autorités diocésaines. Une partie de la maison fut transformée en chapelle et le vénérable curé Turcotte y exerça le ministère jusqu'à sa mort inopinément survenue au cours de l'hiver de 1872.

Frappé de paralysie, il s'éteignit au bout de quatre jours, ayant conservé toute sa lucidité, mais n'ayant pas recouvré l'usage de la parole. Quéquienne était allé en toute hâte chercher le docteur Thomas Larue, à Compton, à 18 milles de distance, tandis qu'un autre membre de la famille allait à Cookshire, d'où il revenait avec le curé Gendreau. Celui-ci put administrer le malade et rester à son chevet jusqu'à la fin. Le père Turcotte fut profondément regretté. C'était un prédicateur émérite qui, à l'âge de 72 ans, savait encore, de sa voix vibrante, remuer les cœurs de ceux qui assistaient à ses sermons. Avec lui s'éteignit tout espoir de voir l'érection canonique de la paroisse qu'il avait rêvé de mettre sous la protection de son patron, Saint-Magloire.

Un an après son arrivée à Clifton-Est, Quéquienne en était venu à la conclusion qu'il ne ferait jamais fortune dans le commerce à cet endroit. La population

exclusivement méthodiste, qui occupait tout le voisinage dans un rayon de trois ou quatre milles, voyait d'un mauvais œil la fondation d'une paroisse canadienne dans ce centre ultra-protestant. La loge des "Good Templars" redoutait le contact de gens incapables, même le jour du sabbat, de prendre cet air lugubre adopté par les *saints tristes* qui, d'après une excellente autorité religieuse, sont ordinairement de *tristes saints*. On allait jusqu'à dire qu'il y aurait des courses de chevaux le dimanche, qu'on ouvrirait des buvettes et que les prêtres finiraient par régenter toute la population. Dans de pareilles conditions, achalander un magasin papiste eût été se rendre coupable de lèse-méthodisme.

En faisant des crédits à long terme Quéquienne eut pu vendre suffisamment pour se tirer d'affaires; mais la mort du curé Turcotte lui enlevait toute perspective de voir ses compatriotes se grouper autour de son magasin. L'assortiment fut vendu au maître de poste de Clifton-Est. Quéquienne fut nommé secrétaire-trésorier de la municipalité et de la Commission scolaire de Stoke, emplois qu'il cumula avec celui d'instituteur de Stoke-Centre.

LES SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE

Vingt-deux ans après, sous le titre de *Souvenirs d'un journaliste*, Quéquienne devait publier une série d'articles d'où je vais faire de copieux extraits. On y trouvera non seulement des détails précis sur ce qui lui est arrivé de 1872 à 1879, mais encore une dissertation sur l'évolution d'une chrysalide commerciale destinée à papillonner dans les champs stériles du journalisme. Voici donc une partie de ce que Quéquienne écrivait en 1894 :

“En 1872, ayant accepté la charge de secrétaire-trésorier de la municipalité de Stoke et celle de secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles du même endroit, je transportai mes dieux lares dans ce pittoresque canton.

“J'y cumulai dans la suite plusieurs autres fonctions, entre autres celle d'instituteur, qu'un adversaire a eu plus tard le mauvais goût de me reprocher d'avoir exercée.

“Je n'ai jamais eu honte de cet emploi honorable, pas plus que je n'ai honte de m'être livré à toute espèce de travaux manuels. Il n'y a rien d'infamant dans le fait de n'avoir jamais été ni avocat ni député. Bien loin d'avilir, le travail anoblit.

“A part Lincoln, Hayes et Johnson, trois présidents de la république américaine qui n'ont pas rougi d'avoir été tout à tour bûcheron, tailleur et pédagogue, je pourrais citer un grand nombre d'hommes marquants qui ont puisé dans le travail obscur les rudes leçons de l'expérience.

“Il n'y a pas de sot métier. Il n'y a que de sottes gens, et ceux-là se fauillent partout, surtout dans les sphères où la bêtise peut suppléer au travail.

“Un correspondant de journal m'a aussi reproché d'avoir travaillé pendant quelque temps dans une scierie, à Stoke, où j'ai aidé à découper le bois qui a servi à la construction d'une maison que j'ai bâtie. Il aurait pu me reprocher également d'avoir fait de la culture, du commerce, des affaires d'assurances, etc.

“Il y a trois ans, j'étais allé à Barford en tournée électorale. Après la messe, j'avais eu pour adversaire M. St-Pierre, avocat de Coaticook. La discussion terminée, en attendant la voiture qui devait me transporter à une autre assemblée, j'étais à causer avec un groupe de cultivateurs qui m'étaient presque tous inconnus. L'un d'eux me disait : “Il vous est facile à vous

“d’argumenter. Vous avez reçu tous les avantages “d’une instruction classique, tandis que nous, pendant “que vous étiez au collège, nous étions obligés de nous “livrer à des travaux tellement pénibles que vous ne “sauriez vous en faire une idée.”

“Par une de ces coïncidences dont l’à-propos m’a souvent étonné, je venais de renouer connaissance avec un ancien compagnon de travail que j’avais perdu de vue depuis vingt-quatre ans.—“Vous connaissez cet homme, dis-je à mon interlocuteur. Eh bien! nous avons fait nos études au même endroit. Demandez-lui à quel collège nous étions pendant l’été de 1867.”

—Lui? me fut-il répondu, il n’a jamais fait de cours d’études.

—Je vous demande pardon, reprit l’autre, j’ai fait mes études avec *M. Quénoche*, au collège de Somerville, Mass., une excellente institution en plein air, où nous avons étudié ensemble, pendant tout l’été, la manière de fabriquer la brique à l’eau. Nous avons même apporté une attention spéciale à l’art de transporter pédestrement le moule chargé de briques en bas âge.

“Textuellement, ce n’est peut-être pas tout-à-fait cela qu’il a dit, mais c’est ce qu’il a voulu dire et, ce qu’il y a de mieux, c’est que c’était absolument vrai. Mon interlocuteur fut forcé d’admettre que j’avais eu une drôle de manière de faire mes études.

“Le fait est que je n’ai pas eu le choix; mais, pour rien au monde je ne voudrais échanger l’expérience que j’ai puisée un peu partout, en me mêlant aux classes laborieuses, en vivant de la vie du peuple, en souffrant ce que souffrent les humbles et les déshérités de toutes les catégories, en éprouvant ce qu’ils éprouvent et en constatant de *visu* jusqu’à quel point sont injustes à leur égard ceux qui sont restés étrangers à leurs fati-

gues, à leurs luttes, à leurs déboires et à leurs légitimes aspirations.

“Je sais qu’il m’arrive souvent de voir les choses sous un aspect tout-à-fait différent de celui qui se présente à bon nombre de mes confrères. Résultat, sans doute, du genre d’éducation, ou plutôt du mode d’entraînement, que j’ai subi plutôt que je ne l’ai choisi, de cette expérience particulière composée plutôt d’impressions et d’observations que d’opinions toutes faites, transmises par des écrivains ou leurs commentateurs.

“Je n’ai pas toujours fait ce que j’ai voulu. J’ai fait ce que j’ai pu, et je n’ai jamais commis un acte malhonnête. J’ai toujours été prêt à entreprendre les travaux les plus ardues plutôt que de faire une bassesse. Je le suis encore. J’ai même, plus tard, pratiqué comme huissier à Sherbrooke. On m’avait fait nommer un peu malgré moi. Cela me rapportait un assez joli revenu annuel; mais je n’ai jamais pu m’habituer à être l’instrument des cruautés, nécessaires ou non, qui s’exercent au nom de la loi.

“J’ai fait à peu près tout ce qu’un honnête homme peut faire pour gagner sa vie, et je n’ai jamais commis l’inconvenance de rougir d’un travail qui m’a fait vivre, moi et les miens, dans une honnête aisance. Maintenant, ceux qui croient m’humilier en me reprochant à moi, plébéien, d’avoir grandi et vieilli parmi les humbles, peuvent s’en donner à cœur joie.

“En ce qui concerne la politique américaine, je ne suis pas ce qu’on peut appeler un démocrate; mais, dans le sens général du mot, je suis assez démocrate pour me moquer des aristos, et assez aristocrate pour refuser de fraterniser avec les coquins sous quelque déguisement qu’ils se présentent. En devenant journaliste, je suis resté homme du peuple. Cela ne m’a pas empêché de faire mon possible pour écrire correc-

tement; mais cela donne peut-être un certain degré d'originalité à ma manière d'envisager les choses.

"Pendant mes trois années de séjour à Stoke, j'ai pris part à trois élections. D'abord, celle de M. Webb, député fédéral de Richmond et Wolfe, réélu en 1872 contre M. Graham. Tous deux étaient conservateurs, mais M. Webb était le candidat ministériel et il fut élu après une lutte sérieuse. Tous deux étaient francs-maçons, et M. Webb n'en avait jamais fait mystère. Cependant, je me rappelle que, dans certaine paroisse du comté de Wolfe, M. Graham fut dénoncé du haut de la chaire comme franc-maçon et, à ce titre, indigne de recevoir les suffrages des catholiques, tandis que son adversaire, tout aussi franc-maçon, mais beaucoup plus ministériel que lui, recueillait le fruit de ce zèle anti-maçonique.

"Je représentai M. Webb au poll de Stoke Centre. On votait alors ouvertement et je fus témoin de plusieurs scènes beaucoup plus curieuses qu'édifiantes, qui n'eurent pas précisément pour effet d'augmenter mon admiration envers les chefs de parti et les moyens qu'ils prenaient pour assurer leur succès dans les élections. Je pris aussi part à l'élection de M. Picard qui fut réélu contre M. Jones du *Guardian* de Richmond.

"A la suite du scandale du Pacifique, l'honorable Henry Aylmer s'était présenté comme libéral dans Richmond et Wolfe. Son père, Lord Aylmer, de Melbourne, était venu à Stoke pour parler en sa faveur. Aucun étranger n'était là pour lui répondre et je fis la discussion contre lui. Stoke donna la majorité à M. Webb, mais M. Aylmer fut élu.

"En quittant les Etats-Unis pour retourner au Canada, je m'étais figuré que j'abandonnais une terre anglo-saxonne pour aller me fixer sur un sol resté bien français, asile d'une nationalité franco-canadienne exerçant librement une souveraineté incontestable, du

moins dans les limites de la province de Québec. Celui qui aurait entrepris alors de me détromper sur ce point aurait eu fort à faire, et s'il y fut parvenu j'aurais certainement hésité avant de sauter de la poêle à frire de l'Oncle Sam dans le brasier de John Bull.

“Le destin voulait que je perdisse mes illusions les unes après les autres, et les Cantons du district de St-François étaient alors dans les meilleures conditions possibles pour dissiper toutes mes fausses impressions à ce sujet. Nos compatriotes d'origine française y jouaient un rôle pour le moins aussi effacé que dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. Depuis lors, l'influence française a gagné du terrain, tant dans les Cantons de l'Est que dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, mais ses progrès ont été plus sensibles dans cette dernière région que dans l'autre.

“Malheureusement, dans toute l'étendue de la Confédération canadienne, elle a depuis lors diminué au point qu'elle est aujourd'hui considérée comme quantité négligeable.

“Dans le comté de Compton, où je m'étais d'abord établi, la plupart des électeurs anglo-saxons, qui formaient alors l'immense majorité, ne se donnaient même pas la peine de dissimuler le mépris que leur inspiraient ces descendants de Français, qu'ils considéraient comme une race de parias et dont la présence sur le sol canadien leur semblait une intrusion. Ce qui les étonnait le plus c'était qu'on n'eut pas massacré ou déporté tous les rejetons des fondateurs du pays.

“La plupart de ces francophobes, orangistes et loyalistes, originaires du nord de l'Irlande ou fils de Yankees traîtres à leur nationalité, étaient maintenus dans l'ornière de leurs étroits préjugés par quelques journaux fondés dans l'unique but de leur raconter précisément ce qu'ils voulaient qu'on leur racontât, et rien autre chose. De leur côté, les prédicants entrete-

naient de leur mieux la haine contre les Franco-Canadiens qui, à leurs yeux, avaient le double tort d'être issus d'une nation rivale et de pratiquer une religion dont le seul nom avait pour effet d'horripiler tous ces fanatiques.

"Tels ils étaient alors, tels ils sont restés à peu d'exceptions près. Le croira-t-on? Loin de nuire à l'essor franco-canadien dans cette partie du pays, le fanatisme anglo-saxon semble plutôt l'avoir accéléré, du moins pendant un certain temps.

"Il se produisait alors dans les Cantons de l'Est un phénomène migratoire qui devait plus tard se manifester dans certaines parties de la province d'Ontario. Resserrés dans nos vieilles paroisses, qui devenaient chaque jour trop étroites pour nos nombreuses familles, les Franco-canadiens devaient nécessairement émigrer quelque part. Comme toujours, la majeure partie prenaient le chemin des Etats-Unis; mais ceux qui avaient les moyens de s'établir ailleurs se dirigeaient généralement vers les Cantons de l'Est.

"Une crise financière, pour le moins aussi sérieuse que celle de l'année dernière, sévissait aux Etats-Unis, ce qui avait déterminé chez nos compatriotes émigrés un mouvement de retour, accentué davantage par la propagande active de la presse canadienne en faveur de la colonisation. J'ai, dans le temps, contribué autant que je l'ai pu à activer l'impulsion donnée à ce courant migratoire.

"Dans certaines parties des cantons anglais, on offrait en vente de magnifiques fermes, ayant parfois englouti la fortune de quelque fils de famille qui, attiré par les beautés naturelles de cette région, était venu y vivre en grand seigneur. Manoir élégant, bâtiments superbes, équipages splendides, tout cela était offert à vil prix, et j'ai vu vendre pour \$2,000 comptant une ferme qui avait bien coûté \$12,000.

“Imaginez-vous l'effet moral produit par un brave *Canuck*, arrivant en plein pays ennemi et s'emparant, à beaux deniers sonnants, de la plus belle propriété disponible dans un rayon de dix milles ! Pour le gallophobe, la vie des Cantons de l'Est devenait intolérable. C'était à qui vendrait pour déguerpir le plus tôt possible. D'autres Canadiens, moins riches que le premier arrivé, venaient s'établir sur des terres partiellement améliorées et le mouvement ne se ralentit que lorsque le grand nombre des demandes fit augmenter le prix des propriétés.

“La force numérique de nos compatriotes a augmenté partout dans le district de St-François, mais le comté de Sherbrooke est le seul où ils aient réussi depuis à obtenir la permission de se faire représenter à Québec, où ils ont la majorité, tandis qu'un Anglais les représente à Ottawa, où notre élément aurait tant besoin de renfort.

“Dans d'autres comtés, on a pu déplacer la majorité anglaise, mais on a tellement habitué les gens à avoir le cou sous l'aile, qu'ils croiraient commettre un crime en donnant chance égale à l'un des leurs contre un Anglais. On a vu, par exemple, en 1891, les comtés unis de Richmond et Wolfe, malgré leur majorité française, préférer un Anglais obscur à l'honorable Wilfrid Laurier, l'illustre chef du parti libéral.

“Résultat de l'esprit de parti, direz-vous. Vous n'y êtes pas. Si le libéral eut été une nullité anglaise et si le conservateur eut été un Franco-canadien aussi distingué que M. Laurier, le libéral aurait certainement été élu.

“Ce ne sont pas là de vaines suppositions. N'a-t-on pas vu, dans une autre circonstance, la même circonscription électorale préférer un libéral anglais, M. Aylmer, que ses plus chauds partisans considéraient avec raison comme un homme très ordinaire, à M.

Bélanger, un conservateur des plus distingués, mais qui avait l'impardonnable tort d'être Canadien-français.

"Je ne tardai pas à constater que nos compatriotes fixés depuis un certain temps dans les Cantons de l'Est étaient beaucoup plus anglicisés que ceux de la Nouvelle-Angleterre n'étaient yankéfiés.

"Je m'étais aperçu que, chez nos compatriotes des États-Unis, la classe instruite réagissait avec succès contre cette funeste tendance, et je caressai longtemps l'illusion que la même réaction se faisait au Canada. Le ton patriotique des journaux de la région m'entretenait dans cette trompeuse espérance. Je me figurais que ceux qui inspiraient ou écrivaient ces colonnes débordantes de patriotisme franco-canadien devaient être les premiers à donner l'exemple de la fidélité aux vieilles traditions.

"Je croyais que les chefs franco-canadiens du parti conservateur étaient d'incorruptibles défenseurs des droits de notre race. Quelques discours que j'avais entendus et un grand nombre d'articles élogieux publiés dans les feuilles à leur dévotion me les avaient fait prendre pour des sentinelles vigilantes, toujours à leur poste et prêtes à s'imposer tous les sacrifices personnels dans l'intérêt de leur nationalité. Hélas! je les ai vus depuis à l'œuvre et à l'épreuve.

"Leurs adversaires y ont passé à leur tour et, j'ai honte de le dire, mais c'est malheureusement trop vrai: En Canada, c'est d'en haut que part le funeste exemple de l'aplatissement des nôtres devant les éléments hostiles, qui ont juré d'écraser notre race et qui préludent en proscrivant notre langue des provinces ouvertes à la civilisation par nos trappeurs canadiens.

"Lors de mon premier séjour dans les Cantons de l'Est, je rencontrai plusieurs fois au bureau du *Pionnier de Sherbrooke*, feu Auguste Béchard qui, vers 1873, passa quelque temps à la rédaction de ce journal.

Bécharde était un écrivain facile et élégant, un peu blasé et ennemi juré de l'anglicisation sous toutes ses formes. Il avait beaucoup lu, beaucoup voyagé et beaucoup étudié. Les anglicismes, qui déparaient alors presque autant qu'aujourd'hui les colonnes de nos journaux franco-canadiens et qui, alors comme aujourd'hui, s'épalaient surtout dans les nouvelles dont la traduction était confiée à des jeunes gens qui se distinguaient par la modicité de leurs salaires beaucoup plus que par la profondeur de leurs connaissances en fait de linguistique, avaient le don de l'exaspérer.

"Il évitait ces fautes de langage, non seulement dans ses écrits, mais aussi dans sa conversation ordinaire. Je l'ai vu plus d'une fois faire des scènes violentes à de pauvres illettrés qui, ignorant jusqu'à l'existence du nom français de l'objet qu'ils voulaient désigner, employaient l'expression anglaise. Une traduction trop littérale ou un mot anglais employé dans un journal au lieu de l'équivalent français le mettaient hors des gonds.

"Il poussait les choses à l'extrême et prétendait qu'au fanatisme de l'anglomanie il fallait opposer le fanatisme de la francomanie. Enfin, c'était un apôtre et à ce titre il devait nécessairement essayer toutes les rebuffades, ouvrir la voie, vivre personnellement méconnu, pour mourir pauvre et ignoré, laissant à d'autres la tâche plus facile de continuer son œuvre rudement ébauchée.

"Il y a bientôt un an qu'il est mort et, tout récemment, la plupart des journaux reproduisaient comme une nouveauté l'un des articles que, vers la fin de sa vie, il publiait dans la *Patrie* en les signant de ses initiales A. B.

"Arthur Buies, qu'un naïf avait cru reconnaître sous ces initiales, dut protester à plusieurs reprises et, avec la délicatesse qui distingue les crocheteurs du domaine

privé, le fin matois qui prétendait avoir pénétré le mystère de cette signature incomplète, se garda bien de détromper ses lecteurs.

"Dans tous les cas, c'est avec plaisir que je vois cet ancien confrère recevoir les honneurs de la reproduction posthume. Maintenant qu'il est mort, il ne saurait porter ombrage à qui que ce soit, et on l'aurait peut-être reproduit même si l'on eut reconnu sa signature.

"Ce qu'il tolérât encore plus difficilement que tout le reste, c'était de voir, en matières publiques, les intérêts franco-canadiens invariablement sacrifiés aux caprices des francophobes. Je crois qu'il a un peu fait école dans les Cantons de l'Est, et qu'il reste encore quelque chose de la réaction produite par ses écrits pendant son court séjour à Sherbrooke.

"J'espère que son patriotisme désintéressé lui a été compté là-haut, où le mérite réel n'est plus exposé à se heurter aux petitesesses et aux ambitions de la médiocrité. Dans tous les cas, c'est lui qui m'a révélé sinon l'existence du moins le caractère chronique, presque incurable, de cette maladie qui mine la société franco-canadienne et qui s'appelle l'anglomanie.

"Grâce à son franc-parler, qui m'a donné l'éveil, j'ai eu la douleur de constater qu'au Canada la contagion partait d'en haut, et que le cultivateur franco-canadien des Cantons de l'Est, lorsqu'il s'empressait de courir au-devant des désirs de l'Anglais francophobe, non-seulement ne faisait qu'imiter la plupart des chefs franco-canadiens de cette région, mais suivait de plus le triste exemple donné par des hommes qui étaient chargés de nous défendre dans les législatures locale et fédérale.

"Si j'eusse prévu alors que j'écrirais ces souvenirs, j'aurais pu prendre note de nombreux faits, d'une importance apparemment secondaire, mais dont le récit

expliquerait, mieux que je ne puis le faire, les impressions diverses par lesquelles je suis passé avant de me convaincre que la première condition à exiger d'un candidat devrait être, pour nos nationaux, la promesse formelle de défendre la nationalité franco-canadienne envers et contre tous.

"Les hommes politiques d'alors m'inspiraient peu de confiance. Après vingt ans, ceux d'aujourd'hui sont dans le même cas. J'en avais déjà trop vu. J'ai assisté à Sherbrooke à trois ou quatre célébrations de la Saint-Jean-Baptiste. J'y ai même péroré deux ou trois fois, mais chaque fois je suis revenu le cœur gros, me demandant si de semblables manifestations n'avaient pas pour effet de nous enfoncer encore davantage dans l'ornière de l'anglicisation.

"C'est à peine croyable, pour des Canadiens des Etats-Unis, mais c'est malheureusement trop vrai que la principale préoccupation des organisateurs de ces démonstrations était de faire plaisir aux Anglais. J'ai vu une soirée de Saint-Jean-Baptiste consacrée entièrement à entendre quatre discours dont trois en anglais. Le président avait bien voulu condescendre à parler français au millier de compatriotes auxquels il avait, de propos délibéré, imposé trois orateurs anglais renommés par leur fanatisme francophobe.

"L'idée dominante semblait avoir été de rassembler les Canadiens-français pour leur faire constituer une petite cour autour des chefs de leurs ennemis, comme s'ils eussent voulu demander grâce à ces derniers. Une autre année, la démonstration avait eu lieu au Patinoir, M. Chapleau y était. Il y prononça un discours *en anglais* qui fut très goûté des Canadiens, heureux d'exhiber une de leurs célébrités en l'exposant à la critique des éléments hostiles à notre race.

"Vers cette époque je me mis en tête d'écrire une pièce de vers ayant pour titre l'*Anglomanie*.

"C'était long, très long. Ça rimait pour l'oreille et pas autrement.

"L'hiatus y coudoyait la cheville que c'en était une bénédiction.

"Quant à l'hémistiche et à la césure, ni vu ni connu.

"Un prêtre de mes amis trouva cela magnifique.

"Il me semblait qu'il devait connaître les règles de la versification.

"Moi, je ne les connaissais pas.

"Il choisit une dizaine des quarante-deux strophes et me conseilla de les envoyer à Oscar Dunn, alors rédacteur en chef de l'*Opinion Publique*.

"Chose étrange ! Malgré sa qualité de rédacteur d'un journal littéraire, Oscar Dunn pouvait faire la distinction entre des vers bien faits et un vilain assemblage de prose rimée.

"Il eut la complaisance de me renvoyer mon manuscrit après m'avoir souligné les fautes nombreuses qu'il contenait.

"Je montrai cela à mon ami, l'abbé X., qui m'avoua n'y rien comprendre, puis je soumis la chose à M. J. A. Chagnon, ex-zouave pontifical, qui faisait alors des vers... et ses études de droit à Sherbrooke.

"M. Chagnon m'expliqua comme quoi j'étais un imbécile et, bien qu'il y mît beaucoup de réserve, je compris parfaitement que j'avais besoin d'étudier les règles de la versification.

"J'ai détruit ce premier chef-d'œuvre, ce qui était très bien ; mais j'en ai fait d'autres, ce qui était moins méritoire, et je les ai publiés, ce qui était très mal.

"M. Chagnon est aujourd'hui avocat et rédacteur du *Journal de Waterloo* et il ne fait plus de vers, mais c'est sa faute si j'en fais encore.

"C'est lui qui m'a mis sur la voie qui conduit à la versification intermittente, un métier très lucratif, mais qu'on aurait tort d'encombrer au moment où notre agriculture manque de bras.

“Vers 1874, MM. Cabana et Bélanger, avocats et co-propriétaires du *Pionnier de Sherbrooke*, qu'ils avaient fondé, se séparèrent et M. Bélanger fonda le *Progrès*, journal qui vécut quelques années et fut le précurseur du *Progrès de l'Est* d'aujourd'hui.

“L'augmentation de mes affaires d'assurances m'ayant engagé à transporter à Sherbrooke le siège de mes opérations, j'entrai au *Progrès* en qualité de rédacteur adjoint. Je n'y fis pas long séjour parce que d'autres travaux réclamaient toute mon attention.

“Peu de temps après, M. Bélanger ayant manifesté l'intention de se porter candidat à l'élection des comtés unis de Richmond et Wolfe, rendue nécessaire par l'invalidation de l'honorable Henry Aylmer, député fédéral, je me chargeai de faire signer par les électeurs de ces deux comtés, où j'étais bien connu pour les avoir parcourus en qualité d'agent d'assurance, une requête invitant M. Bélanger à accepter la candidature en question. Au bout de quelques semaines, je lui présentais ce document revêtu de 250 signatures.

“Comme je devais retourner dans cette direction, l'officier-rapporteur me pria d'afficher les avis réglementaires dans les municipalités qui se trouvaient sur ma route. Je ne m'en souciais pas, ayant d'autres chats à fouetter. On insista, disant que j'avais encore huit jours de délai, et que je pourrais expédier cette besogne chemin faisant.

“C'était en automne. J'étais à Weedon, lorsqu'une pluie battante entreprit de gêner encore davantage les chemins déjà suffisamment boueux. Puis, la température tourna subitement au froid. J'avais affiché partout, à l'exception du canton de Strathford. Lorsque j'arrivai à la traverse du lac Aylmer, qui sépare le canton de Garthby de celui de Strathford, il faisait nuit.

“La glace obstruait le lac sans être assez solide pour livrer passage même aux piétons. Impossible de traverser. Il me restait un jour de délai et je dûs rebrousser chemin sans avoir achevé ma tâche officielle. Je fis un rapport conforme aux faits et qui eut pour conséquence de faire retarder l'élection. Il fallut lancer de nouvelles proclamations et afficher de nouveau.

“Les journaux libéraux jetèrent feu et flammes et le *National* de Montréal, l'ancien, qui était la propriété de M. Laframboise, mort depuis juge de la Cour Supérieure, me tomba dessus à bras raccourci. On insinua que je l'avais fait exprès afin de donner à M. Bélanger le temps de faire mousser sa candidature.

“Mon ami, M. Ernest Tremblay, était alors l'un des rédacteurs du *National*. Nous ne nous connaissons pas. S'il m'eût connu comme il me connaît aujourd'hui, il aurait su que j'étais incapable d'une pareille supercherie. De fait, ce fut M. Aylmer qui profita de ce retard, que j'aurais certainement évité si cela eût été en mon pouvoir. Personne n'a plus que moi regretté ce contretemps.

“Comme je l'ai déjà dit, le vote franco-canadien se divisa entre M. Hanning, candidat conservateur, et M. Aylmer, candidat libéral, qui fut élu à une forte majorité. M. Bélanger n'en eut qu'une faible part et, seul, le canton de Stoke lui donna la majorité des votes de cette municipalité.

“Le jour de la nomination, à Danville, un émissaire du parti conservateur nous fit mander à l'hôtel où nous étions descendus, et nous proposa, au nom du parti, d'accepter une certaine somme destinée à couvrir les frais de M. Bélanger et à désintéresser celui-ci à condition qu'il retirerait sa candidature. Cette proposition fut accueillie par un refus énergique.

“Je représentai à ce monsieur que notre but, en choisissant M. Bélanger comme candidat, n'avait pas été

de lui procurer une indemnité pour ses pas et démarches; que nous l'avions choisi à cause de son talent et de la confiance qu'il nous inspirait et que nous étions décidés à lutter jusqu'au bout. Notre désintéressement parut le surprendre et l'affaire n'eut pas de suite.

“Je ne nommerai pas ce personnage qui jouait alors et qui joue encore un rôle important dans la politique. Je me bornerai à dire qu'il était de Québec, ville fertile en courtiers d'élection.

“Le 53ième bataillon, recruté à Sherbrooke et dans les environs, avait alors une compagnie franco-canadienne, commandée par le capitaine Rioux, magistrat de district. Pendant mon séjour à Stoke, j'avais enrôlé une compagnie de cinquante hommes, dont les services n'avaient pas été acceptés en dépit de la recommandation du colonel King, major de brigade. J'ai constaté depuis, que les cadres de la milice canadienne sont presque toujours au grand complet lorsqu'il s'agit d'organiser un corps exclusivement franco-canadien.

“Il a bien fallu admettre quelques bataillons d'infanterie franco-canadienne, surtout dans les campagnes exclusivement françaises, mais on s'est toujours arrangé de manière à réserver l'artillerie et la cavalerie, considérées comme armes supérieures, pour l'élément anglais. On a tenté à plusieurs reprises de former un bataillon de zouaves canadiens-français à Montréal. Toujours on s'est heurté à l'inflexible mauvais vouloir des autorités qui, feignant de se retrancher derrière les règlements, refusaient d'accepter la moindre modification en fait d'uniforme.

“Cela ne les empêchait pas cependant de permettre aux fusilliers royaux de porter le *kilt* écossais, que les règlements en question n'autorisaient pas le moins du monde. Quant à commander en français les bataillons formés par nos compatriotes, il n'y fallait pas

songer. On prétendait que cela créerait des difficultés insurmontables et pourtant j'ai vu, pendant le siège de Petersburg, toute une brigade du corps d'armée de Burnside commandée en allemand.

"En 1875, au moment où les volontaires se préparaient à aller faire leur service de camp, le capitaine Rioux, désirant démissionner, me pria de le remplacer. J'acceptai et je fus nommé capitaine par le colonel Ibbotson. Ma *commission* confirmant cette nomination n'arriva que plus tard. Vu le caractère nomade des jeunes Canadiens de Sherbrooke l'effectif de la compagnie se renouvelait tous les ans.

"Je n'avais ni lieutenant ni enseigne. Je n'avais pas même de sous-officiers et j'étais le seul officier de la compagnie. Depuis que j'avais quitté le service, l'armement s'était modifié ainsi que la théorie. Il me fallut apprendre et enseigner en même temps, former des sous-officiers et exercer, en douze jours de temps, des hommes tout-à-fait dépourvus d'expérience. Jamais je n'ai mieux constaté qu'en cette occasion la grande facilité avec laquelle nos compatriotes apprennent ce qu'ils veulent se donner la peine d'étudier.

"Je tenais à ce que la seule compagnie franco-canadienne d'une brigade comprenant trois bataillons d'infanterie et un escadron de cavalerie, put figurer avec avantage à la grande revue qui devait terminer la série d'exercices. J'eus la satisfaction de la voir évoluer avec une précision des plus remarquable aux manœuvres de bataillon et au simulacre de combat. Je la commandai encore aux manœuvres de l'année suivante, puis, ayant quitté les limites du district militaire, je donnai ma démission.

"J'ai parlé il y a un instant du colonel King. Cela me rappelle ma première entrevue avec celui qui, plus tard, devait devenir son gendre, l'honorable J. A. Chapleau, aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la pro-

vince de Québec. Quelque temps avant mon départ de Stoke pour Sherbrooke, je me trouvais, un jour, de passage à ce dernier endroit lorsque mon cousin et ami, M. Bélanger, avocat, me dit :

“—Chapleau est ici, et nous lui offrons un banquet ce soir. Êtes-vous des nôtres?” Je m’empressai d’acheter un billet et le soir je rejoignis une cinquantaine d’amis à l’Hôtel Continental. M. L. C. Bélanger présidait, ayant à sa gauche M. Dufresne, curé de Sherbrooke. Comme bien on pense il y eut force discours et des plus éloquents, le président et l’hôte de la soirée étant tous deux passés maîtres dans l’art de manier la parole.

“Après les santés officielles, le président, sans m’avoir prévenu, proposa la santé des Canadiens rapatriés et m’invita à y répondre. Je balbutiai, tant bien que mal, une improvisation qui fut applaudie tout de même et, à ma grande surprise, M. Chapleau, quittant son siège, vint me trouver à l’autre bout de la table pour me serrer la main et me complimenter sur mon discours. J’étais loin de me douter alors que les hasards de la politique nous mettraient plus tard à couteaux tirés. C’est pourtant ce qui est arrivé. Ainsi va le monde.”



CHAPITRE VI

A Stoke Centre — Le père XXX — Une procession comme on en voit peu — A l'hôtel de la Belle-Etoile — A travers la glace — Sur le lac Magog — Quéquienne devient journaliste militant — Les exploits de l'orangisme — Le COURRIER DE MONTREAL — Rédacteur-en-chef.

A STOKE CENTRE

Me proposant d'y revenir plus tard, j'interromps ici cette longue citation pour relater quelques faits survenus durant la même période, faits que Quéquienne n'a pas jugé à propos de mentionner dans ses "Souvenirs d'un journaliste". J'assistais au banquet dont parle Quéquienne et j'y ai entendu le futur sir Adolphe Chapleau dire, en parlant du drapeau britannique: "Ce drapeau, il a fallu le trouver de nos balles pour en faire sortir les libertés dont nous jouissons."

Pour avoir exprimé la même idée, quarante ans après, le ministre actuel des Postes a été et est encore l'objet des récriminations de gens qui se prétendent libéraux, tout en reprochant aux autres d'insinuer que les patriotes auraient bien pu avoir raison de s'insurger. En 1875, les paroles que je viens de citer étaient prononcées par un chef conservateur et applaudies à outrance dans un milieu exclusivement conservateur.

Les *tories* avaient été les premiers à lancer un manifeste annexionniste; mais, une fois arrivés au pouvoir, ils avaient renoncé à cette idée subversive pour réclamer le monopole du loyalisme outrancier, ce qui ne les

avait pas empêchés de déclarer par la bouche de leur chef que la Confédération était un acheminement vers l'indépendance. A leur tour, les libéraux étaient devenus annexionnistes ; mais les uns et les autres s'accordaient à dire que le *statu quo* ne pouvait durer éternellement.

Aujourd'hui, paraphrasant le texte du petit catéchisme que nous apprenions il y a soixante ans, la nouvelle école prétend que celui qui n'écoute pas l'église impérialiste et impérialisante doit être regardé comme un païen et un républicain. Ce que nous en avons fait du progrès à rebours !

Quéquienne avait construit une maison à Stoke Centre, sur un emplacement d'une acre et demie qu'il avait défriché en face de la chapelle en pièces de bois brut. Il y vivait heureux, partageant entre l'étude et les travaux des champs les loisirs que lui laissaient ses multiples fonctions. M. Ponton, alors curé de Brompton Falls, venait dire la messe une fois par mois, et se retirait chez Quéquienne lorsque les exercices religieux ou la préparation des enfants à la première communion nécessitait sa présence à Stoke Centre.

En 1872, un religieux français, le père XXX, était arrivé à cet endroit et s'était d'abord logé chez le maître de poste, Antoine Biron. Le père XXX était un colosse originaire du Midi de la France, dont il avait un peu conservé l'accent. Il se mit à dire la messe chaque jour dans la chapelle. C'était un excellent prédicateur et les colons de Stoke remerciaient la Providence de leur avoir envoyé un prêtre résident. Malheureusement, on apprit bientôt qu'il n'avait pas son *exeat* et que, par conséquent, il n'était pas autorisé à exercer son ministère dans le diocèse. Il dut renoncer à dire la messe, mais continua pendant un certain temps à donner des conférences, le dimanche après-midi, dans la maison d'école de Stoke Centre.

Le jour de la Fête-Dieu, il avait organisé une procession comme on en voit peu. Toute la population catholique de l'endroit avait défilé sur un parcours de deux milles, longeant le petit lac de Stoke, jusqu'à la propriété Gordon que le père XXX devait acquérir plus tard. Deux reposoirs avaient été préparés. le premier chez le maître de poste et le second sur une colline située à l'extrémité est du lac, sur la ferme Gordon, colline sur laquelle le père XXX rêvait d'ériger un sanctuaire dédié à Saint-Gérard.

Quéquienne faisait fonctions de maître-chantre, puissamment secondé par d'autres fidèles pleins de bonne volonté, mais qui ne savaient pas le plain-chant et qui lisaient le latin d'une façon un peu fantaisiste. Après, le chant du *Pange lingua* et du *Lauda Sion*, comme si la cacophonie ne lui eut pas semblé suffisante, le père XXX, qui portait le Saint-Sacrement sous un dais recouvert d'un tapis de table, en drap vert, et entouré d'un rideau en percale ayant préalablement servi de *bas de lit*, criait de temps à autre, avec son accent méridional : "Mais channteز donnque ; que tout le monnde channte !"

Au premier reposoir, il avait insisté auprès d'une paroissienne pour lui faire jouer de l'accordéon. Celle-ci avait refusé en alléguant qu'elle ne savait pas les airs qu'il fallait accompagner. Il lui avait dit qu'elle n'était pas aimable du tout, s'était emparé de l'instrument et en avait tiré des sons qui rappelaient à Quéquienne les vers suivants, attribués à un noble émigré qui avait tenté de gagner sa vie en enseignant la versification :

*"Tithon marchait devant qui tirait de sa conque
Des sons si ravissants qu'ils ravissaient quiconque
A ces sons si touchants son oreille prêtait.
Oh ! la charmante, hélas ! musique que c'était."*

Il y avait là une fillette de huit ans qui portait suspendu à son cou, et lui retombant sur le ventre, un cadre entourant une image de Sainte-Elizabeth occupée à distribuer des gâteaux à des pauvres. On avait fait ce que l'on avait pu pour improviser cette fête et le bon Dieu, qui connaissait les louables intentions de cette foule pieuse, ne dut pas se formaliser des incongruités inconscientes dont l'organisateur fut le premier à ne pas s'apercevoir.

Une douzaine d'années plus tard, Quéquienne rencontra à Montréal le père XXX dont la situation ecclésiastique avait été régularisée. Il exerçait alors son ministère aux environs de Chicago et, étant de passage à Montréal, il assistait à une soirée donnée à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Il n'était resté qu'un an à Stoke où il avait vécu misérablement, et avait dû remettre la propriété Gordon qu'il n'avait pu payer. On n'a jamais pu s'expliquer pourquoi il était venu à Stoke, où il a laissé l'impression qu'il souffrait alors de quelque lésion mentale.

En sa qualité d'officier municipal de Stoke, Quéquienne fut chargé d'aller, en compagnie de quelques autres contribuables, établir en pleine forêt le tracé de certaines routes le long desquelles bon nombre de colons se sont fixés depuis. Cela lui procura plusieurs fois l'occasion de coucher dehors par une température sibérienne. On déblayait un peu la neige afin d'étendre sur le sol une couche de branches de sapin moins moëlleuse que l'édredon. D'autres branches, plus fortes, étaient disposées de manière à former une cabane dont l'une des extrémités s'ouvrait toute grande sur un foyer abondamment pourvu de grosses bûches de bois sec.

On improvisait d'abord un banquet où l'habit à queue n'était pas de rigueur, puis on se couchait les pieds au feu et la tête au gel. Il n'y avait pas de ma-

ringouins, mais le froid était *piquant*. Les randonnées de ce genre n'offrent rien de particulièrement sybaritique. Pourtant, Quéquienne semble y avoir pris goût, puisqu'au commencement de janvier 1873, il passa deux jours et deux nuits en forêt à courir le chevreuil.

La chasse de ce gibier était alors permise entre les mois d'octobre et de mars, vu que pendant cette période il était plus difficile de le poursuivre en raquettes. Lorsque la neige s'amollit et que les gelées forment une croûte à la surface, le raquetteur a plus de chances de fatiguer le gibier qui s'enfonce dans la neige parce que les ongles fourchus de ses sabots traversent la croûte en question. Cette année-là il y avait eu un dégel prématuré suivi d'une recrudescence de froid et les chasseurs de Stoke avaient pu, sans enfreindre la loi, se livrer à leur sport favori. Quéquienne était parti avec deux chasseurs expérimentés.

Vers dix heures, les chiens levèrent le gibier et la course commença. Quéquienne n'était pas, comme ses compagnons, accoutumé à la course en raquettes sous bois, sur un sinueux parcours tracé par une bête affolée. Il s'était embarrassé d'une lourde carabine Enfield, arme absolument inutile pour une chasse de ce genre. Au bout d'un quart d'heure, les deux autres l'avaient distancé au point qu'il ne les rejoignit que lorsqu'ils eurent fait leur première capture.

C'était une belle chevrette que l'un des chasseurs, Jim Guillemette, avait enfourchée. Il maintenait sous son poids la pauvre bête enfoncée dans la neige et complètement épuisée. Il manifestait l'intention de la prendre vivante et les deux autres y consentirent. Comme on n'avait pas de traîne sauvage, on fit à la chevrette un lit de branches de sapin sur lequel on la lia et l'on entreprit de la sortir du bois. Il était alors environ quatre heures de l'après-midi. Vers minuit

on arrivait à la première maison, chez Olivier Dubreuil, aux soins duquel la chevrette fut confiée.

La journée suivante fut employée à une nouvelle course qui eut pour résultat l'immolation d'un beau chevreuil mâle. On campa dans le bois et l'on revint le lendemain. Cette dernière sortie du bois fut beaucoup moins fatigante que la première, le chevreuil mort n'ayant pas besoin d'une litière pour le protéger. On l'avait tout simplement retourné sur le dos et il glissait facilement sur la neige durcie. Quant à la chevrette, Jim l'avait avortée en sautant dessus et elle mourut neuf jours après.

SUR LE LAC MAGOG

Surtout pendant son séjour à Sherbrooke, ses diverses fonctions obligeaient Quéquienne à faire de fréquents voyages, soit en voiture, soit à cheval, dans les campagnes des Cantons de l'Est. Il revenait un jour de l'une de ces excursions lorsque, s'apercevant que les chemins d'hiver avaient été gâtés par un dégel récent, il résolut d'utiliser la belle glace vive qui, le froid étant survenu, avait transformé le lac Magog en un miroir resplendissant. Cela raccourcissait la distance et lui offrait une belle route sur un parcours de cinq milles.

Il n'y avait plus de balises sur le lac. Il faisait un froid sec et Quéquienne, enfoncé dans son capot de fourrure, orientait sa course de façon à ne pas trop s'éloigner de la rive droite du lac, lorsque la glace se brisa soudain sous les pieds de sa jument qui s'enfonça dans les flots. Le traîneau était resté en dehors de la brisure. La glace brisée était semi-transparente, ayant apparemment recouvert une couche d'air interposée en cet endroit entre l'eau courante et la surface congelée.

Ces constatations furent faites après coup. Pour le moment Quéquienne eut tout juste le temps de sauter hors du traîneau, et de dételer la jument, ce qu'il put faire grâce au fait que les pieds de derrière de celle-ci avaient touché le fond à environ dix pieds de profondeur, et que l'intelligente bête, revenue à la surface, se maintenait debout en s'appuyant la mâchoire sur le rebord de la glace solide. Quéquienne coupa les parties du harnais qu'il ne pouvait défaire et, après avoir vainement crié pour avoir du secours, le vent chassant sa voix dans la direction opposée à celle des maisons, il prit le parti d'aller demander de l'aide à environ un mille et demi de distance.

Il revint avec trois hommes et une paire de chevaux attelés à un *bob-sleigh*. Depuis plus d'une heure la pauvre bête, grelottait dans l'eau glacée, la mâchoire appuyée sur la glace, les naseaux constamment tournés du côté d'où l'on pouvait venir à son secours, se demandant peut-être si son maître ne l'avait pas abandonnée. Pour lui aider à sortir de son bain froid on lui fit subir un commencement de strangulation; un procédé auquel Quéquienne n'eût pas songé, mais qui lui parut excellent.

Elle avait les jambes tellement engourdis par le froid qu'on n'eut pas la moindre difficulté à la coucher sur le *bob-sleigh* que les hommes tirèrent à bras jusqu'à l'endroit où l'on pouvait, sans risque, mettre les deux autres chevaux sur la place. Quelques instants après, la jument, couchée sur une épaisse litière et emmaillotée dans des robes de carriole, ingurgitait contre son gré, une bouteille de whisky achetée en contrebande dans la paroisse prohibitionniste de Sainte-Catherine de Hatley.

Quéquienne se rendit pédestrement à la prochaine station du chemin de fer Passumpsic pour y prendre un train de nuit qui le ramena à Sherbrooke où sa pré-

sence était requise. Quelques jours après, apportant du ligneul pour recoudre son harnais, il retourna à Katevale où il trouva sa jument assez rétablie pour la ramener à Sherbrooke. Il la laissa trotter à son aise, ne voulant pas la fatiguer; mais, comme les chemins étaient redevenus beaux, la bête reprit d'elle-même son allure ordinaire: un train à laisser toutes les autres voitures en arrière.

Cédant aux sollicitations d'un citoyen de sa connaissance, Quéquienne consentit à s'associer avec lui pour acheter un hôtel. Ce nouvel associé n'ayant jamais versé sa mise de fonds, ce fut Quéquienne qui souffrit de l'insuccès de l'entreprise. Il y perdit tout ce qu'il avait économisé depuis quelques années. Durant cet intervalle, deux fils lui étaient nés: l'un à Stoke, à la fin de l'année 1873, et l'autre à Sherbrooke, au mois de mars 1876.

QUEQUIENNE DEVIENT JOURNALISTE MILITANT

Ce qui suit est extrait des "Souvenirs d'un journaliste", écrits par Quéquienne et publiés en 1894 dans *l'Indépendant* de Fall River:

"Au commencement de l'année 1877, je me trouvais à Montréal, attendant l'occasion, qui n'est jamais venue, de tirer quelque avantage pécuniaire de mes aptitudes sténographiques, lorsqu'on me proposa d'entrer à la *Minerve* en qualité de traducteur. Il s'agissait de remplacer temporairement M. Hector Berthelot, que la maladie retenait dans sa chambre. Il fallait traduire les dépêches de nuit et les annonces, corriger les épreuves et recueillir les nouvelles.

"Le personnel de la rédaction se composait alors de MM. Arthur Dansereau, rédacteur-en-chef, aujour-

d'hui directeur du bureau de Poste à Montréal; A.-D. DeCelles, rédacteur-adjoint, aujourd'hui l'un des bibliothécaires du Parlement d'Ottawa; F.-X. Demers, sous-rédacteur, aujourd'hui l'un des traducteurs de la Chambre des Communes; Emmanuel Blain de Saint-Aubin, mort traducteur à la Chambre des Communes; Joseph Maire, retourné en France depuis, et Hector Berthelot, aujourd'hui rédacteur-propriétaire du *Canard*.

"Ces trois derniers étaient chargés de la traduction et du reportage. Deux d'entre eux alternaient de façon à pouvoir se reposer une nuit sur deux. De cet événement, peu important pour les autres, mais assez grave pour moi, date mon entrée définitive dans le journalisme, que je n'ai guère quitté depuis. Dès que M. Berthelot fut rétabli il reprit sa place et je quittai *La Minerve* pour aller à Saint-Lin ressusciter *Les Laurentides*, journal où M. J. I. Tarte avait fait ses premières armes et qu'il avait abandonné pour aller prendre la rédaction du *Canadien* de Québec.

"Le matériel d'imprimerie appartenait à M. J.-B. Deslongchamps, entrepreneur de chemins de fer, dont la fortune était évaluée à un chiffre fabuleux. Les travaux de construction du chemin de fer des Laurentides allaient être repris. M. Chapleau venait de trouver à la compagnie un bailleur de fonds dans la personne de son beau-père le colonel King. M. Deslongchamps, qui s'occupait alors d'affaires politico-financières, avait fondé le journal *Les Laurentides* quelque temps auparavant.

"M. Tarte était alors un jeune homme qui promettait beaucoup. Ceux qui l'ont suivi depuis savent qu'il a tenu considérablement. Aidé des conseils et de l'expérience d'Arthur Dansereau et de Jean-Louis Archambault, devenu plus tard Conseiller Législatif, Tarte avait entrepris, dans *Les Laurentides*, la meil-

leure défense du *scandale des Tanneries* qui ait jamais été publiée.

“Voici comment cela s’explique : M. Dansereau était impliqué avec M. Chapleau dans cette ténébreuse affaire qui coûta la vie au Ministère Ouimet. Aux yeux du public, les arguments employés en faveur des hommes qui s’étaient arrangés de façon à soulager la caisse provinciale de tout le montant représenté par les profits des manipulateurs du troc de la ferme Leduc, ne pouvaient avoir un certain poids, surtout dans la *Minerve*, qu’à la condition de paraître désintéressés.

“Le journal *Les Laurentides* avait été fondé pour donner à un homme non compromis la responsabilité d’articles apologétiques que tous les journaux amis devaient reproduire. Il remplit admirablement sa mission et, lorsque l’incident eut été vidé, M. Tarte, considérant avec raison que l’utilité de la feuille campagnarde avait cessé, était allé à Québec recevoir le prix de ses services sous forme d’un fauteuil à la rédaction du *Canadien*.

“Un an s’était à peine écoulé que ce jeune homme, parti pauvre de Saint-Lin, était propriétaire de l’un des principaux journaux du Canada. Sa fortune financière, politique et littéraire a été très rapide. Cela s’explique par le fait que Tarte est un particulier qui ne reste pas en arrière lorsqu’il aperçoit un morceau à sa convenance. Il n’attend pas qu’on le serve et sait fort bien se servir lui-même.

“Il a découvert de suite que, dans le milieu étroit où se meut la politique canadienne, les hommes supérieurs restent éternellement à l’arrière-plan s’ils attendent qu’on aille les chercher ; et il n’a pas hésité à jouer des coudes pour faire son chemin à travers les nullités qui encombrant les avenues de la politique. Qui pourrait l’en blâmer ?

“Tarte a bien ses défauts, ou plutôt il a un certain nombre de défauts inhérents au politicien du Canada; mais enfin, c’est un tempérament. Il trouve moyen d’être original même lorsqu’il suit les sentiers battus. S’il eut été laissé à lui-même, qui sait si sa puissante intelligence et les instincts généreux de sa nature impulsive ne l’auraient pas invariablement poussé à épouser la cause de ses compatriotes?

“Malheureusement, il s’est montré parfois plutôt politicien habile que patriote intransigeant. Quelques-unes de ses volte-face lui font honneur; il y en a d’autres dont l’opportunité au point de vue national était plus que douteuse. Quoi qu’il en soit, Tarte se distingue de la plupart des *politiciens arrivés*, en ce sens qu’il n’est pas banal. Lorsqu’il fait un discours, on sent que c’est un penseur qui parle. Il a presque toujours signé ses écrits; mais ceux qui l’ont quelque peu suivi n’ont pas besoin de cela pour le reconnaître.

“Lorsqu’on lit Tarte, on voit que *quelqu’un* a tenu la plume et ce quelqu’un est facile à deviner pour quiconque est au courant de sa manière de faire.

“M. Tarte s’était déclaré indépendant dans le numéro prospectus des *Laurentides*. En dehors des articles destinés à défendre les auteurs du scandale des Tanneries, il s’était conformé assez fidèlement à ce programme. Lorsque je ressuscitai le journal, je réitérai ses promesses d’indépendance. Le village de Saint-Lin, devenu depuis la ville des Laurentides, n’a plus de journal et il n’en aura pas besoin d’ici à longtemps.

“Trois mois après mon arrivée à cet endroit, je cédaï le journal à M. Louis Bélair, mon prote, aujourd’hui chef d’atelier à l’*Union* de Saint-Hyacinthe. Au bout de quelques mois, M. Bélair eut la douleur de voir redescendre au tombeau ce Lazare de la presse canadienne que j’avais momentanément ressuscité.

“J’entrai immédiatement à la rédaction de la *Gazette de Joliette*, où je demeurai jusqu’au printemps de 1878. Je me disposais à revenir aux États-Unis, lorsque je reçus de la direction de la *Minerve* une lettre m’offrant un emploi permanent comme traducteur à ce journal. J’acceptai et j’entrai immédiatement en fonctions.

“Dans mon numéro prospectus des *Laurentides*, paru le 10 avril 1877, je me déclarais conservateur, tout en promettant de rester toujours indépendant des coterie politiques. Je crois avoir fidèlement tenu cette promesse non seulement pendant mon séjour à Saint-Lin, mais toujours et partout où les vicissitudes du journalisme m’ont fourni l’occasion d’exprimer mes opinions. Ces dernières se sont considérablement modifiées depuis dix-sept ans, mais elles ont toujours été sincères.

“Tout en déplorant les funestes conséquences de l’esprit de parti, j’étais alors un conservateur convaincu. Je croyais encore à la sincérité des chefs conservateurs et, les jugeant d’après leurs protestations, je voyais en eux les champions de la cause franco-canadienne. Je m’explique maintenant pourquoi. A Ottawa, ils étaient dans l’opposition depuis 1874; à Québec, ils étaient renversés le 8 mars 1878 par le coup d’État de Letellier. En politique comme ailleurs, la critique est aisée et l’art est difficile. Les fautes des gouvernements sont palpables. Celles de l’opposition sont moins tangibles et plus faciles à éviter.

“L’opposition peut se permettre presque impunément de blâmer, chez ses adversaires, des péchés d’omission et de commission dont elle-même se rendrait coupable le cas échéant. Sous le régime Mackenzie, les conservateurs étaient Riellistes et les libéraux refusaient d’accorder une amnistie complète aux chefs de la première insurrection du Nord-Ouest. Les libéraux

avaient été protectionnistes sous le gouvernement Cartier-Macdonald. A leur arrivée au pouvoir, ils adoptèrent la politique de leurs devanciers, lesquels devinrent protectionnistes à leur tour.

“J’étais alors, comme tous les conservateurs de l’époque, partisan d’une protection raisonnée, comme moyen de donner à l’industrie canadienne l’impulsion dont elle avait besoin. L’argument employé de préférence par sir John Macdonald et ses fidèles était celui-ci : Le *desideratum* serait la réciprocité de commerce avec les Etats-Unis. Nos voisins nous la refusent et, puisque nous ne pouvons l’avoir, ayons au moins la réciprocité des tarifs.

Le chef conservateur déclarait en outre que, dans son intention, la protection devait être une mesure transitoire, destinée à amener ultérieurement la réciprocité commerciale entre les deux pays.

“Les libéraux avaient là une excellente occasion de se rattraper aux dépens des conservateurs, qui leur avaient maintes fois subtilisé leurs projets de réforme pour les mener à bonne fin et s’en attribuer tout le mérite. Au reste ils n’auraient eu qu’à revenir aux principes qu’ils avaient proclamés lorsqu’ils étaient dans l’opposition.

“Non seulement la mise en pratique de leurs doctrines d’antan eut été une manœuvre habile de leur part, au point de vue des intérêts de parti, mais l’application de ces théories aurait été avantageuse pour le pays, surtout si l’on eut eu soin de ne pas dépasser le but comme les conservateurs l’ont fait depuis en protégeant les producteurs coalisés contre les consommateurs. C’était le travail qui avait besoin de protection : c’est le capital qui en bénéficie.

“Il appartenait aux libéraux, qui se proclamaient les champions du peuple, d’améliorer la condition de ce dernier au moyen des réformes fiscales dont le besoin

se faisait sentir. Les conservateurs, beaucoup plus habiles et beaucoup plus expérimentés dans l'art de conduire la foule, saisirent la balle au bond et, tout naturellement, ils s'arrangèrent de façon à se créer, parmi les classes privilégiées, un groupe puissant d'amis et de bailleurs de fonds électoraux.

"Depuis l'automne de 1878, il se maintiennent au pouvoir, grâce à un genre de protection qui fait très bien l'affaire des gouvernants, mais qui chasse les gouvernés aux États-Unis. Je ne pouvais prévoir cela en 1877-78. J'étais en faveur d'une réforme du tarif. Je voyais à Ottawa des gouvernants qui ne voulaient rien faire et une opposition qui symbolisait pour moi l'esprit d'initiative. Je n'hésitai pas à donner mon appui à cette dernière.

"D'ailleurs, j'ai pu constater depuis, que je suis ordinairement plus porté à sympathiser avec l'opposition qu'avec le parti au pouvoir. Mais ce qui, vers cette époque, contribua le plus à me rapprocher du parti conservateur, ce fut le coup d'État de Letellier. J'ai toujours détesté l'arbitraire. J'abhorre l'absolutisme et je hais tous les violateurs des libertés populaires.

"J'ai, depuis, fait cause commune avec les libéraux en bien des circonstances. J'en suis arrivé à me considérer comme un libéral dans le vrai sens du mot, et je vois dans ma condamnation du coup d'État du 8 mars 1878 une nouvelle preuve que j'étais alors libéral sans le savoir. Dans cette crise politique, qui est loin de faire honneur à nos *politiciens*, les libéraux du Canada ont joué un rôle ingrat que n'auraient pas désavoué les tories les plus réactionnaires.

"De fait, les bleus ont trouvé cela si beau que, treize ans après, (chiffre fatidique) ils ont imité servilement ceux qu'ils vouaient alors aux gémonies. Et ce qu'il y a de plus humiliant pour nous, Franco-Canadiens, c'est que cette dernière saleté a été commise par l'hom-

me qui avait le plus insisté pour faire destituer feu Luc Letellier.

“Malgré les trésors d’indulgence que je tiens à la disposition des esclaves de la politique, dont quelques-uns sont peut-être plus malheureux que coupables, je n’ai jamais pu me joindre à ceux qui se sont apitoyés sur le sort de Letellier, congédié pour avoir substitué sa volonté à celle des représentants du peuple.

“Des parents, des amis et des alliés politiques ont voulu orner son front de l’auréole du martyr. C’était non seulement inconvenant, mais fort maladroit. La postérité impartiale confondra dans un même sentiment de réprobation le despote Luc Letellier et son accusateur Réal Angers, devenu son imitateur après l’avoir flétri et dénoncé pendant treize ans.

“Ce qui m’étonna le plus, lors du coup d’État de 1878, ce fut d’abord la passivité pusillanime avec laquelle M. de Boucherville et ses collègues s’étaient laissé éconduire. Puis je me dis : Le peuple est conservateur, puisque les libéraux ne comptent qu’une douzaine de représentants à l’Assemblée Législative. Après un pareil acte de spoliation, ceux qui ont pris la responsabilité du coup d’État vont être balayés sur toute la ligne.

“A ma grande surprise, ils revinrent 32 contre 33. Les conservateurs avaient la majorité, mais la grâce libérale toucha le cœur de M. Arthur Turcotte, un conservateur que les libéraux choisirent comme leur candidat au poste de président de l’Assemblée Législative, et qui vota pour lui-même avec un désintéressement digne de passer à la postérité.

“J’étais loin de me douter alors que treize ans après, M. Mercier, devenu tout-puissant dans la province de Québec, chargé de médailles et de décorations étrangères, porteur d’une belle culotte blanche achetée chez le bon faiseur, et muni d’une plaque qui aurait dû le

rendre invulnérable, serait chassé à son tour par l'un des dégommes de Luc Letellier, par le fougueux dénonciateur de ce dernier, Auguste Réal Angers, devenu à son tour lieutenant-gouverneur, et se réjouissant d'avoir l'occasion de jouer à l'autocrate.

“L'histoire devait se répéter non seulement dans l'infamie commise par le représentant de la couronne, mais encore dans le servile aplatissement de l'électorat devant les violateurs de la constitution. Décidément, ce bon public de la province de Québec aime les camouflés !

“Comme son devancier M. de Boucherville, M. Mercier, auquel on avait fait une réputation de fermeté aussi imméritée que la plupart des réputations politiques, courba l'échine et abandonna le pouvoir sur la simple injonction d'un homme qui n'avait évidemment pas le droit de le chasser.

“M. de Boucherville, qui avait été congédié en même temps que M. Angers, le 8 mars 1878, et qui avait trouvé Letellier bien coupable, n'hésita pas à couvrir de sa responsabilité le crime politique commis par M. Angers. Des élections générales eurent lieu et M. Mercier, l'idole de la veille, fut brisé comme un verre.

“Une seconde fois l'électorat venait de déclarer que le peuple n'est jamais si content que lorsqu'on lui crache à la figure, et qu'il est toujours prêt à se jeter dans les bras de ceux que, la veille encore, il ne pouvait sentir, dès qu'il constate qu'ils ont eu l'audace de lui rire au nez. Hourra ! L'absolutisme est grand, le servilisme est son prophète et l'avenir est aux *enjambours* de constitutions !

“La politique canadienne a des surprises à nulle autre pareilles, et ceux qui n'en sont pas encore complètement dégoûtés ont des tempéraments à l'épreuve de la dégoutation. On n'arrive pas tout d'un coup à un pareil degré d'asservissement. Il faut qu'un peuple ait

été tenu bien longtemps en laisse, pour offrir comme cela, coup sur coup deux primes d'encouragement aux aventuriers qui l'exploitent.

"Parmi mes articles publiés dans les *Laurentides*, j'en retrouve plusieurs qui me rappellent que le vieux levain de haine francophobe n'a jamais cessé de fermenter chez les Anglais du Canada. Héritiers de la politesse et de la courtoisie françaises, nous avons eu le tort de manifester ces deux excellentes qualités surtout dans nos relations avec les éléments hostiles à notre race.

"Nous ne nous sommes pas contentés de les cultiver chez nous dans nos rapports sociaux. C'est collectivement que nous avons voulu être polis, au point de fournir à nos ennemis l'occasion d'attribuer à la pusillanimité nos excès de prévenances et d'obséquieuse indulgence. Entre Canadiens nous sommes loin d'être trop polis. Au contraire on dirait que nous affectons vis-à-vis des nôtres une raideur et un sans-gêne qui frisent parfois l'impertinence.

"C'est l'un des mauvais effets de notre contact journalier avec la race prétendue supérieure. Nous gardons nos bons procédés pour les *godems* qui ne nous en savent aucun gré, et ce sont nos propres compatriotes qui ont à souffrir de toute la mauvaise humeur résultant de notre frottement avec des étrangers en proie à cette maladie chronique qu'on appelle le *spleen*.

"Il semblerait que les Anglais devraient au moins nous savoir gré de ce travers contre nature, si ridicule qu'il soit; car enfin ce sont eux qui profitent de cette aberration. Il n'en est rien. On dirait au contraire que notre passivité les exaspère et qu'ils puisent dans notre coupable indulgence une recrudescence de fureur agressive. Ils ont souvent changé de prétexte pour nous attaquer; leur mobile a toujours été le même.

“Qu'elle s'intitule Alliance Protestante, Ligue des Droits Civils, Alliance Défensive, Association des Droits Égaux ou Association Protectrice des Protestants, la clique francophobe est toujours la même. C'est toujours l'orangisme qui attaque. Ce sont toujours les mêmes assaillants qui prétendent se défendre. Ce sont toujours les mêmes pillards qui crient *au voleur* et qui ont les mains dans le sac.

“Toutes les organisations offensives que je viens de citer, ainsi que plusieurs autres dont les noms m'échappent, se sont succédé à ma connaissance. Leurs sujets de récriminations étaient trop futiles pour retenir bien longtemps dans le rang le gros public anglophone malgré ses propensions à la badauderie francophobe. Aussi, lorsqu'une ficelle était usée, on en prenait une autre; on inventait de nouveaux griefs, mais le programme restait immuable.

“Harasser, insulter, opprimer et détruire la race franco-canadienne; persécuter les catholiques, ne serait-ce que dans l'unique but de se montrer les plus serviles des adulateurs de la monarchie anglaise et protestante, telles sont en résumé les nobles aspirations de nos irréconciliables ennemis.

“Lorsque j'étais aux *Laurentides*, la secte portait pour le moment le nom de Ligue des Droits Civils. Comme l'A. P. A. et la P. P. A. d'aujourd'hui, elle se bornait à affirmer d'une façon générale que les catholiques étaient de mauvais citoyens parce qu'ils reconnaissaient l'autorité du Pape.

“Naturellement, alors comme aujourd'hui, on ne se donnait pas la peine de citer un seul fait de nature à prouver que le Souverain Pontife exerçât la moindre influence politique sur les fidèles soumis à son autorité spirituelle. On voit que, comme les Bourbons, les sectaires d'aujourd'hui n'ont rien appris, rien oublié.

“J’eus l’occasion de les combattre, d’abord dans les *Laurentides*, puis dans la *Gazette de Joliette*, et plusieurs de mes articles eurent les honneurs de la reproduction dans les grands journaux de Montréal et de Québec.

“Le tracé du chemin de fer de la Rive Nord, aujourd’hui embranchement du Pacifique Canadien, était alors le sujet d’une vive discussion. Chacun prêchait pour son saint. Je prêchai pour le mien, qui s’appelait Lin de son petit nom. Je prêche encore pour les industries textiles. J’ai débuté à Saint-Lin et me voilà rendu dans une ville où l’on ne peut pas dire qu’on file un mauvais coton, puisque nous avons ici la quantité et surtout la qualité en ce qui concerne ce produit.

“Saint-Lin et Fall River m’apparaissent comme les deux points terminaux de ma carrière journalistique. La sainteté de *Lin* et la qualité des produits textiles de *l’autre* ont dû exercer une certaine influence sur ma destinée. Il faudra examiner cela plus tard, quand nous en aurons le temps.

“J’étais à peine entré à la *Gazette de Joliette* que survenait à Montréal le meurtre de l’orangiste Hackett. A force de soulever les préjugés protestants, à force de dire du mal des Catholiques en général et des Canadiens-français en particulier, on avait ameuté toute la clique orangiste. Les journaux de Toronto ne songeaient qu’à représenter les nôtres comme des assassins altérés du sang des Protestants, mais trop lâches pour leur résister dès qu’ils étaient en nombre. Il fallait, disaient-ils, donner une leçon aux papistes. Dans ce noble but, les orangistes de toute la Confédération devaient aller dans la ville catholique de Montréal, provoquer la population irlandaise et parader dans les rues en chantant les couplets les plus bêtes et les plus insultants de leur stupide répertoire.

“A les en croire, il suffirait aux fétichistes de Guillaume d’Orange de se montrer pour faire rentrer sous terre tout ce qu’il y avait d’Irlandais et de Canadiens. Ils vinrent en grand nombre le 12 juillet; mais ils avaient à peine commencé leurs manifestations hostiles qu’ils se firent rosser d’importance. L’un d’eux, nommé Hackett, fut tué d’un coup de revolver. Cet événement regrettable mit le feu aux poudres et; de part et d’autres, la guerre des journaux recommença de plus belle.

“Les Canadiens-français, moins susceptibles que les Irlandais au sujet de la bataille de la Boyne, n’avaient pas pris part à la bagarre, à l’exception de quelques-uns qui avaient eu l’occasion de protéger quelques fuyards orangistes à la veille d’être écharpés par les Irlandais qu’ils avaient provoqués. La presse catholique fut unanime à réprouver les actes de violence de ceux qui avaient malmené les orangistes. Pourtant, ceux-ci étaient venus armés jusqu’aux dents avec l’intention avouée de provoquer une lutte sanglante.

“Ils étaient restés les dindons de la farce qu’ils avaient voulu jouer, et cependant, après leur déconfiture, c’étaient des cris de paon qu’ils lancèrent aux quatre vents du ciel. A quelque temps de là, les zouaves pontificaux ayant nolisé un bateau pour faire une excursion de Montréal à Ottawa, le capitaine Simmons, commandant du *Queen Victoria*, prit sur lui d’enlever un drapeau du Sacré-Cœur qui avait été hissé à la proue du navire avec la permission de l’officier en second.

“Il dut s’enfermer dans sa cabine pour échapper aux reproches, très énergiques, des zouaves qui réclamaient leur drapeau, qu’il ne pouvait leur rendre vu qu’il avait eu la malencontreuse idée de le jeter à l’eau.

“Au bout d’une demi-heure il autorisa les zouaves à hisser le drapeau pontifical au haut du grand mât et

offrit même de le mettre à la place de l'*Union Jack*, ce à quoi les zouaves ne voulurent pas consentir. Le capitaine avait été un tant soit peu malmené et cette histoire, exagérée à dessein par les journaux protestants, leur fournit pendant longtemps un sujet de discussion.

"Le 15 juin, l'église catholique d'Oka avait été brûlée par une bande de sauvages protestants. Une enquête avait été ouverte à ce sujet et tous les journaux de la clique, tous les révérends ministres évangéliques du pays prenaient fait et cause pour les coupables. On organisait de saints pique-niques à Oka ; on prononçait de saints discours, exhortant tous les Protestants à courir sus aux Catholiques, coupables d'avoir vu en plein jour, leur église brûlée par une bande armée.

"On avait fait au malheureux Hackett des funérailles imposantes. Autant de matière à articles virulents contre les Catholiques qui, naturellement, répondaient sur le même ton.

"On sait que les évangélistes protestants avaient réussi à faire croire aux Indiens, endoctrinés par eux, que ceux-ci avaient le droit de construire un temple protestant sur une propriété appartenant aux Sulpiciens. L'église des apostats avait été construite malgré les protestations des Sulpiciens, puis démolie par autorité de justice après les sommations de rigueur.

"Des ministres protestants conseillaient ouvertement la révolte, du haut de la chaire, dans des assemblées publiques et dans les journaux. Leurs menées séditeuses, beaucoup plus coupables que l'agitation qui, en 1837-38 avait été étouffée dans le sang des Canadiens, beaucoup plus inexcusables que les deux insurrections du Nord-Ouest, ne provoquèrent aucune mesure de répression de la part des autorités.

"Et lorsque leurs discours incendiaires eurent produit leur effet, bien loin de songer à mettre cinq mille hommes sur pied pour s'emparer des agitateurs et leur

faire expier sur l'échafaud leurs furibondes incitations au vandalisme et au meurtre, on épuisa toutes les roueries imaginables pour soustraire les coupables au châtimement qu'ils avaient mérité. Pour tirer vengeance de la démolition de leur temple, les Indiens pervers brùlèrent l'église catholique. Ceux qui mirent le feu sont aussi connus que les fanatiques qui les ont endoctrinés.

"On les a traînés pendant des années de juridiction en juridiction; on leur a permis chaque fois de récuser les jurés catholiques, afin de leur procurer l'avantage d'avoir toujours assez de jurés orangistes, partiaux et malhonnêtes pour assurer leur acquittement. On a fait plus: on leur a taillé, à même le domaine public, tout un patrimoine dans la province d'Ontario.

"On ne s'est pas contenté de leur épargner les punitions qui semblent exclusivement réservées aux catholiques: on les a récompensés de leur crime. Tout cela se faisait sous le coup des importunités et des menaces des fanatiques qui, jusqu'à ces derniers temps, n'ont cessé de réclamer et de vociférer afin d'obtenir le plus possible en faveur des Sauvages protestants, établis par le gouvernement fédéral sur les terres fertiles de Gibson, en récompense de leurs méfaits.

"Pendant que ces choses édifiantes se passaient, bon nombre de journaux français du Canada s'extasiaient sur les beautés du régime colonial, vantaient la liberté religieuse dont nous étions censés jouir, et fulminaient contre la république française qu'ils accusaient de persécuter les catholiques. Trop occupés à pourfendre des ennemis imaginaires qu'ils voyaient partout dans nos propres rangs, ils n'avaient pas le temps de combattre nos ennemis réels.

"La forme monarchique du gouvernement canadien leur paraissait une garantie suffisante de sécurité, de paix et de bon ordre. Les orangistes auraient pu tout

mettre à feu et à sang qu'ils n'auraient pas élevé la voix de crainte de passer pour des révolutionnaires ; mais, si l'un des nôtres se fût avisé de conseiller d'opposer la force à la violence brutale des véritables ennemis du catholicisme, nos ultra-cléricaux, seuls dépositaires des saines traditions, se seraient empressés d'excommunier cet audacieux, comme imbu d'erreurs modernes et de principes subversifs.

“Cependant, ce qui se passait sous leurs yeux, dans cette glorieuse colonie anglaise où le catholicisme leur paraissait si puissamment protégé sous l'aile de l'orangisme monarchique, était non seulement beaucoup plus criant que tous les excès de zèle des anti-cléricaux de la France républicaine, mais on y mettait beaucoup plus de cynisme chez nous, où l'impunité des malfaiteurs établissait hors de doute la complicité des pouvoirs établis. Voici le résumé des principaux témoignages entendus à l'enquête relative à l'affaire d'Oka :

“Le révérend Jean F. Lacan dit :

“Depuis près de quatre ans, j'étais chargé de l'administration de la propriété du séminaire et de l'église incendiée à Oka le 15 juin dernier (1877).

“Dans l'après-midi du 14, un cultivateur nommé Lamarque est venu me dire qu'environ vingt-cinq ou trente Indiens étaient passés près de chez lui. Quelques-uns étaient armés et se dirigeaient vers Oka. “Le même soir, il circula une rumeur disant que les Indiens incendieraient le village pendant la nuit. Les Indiens avaient déjà dit qu'ils y mettraient le feu. Je télégraphiai immédiatement au colonel Amyot qui me répondit que ses hommes étaient partis et qu'ils ne pouvaient venir.

“Vers quatre heures du matin, j'entendis un coup de canon. J'ouvris la fenêtre et je vis plusieurs Indiens armés de fusils, se dirigeant vers l'Est. J'allai

“au côté nord de la maison et je vis le fenil en flam-mes. J’entendis des coups redoublés sur la porte de la cour. Je vis cinq ou six Indiens dans la cour, deux d’entre eux ayant coupé le tuyau en caoutchouc.

“Je leur dis: Vous le regretterez, allez-vous-en. Un des Indiens, Lazare Akwirente, leva une hache comme s’il était pour me frapper. Quelqu’un lui arrêta le bras. L’individu qui tenait la hache me dit: Allez-vous-en. J’informai le révérend M. Jules Thibault que les Indiens avaient mis le feu aux dépendances, et je lui dis de sauver ce qu’il pourrait.

“M. Thibault et un des Frères de la Doctrine Chrétienne étaient les seules personnes qui fussent avec moi. Tous les bâtiments furent bientôt réduits en cendres. Il y avait dans le hangar 150 à 200 minots de blé, 200 à 300 minots d’avoine et autant de grains mêlés. Aucune des propriétés incendiées n’était assurée. Ces propriétés valaient \$50,000. Je n’ai vu personne mettre le feu. Les Indiens ont enfoncé la porte de la cour et celle de l’église. L’Indien qui a voulu me frapper est le seul dont je puisse affirmer l’identité.

“J’ai reçu une lettre anonyme en anglais, disant que si les Indiens méthodistes étaient arrêtés, je serais tué ainsi que mes serviteurs.”

“François Miller dit qu’il a entendu, en sortant, Octave Brabant dire au révérend Jean F. Lacan que les Indiens mettraient le feu. Il corrobore le témoignage de M. Lacan relativement à l’entrée violente des Indiens, à la destruction des tuyaux de pompe et à la tentative de frapper M. Lacan.

“Bernard Lacasse, Frère des Ecoles Chrétiennes, a entendu le canon, le 15 juin au matin. Il a vu M. Lacan parler à quatre ou cinq Indiens. Il corrobore aussi les témoignages précédents relativement aux me-

naces contre M. Lacan et à la rupture des tuyaux de pompe. Il reconnaît Mathias Akeiras comme étant l'Indien qui a coupé les tuyaux, et Lazare Akwirente comme celui qui a essayé de frapper M. Lacan.

“Joseph Périllard dit qu'il fut averti le 14 juin au soir par Amable Roussin que quelque chose d'extraordinaire arriverait. Vers trois heures du matin, le 15 juin, il vit deux femmes se diriger vers l'église et, entendant du bruit dans cette direction, il s'y rendit. Arrivé à 250 pieds de la première des maisons brûlées, il entendit un coup de canon du côté de l'église. Il se plaça contre un arbre et vit quatre Iroquois passer le long du mur de pierre.

“En arrivant au grenier, deux montèrent sur le toit et les deux autres restèrent en bas. Ceux qui étaient sur le toit avaient en mains des bouteilles de liquide qu'ils répandirent sur le bâtiment. En cinq minutes, le toit était en feu. En descendant sur des échelles, l'un d'eux dit en iroquois: “Enfin, le feu est mis.” Pendant ce temps-là, les deux autres étaient entrés dans le grenier qu'ils avaient enfoncé.

“De l'autre côté de la construction, il y avait un groupe de vingt-cinq ou trente Indiens, et le témoin vit ces Sauvages lancer des fusées dans le grenier où le feu prit immédiatement. Les deux hommes qui ont monté sur le toit sont Xavier Korontalsi *alias* Dicaire et François Anerente. Il reconnut aussi Lazare Akwirente qui avait une hache. Il connaît ces trois hommes depuis son enfance. Il a vu mettre le feu aussitôt après le coup de canon.

“Louise Dicaire, épouse de Thomas Satagara, a entendu le coup de canon vers quatre heures du matin. Elle vit des personnes jeter des pierres contre la porte et un homme lancer quelque chose dans le fenil qui prit feu, car elle vit immédiatement sortir la fumée. Ensuite, elle vit quatre hommes ouvrir la porte; elle

ne sait pas s'ils l'ont enfoncée. Elle vit, près du bâtiment, plusieurs Indiens armés de fusils. Elle n'a reconnu aucun Indien. Elle a entendu dire qu'il lui arriverait malheur si, dans son témoignage, elle disait quelque chose contre les Indiens.

"Félicité Porcipile, épouse d'André Alexandre, s'est levée de bonne heure le matin du 15, parce qu'elle a entendu un coup de canon. Elle est sortie seule et a vu plusieurs Indiens autour de l'église et des autres bâtiments, les uns avec des fusils, d'autres avec des haches. Elle ne peut jurer positivement que c'étaient des Indiens; elle n'a reconnu personne.

"Aurélie Brazeau, épouse d'Edmond Malette, vit deux Indiens passer avec un canon monté sur des roues, l'un tirant et l'autre poussant. Elle reconnut Xavier Garieways et Mathias le Bideau *alias* Mathias Catagnies. Bientôt après elle vit la fumée s'élever des bâtiments du Séminaire, autour desquels il y avait une grande foule avec des fusils et des bâtons. Le canon fut mis dans la rue et tiré à deux ou trois perches de distance de la chapelle."

"C'est en présence de témoignages aussi concluants touchant la culpabilité d'hommes qui, de propos délibéré, avaient commis cet acte de brigandage, que l'on a trouvé moyen de récompenser aux frais de l'Etat la conduite barbare de ces Vandales. Si des catholiques en eussent fait autant on les aurait traqués comme des bêtes fauves et on n'aurait reculé devant aucun sacrifice de sang et d'argent pour les punir.

"C'est dans l'ordre. Les adulateurs de la domination anglaise en ont avalé bien d'autres. Il en sera toujours ainsi au Canada tant qu'on s'acharnera à flétrir la mémoire de ceux qui ont eu le courage de résister à l'oppression, tant que la poltronnerie abjecte et la souplesse d'échine seront considérées comme la quintessence des vertus civiques.

“Aux *Laurentides*, j'avais publié une série d'articles sur l'anglomanie. Je continuai, dans la *Gazette de Joliette*, à combattre cette funeste tendance, avec autant de vigueur que si j'eusse conservé mes premières illusions au sujet de l'influence que peuvent exercer les articles de journaux sur les travers de la société.

“L'incident du drapeau des Zouaves, l'affaire d'Oka, le meurtre de Hackett, l'hypocrisie des orangistes ultra-loyaux, les phrases vicieuses et les anglicismes qui déparaient alors comme aujourd'hui notre langage écrit, le fanatisme, ses causes et ses remèdes : voilà autant de questions qui me fournirent mes principaux sujets d'articles à l'époque où, dans les comtés de l'Assomption et de Joliette, j'en étais encore à ma période de dentition journalistique.

“Un procès retentissant, provoqué par les rivalités politiques, ayant, pendant trois semaines, absorbé toutes les séances de la cour criminelle, siégeant à Joliette, je le rapportai *in extenso* pour la *Gazette* au moyen de la sténographie Duployé.

“J'avais beaucoup pratiqué ce système en sténographiant sous la dictée d'un lecteur de bonne volonté. J'avais cependant négligé la lecture et je perdais à me relire une partie du temps que j'avais gagné en écrivant. Un jour, on résolut d'utiliser mes services comme sténographe officiel. J'acceptai avec répugnance et tout alla bien jusqu'au moment où l'on me demanda de chercher dans mes notes certaine partie du témoignage, perdue sous un amoncellement de feuillets.

“Je réussis à la trouver, mais cela prit beaucoup de temps, et l'un des avocats engagea avec le juge une conversation *en anglais* au sujet de mon incompétence. L'idée que je pouvais savoir l'anglais ne leur était pas venue, ou bien ils avaient dû la repousser comme étant tout-à-fait invraisemblable. Je trouvai cela si drôle que je résistai au désir de leur prouver que, si je lisais

difficilement la sténographie, je parlais anglais beaucoup mieux qu'eux.

“Depuis 1872, je suis porteur d'un diplôme m'autorisant à enseigner cette langue dans la partie anglaise de la province de Québec, et je tiens ce diplôme d'un examinateur anglais, le révérend M. Tanner. Je l'ai même obtenu sans avoir fait de demande officielle. Le jour de l'examen des aspirants au professorat, je m'étais rendu à Lennoxville pour y être interrogé sur le français et les autres matières. J'avais précédemment fait par écrit la demande d'un brevet pour enseigner ma langue maternelle.

“Le révérend M. Dufresne, curé de Sherbrooke, était le seul examinateur français et j'étais le seul aspirant de langue française. Par contre, il y avait là une quinzaine d'aspirantes qui se présentaient pour avoir des diplômes leur permettant d'enseigner en langue anglaise. Mon examen terminé, je dis à M. Dufresne : —Je n'ai pas demandé de diplôme anglais; croyez-vous que je pourrais en obtenir un en traduisant en bon anglais la dictée française que je viens d'analyser ? —Essayez toujours, me répondit-il, et vous verrez.

“J'avais remarqué qu'elles n'étaient pas fortes en leur propre langue, mes concitoyennes d'origine britannique. Elles étaient même d'une faiblesse désespérante en fait d'épellation, la plupart d'entre elles s'obstinaient à épeler le mot *architecture* avec un *k* au lieu d'un *ch* dur. M. Tanner, qui savait le français et pouvait juger de l'exactitude de ma traduction en même temps que de la correction de mes phrases anglaises, non seulement m'accorda mon diplôme d'anglais, mais profita de l'occasion pour tancer assez vertement ses compatriotes incapables d'épeler leur langue d'une façon satisfaisante.

“Cet incident me revenait à la mémoire en entendant le juge et l'avocat de Joliette se dire, en un anglais

dont l'élégance laissait peut-être un peu à désirer, mais qui était tout-à-fait compréhensible pour moi, des choses qu'ils auraient voulu me cacher. Comme ces propos n'avaient rien d'humiliant pour moi, je me gardai bien de leur enlever leur illusion; mais je me hâtai de reconnaître mon incompetence à me relire rapidement, séance tenante.

"En y mettant le temps, je parvenais cependant à déchiffrer mes barres, demi-cercles et quarts de cercle. L'année suivante, lorsque je faisais du reportage à la *Minerve*, il m'est arrivé de me servir de la sténographie. C'est moi qui ai sténographié le discours prononcé en 1878 par M. Chapleau, lors du banquet qui lui avait été donné à Saint-Henri.

"Je ne tardai pas à renoncer à ce genre d'écriture, parce que la transcription de mes notes me donnait un travail énorme et parce que mes rapports étaient toujours trop longs pour l'espace disponible. Je pris en conséquence l'habitude de résumer séance tenante, et c'est de cette manière que je rapportai, pour la *Minerve*, l'assemblée politique de Longueuil et le fameux procès de la Trappe de Sainte-Anne.

"Pendant mon séjour à Joliette, je m'étais remis à cultiver les Muses. Les quelques pièces de vers que j'ai publiées à cette époque avaient été préalablement soumises à M. Joseph Martel, avocat, un fin connaisseur et un versificateur très spirituel et très consciencieux. Quelques-unes de ces pièces ont paru dans mes *Chansons Satiriques*. Comme bien d'autres, elles n'avaient que le mérite de l'actualité. Deux d'entre elles, dirigées contre les libéraux, me paraissent aujourd'hui dénoter un degré d'esprit de parti dont je me serais cru incapable.

"Je constate que j'avais encore des illusions, surtout en ce qui concerne l'harmonie du rythme et la netteté d'expression indispensable à la poésie sérieuse.

Il est de fait que sans l'illusion la vie serait bien triste, et c'est encore une illusion que de croire qu'il ne nous en reste plus.

"Pendant mon séjour à Joliette, je pris une part active à l'élection provinciale qui eut lieu immédiatement après le coup d'État Letellier. M. Auguste Guilbault était le candidat libéral. Le docteur V. P. Lavallée, ancien député et candidat conservateur fut réélu. Plus tard, il a été nommé conseiller législatif.

"J'ai déjà dit que j'étais d'abord entré à la *Minerve* pour remplacer temporairement M. Hector Berthelot. Je retrouve dans mes papiers la lettre suivante que je recevais quelques jours avant mon départ pour Saint-Lin :

"Montréal, 7 mars 1877.

"Mon cher Monsieur,

"Je regrette d'avoir, au nom des propriétaires de la *Minerve*, à vous remercier de vos services pour le présent, M. Berthelot étant rétabli et en état de reprendre sa besogne. Nous avons été contents de vous, et si l'occasion s'en présente, nous serions heureux de vous revoir au nombre des rédacteurs de la *Minerve*.

"Bien à vous,

"A. D. DECELLES."

"Quatorze mois plus tard cette occasion se présentait. Dans l'intervalle, j'avais rédigé les *Laurentides* d'abord, et en dernier lieu la *Gazette de Joliette*."

"Le 2 mai 1878, M. F.-X. Demers, alors sous-rédacteur à la *Minerve*, m'écrivait une lettre d'où j'extrais ce qui suit :

“Je suis chargé par les propriétaires de la *Minerve* de vous offrir un emploi à la rédaction du journal. (Suivait le salaire offert et l'énumération des services que l'on attendait de ma part).

“J'espère que ces conditions vous agréeront et en ce cas vous pourriez entrer en fonctions aussitôt après votre arrivée à Montréal... Quant à moi, vous ne doutez pas que je serais très heureux de vous avoir ici pour collègue. Votre talent d'écrivain et votre attachement aux principes conservateurs seraient une excellente acquisition pour la *Minerve*. En attendant une réponse immédiate, je demeure,

“Votre ami dévoué,

“F.-X. DEMERS.”

“Quelques jours après la réception de cette lettre, je faisais partie du personnel de la rédaction du journal en question sous les ordres de MM. Dansereau, DeCelles et Demers.

“*Mon attachement aux principes conservateurs* me paraît d'autant plus drôle aujourd'hui qu'il était alors sincère et qu'il l'est encore. Seulement, il faut voir comme mes opinions se sont modifiées sur ce qui constitue l'essence du conservatisme!

“J'ai toujours été assez conservateur pour tenir au maintien de l'ordre, pour respecter toutes les institutions respectables, pour conserver tout ce qu'il y a de bon. En ce sens, je le suis encore. J'ai toujours été assez libéral pour être l'ami du progrès, pour ne pas m'opposer aux innovations compatibles avec la morale, la justice et l'équité. Je n'ai jamais été tory et je n'aurais jamais pu le devenir.

“Mes principes sont restés ce qu'ils étaient alors. Seulement, je crois les comprendre mieux qu'autrefois.

Je n'ai pas plus honte d'avoir été conservateur que je n'ai honte d'avoir été enfant. Je crois qu'en général les partis valent mieux que ceux qui les représentent, et je suis convaincu qu'il serait impossible de former un parti puissant en proclamant une doctrine radicalement mauvaise.

“Malheureusement, il arrive parfois que les exploiters d'un parti quelconque ont deux programmes de rechange : un programme tout neuf, qui n'a jamais servi et qu'ils revêtent des couleurs les plus séduisantes pour l'exhiber au public ; l'autre, horriblement déchiqueté, qu'ils réservent pour leur usage personnel. Ce dernier n'est pas montrable et ils font bien de le cacher.

“Les libéraux à tendances autocratiques et les conservateurs à propensions subversives abondent dans les deux partis. Aux premiers, je préfère les conservateurs suffisamment libéraux ; aux seconds je préfère les libéraux suffisamment conservateurs dans le véritable sens que doivent comporter ces expressions.

“J'étais de service à la *Minerve* le 12 juillet 1878, lorsque le ban et l'arrière-ban de l'orangisme se réunit à Montréal dans le but bruyamment avoué de tirer vengeance du meurtre de Hackett, commis à pareille date l'année précédente. On s'attendait tellement à du grabuge ce jour-là qu'on avait mobilisé toute la milice. Les orangistes comptaient évidemment sur l'appui des bataillons anglais dans les rangs desquels ils avaient de nombreux affidés.

“Les bataillons canadiens-français avaient été stationnés au Palais de Cristal, loin de l'endroit où la procession devait se former. Les autres occupaient le centre de la ville, et Dieu sait ce qui serait advenu s'ils eussent eu l'occasion de prêter main-forte à leurs amis.

“Heureusement, Montréal avait alors pour maire un homme énergique, dans la personne de feu Jean-Louis Beaudry. Les autorités municipales avaient décidé

que les orangistes n'auraient pas la permission de parader en *régalia* dans les rues de Montréal. C'était une mesure de prudence d'autant plus nécessaire que, sans cette précaution, des ruisseaux de sang auraient inondé les rues de la ville.

“Les insultantes provocations de la presse anglaise avaient porté leurs fruits. Les esprits étaient surexcités au possible. La population franco-canadienne, d'ordinaire si paisible et si indifférente aux fanfaronnades des commémorateurs de la bataille de la Boyne, était prête à combattre à côté des Irlandais catholiques. La police régulière avait été renforcée de 800 constables spéciaux assermentés pour la circonstance et armés de manches de hache. L'un de ces derniers, membre de l'Union Catholique, me montrait un énorme revolver qu'il avait acheté pour la circonstance, et me disait qu'ayant communie le matin, il était prêt à vendre chèrement sa vie.

“Tout Montréal était sur pied. Les orangistes arrivés de tous les points d'Ontario, s'étaient rendus discrètement dans leur salle, rue Saint-Jacques, où ils devaient revêtir leur costume pour se mettre en procession. A quelque distance de là, sur la Place d'Armes, stationnaient des troupes, parmi lesquelles je reconnus mon ancien bataillon, le 53ème, venu de Sherbrooke pour la circonstance.

“Il y avait dans ses rangs quelques Canadiens-français assez embêtés de se trouver mêlés, en cette circonstance, à leur camarades dont ils ne partageaient pas les sympathies orangistes. Il y avait même là un de mes frères. J'allai serrer la main aux officiers, tous d'anciens amis qui semblaient contents de me revoir et je n'eus pas de difficulté à obtenir du colonel Ibbotson un congé de quelques heures en faveur de mon frère, lorsque tout danger d'émeute eut disparu.

“Les orangistes, pris dans leur salle comme dans une souricière, durent, bon gré mal gré, renoncer à leur projet de démonstration insultante. L'édifice fut bloqué par la police, et le maire Beaudry monta seul au troisième étage pour annoncer aux cinq cents enragés, réunis dans leur quartier-général que, pour empêcher la foule de les massacrer, on avait été obligé de les emprisonner provisoirement, et qu'ils ne pourraient sortir qu'un par un, sans costume, sans drapeaux, sans *régalia*, et sous la sauvegarde de la police.

“Si jamais on a vu des orangistes pas contents, c'étaient bien ceux-là. Au lieu de remercier le maire de sa protection, les plus hardis d'entre eux lui crièrent des injures. Ils l'auraient bien écharpé s'ils l'eussent osé, mais ils n'osèrent pas. Quelques-uns s'en consolèrent en faisant des grimaces à la foule, par les fenêtres, situées à une hauteur qui rendait peu dangereuse cette intelligente manifestation.

“Je me trouvais à la porte donnant sur la rue lorsqu'elle s'ouvrit pour livrer passage à un orangiste que la police devait escorter en dehors de ce guépier. D'autres voulaient le suivre; on les arrêta et M. W. H. Gault, un échevin protestant, entreprit de les calmer au moyen du raisonnement. Mal lui en prit. La porte qui s'était refermée se rouvrit subitement et un orangiste le frappa sur la tête avec une latte qui se brisa du coup sans lui faire beaucoup de mal.

“A mesure qu'un orangiste sortait, la police écartait la foule et on installait l'individu dans une voiture. A côté du cocher, un homme de police, ayant à la main une carabine chargée, le chien armé, le doigt sur la détente, se tenait prêt à défendre son prisonnier. Malgré ces précautions, quelques orangistes, trop exaltés pour s'abstenir d'injurier la foule, furent arrachés de leur voiture et battus comme plâtre. C'est merveille que pas un seul n'ait été tué.

“J’ai vu M. Cinq-Mars, agent de sûreté, se précipiter à travers les manches de hache de constables trop zélés, et leur arracher un orangiste auquel ils étaient en train d’administrer une correction des moins paternelles. L’orangiste avait été passablement malmené; mais M. Cinq-Mars en fut quitte pour deux mauvaises entailles à la tête qui ne l’empêchèrent pas de rester debout.

“Quelques piétons isolés, ayant eu la maladresse d’exhiber les couleurs orangistes, reçurent aussi leur part de horions. A part cela la journée se passa sans incidents. Seulement, en s’en retournant, certains militaires orangistes, peu satisfaits du résultat, se vengèrent en tirant, du convoi où ils étaient, sur des enfants et d’autres passants inoffensifs. Un cultivateur dont j’oublie le nom fût même tué par des soldats qui avaient envahi le wagon à bagage et avaient cru très drôle de lancer des couvercles en fonte sur ceux qui les regardaient passer.

“Cela me fournit l’occasion d’écrire dans la *Minerve* un article que j’eus le plaisir de voir reproduit dans le *Courrier des Etats-Unis*. Je n’étais pas censé écrire des articles de fond; mais, à la demande de mes supérieurs, j’en ai écrit une dizaine pendant l’année que j’ai passée à la *Minerve*.

Au printemps de 1879, je quittai la *Minerve* pour entrer à la rédaction du *Courrier de Montréal*.”

Ce qui précède se trouve à la fin des “*Souvenirs d’un journaliste*”, publiés par Quéquienne en 1894. Régulièrement, mes citations de cet écrit devraient s’arrêter là, mais je crois que l’extrait suivant, emprunté à la même source, sera bien accueilli par le lecteur désireux de se renseigner au sujet de l’apparente versatilité de notre autobiographe:

“Mon ardent désir de connaître la vérité et de me ranger toujours du côté de la justice m’a fait parcourir

presque toute la gamme des nuances politiques. J'ai été tout ce que vous voudrez excepté un doctrinaire et un partisan outré. J'ai, comme bien d'autres, cru pendant un certain temps à la parfaite sincérité des meneurs de parti. Je ne parle pas des chefs qui sont, beaucoup plus souvent qu'on ne le croit, les instruments, parfois inconscients, mais toujours plus ou moins dangereux, des conspirateurs rapaces constituant ce qu'on est convenu d'appeler le pouvoir derrière le trône. J'ai maintenant sur le compte des politiciens de tous les pays des opinions qui ne leur sont pas très favorables et qui m'ont coûté bien des illusions.

"Aussi loin que je puis remonter dans mes souvenirs, mes tendances ont été libérales. Fils d'un patriote qui a combattu à Saint-Denis, j'ai bien souvent pris plaisir à lui faire raconter non seulement les incidents de cette mémorable journée, mais encore ce qu'il savait des causes de la révolte et des résultats pratiques de cette sublime échauffourée.

"A l'âge de dix ans, j'en savais là-dessus plus long que la plupart de mes camarades de classe. Combien de fois, étant enfant, j'ai rêvé l'émancipation de ma patrie, et souhaité ardemment d'avoir l'occasion de combattre pour la liberté de mes concitoyens!

"Dans de telles dispositions, il était assez naturel que le parti libéral eût d'abord mes sympathies. Le premier journal que j'eus l'occasion de lire assidument était le défunt *Pays*. Certes, il contenait plus d'un article qui réveillait dans ma pensée un écho sympathique. Cependant, il en contenait d'autres qui avaient le don de froisser cruellement mon orgueil national.

"J'avais foi dans l'avenir du Canada, foi surtout dans l'avenir de la nationalité franco-canadienne, et je ne pouvais pas souffrir que, pour taquiner des adversaires politiques, on prît plaisir à persifler ce que je considérais comme digne de nous inspirer une fierté

légitime. Je voulais bien qu'on exaltât le courage des Américains, alors occupés à s'entr'égorgner à propos d'esclavage; mais il me semblait qu'il seyait mal à des Canadiens, qui se piquaient de patriotisme, de déprécier la valeur de nos nationaux, à propos de milice.

"Cet enthousiasme ultra-yankee de la part de journalistes chargés de défendre la nationalité franco-canadienne me paraissait contre nature.

"Je n'aimais pas à entendre répéter sans cesse par un des nôtres que, sous le rapport de l'instruction, de l'esprit d'initiative, du patriotisme et de l'intelligence des affaires, nos voisins nous étaient infiniment supérieurs. Sur la question de l'abolition de l'esclavage, j'étais d'accord avec le *Pays*. Mon patron, grand libéral devant le Seigneur, me faisait lire ce journal à haute et intelligible voix, ce qui explique peut-être comment il se fait qu'à l'âge de seize ans je me tenais passablement au courant de ce qui se passait dans le monde politique canadien.

"Le *Pays* m'apportait aussi des nouvelles du siège de la guerre, par suite de quoi il arriva qu'un beau jour je partis du Canada pour aller voir de plus près si ce que les journaux racontaient au sujet de la guerre était bien vrai.

"Pendant les dix-huit mois de service militaire que je fis, à partir de l'automne de 1863 jusqu'au printemps de 1865, j'étais à peu près le seul Canadien de mon régiment, et il me fut facile de constater de *visu* les mérites et les travers, les défauts et les qualités des gens que le *Pays* nous avait si souvent cités comme des modèles de perfection.

"Je ne tardai pas à constater qu'ils valaient autant que les autres et pas plus; qu'à côté de brillantes qualités, que les étrangers ne tardent pas à acquérir lorsqu'ils vivent dans le milieu favorable à leur épanouis-

sement, ils avaient de graves défauts que les étrangers acquièrent avec une égale facilité.

“Je fis même plus: j’arrivai graduellement à me convaincre que la forme républicaine peut parfois masquer de bien odieuses tyrannies; que les gouvernants ne sont pas nécessairement parfaits parce qu’ils ont succédé à de grands patriotes, et qu’à tout prendre, notre petit peuple franco-canadien, malgré sa faiblesse numérique, malgré les obstacles apportés dans le passé à la diffusion de l’instruction, malgré la forme monarchique de ses institutions, malgré l’insolent mépris avec lequel on affectait de le traiter, avait encore en lui assez de nerf, assez de vigueur, assez de ressort pour ne pas se laisser entamer et pour marcher fièrement à la conquête de ses destinées.

“A mon retour au Canada, le hasard me mit entre les mains quelques journaux conservateurs qui étaient alors bien faits. J’y vis, plusieurs fois affirmée, une déclaration que j’entendis plus tard répéter de vive voix par l’honorable J.-A. Chapleau, à l’effet que les véritables héritiers des principes des patriotes de 1837 étaient les membres du parti *libéral*-conservateur.

“La Confédération était virtuellement fondée et devait entrer en vigueur le 1er juillet 1867. Les deux partis s’étaient donné la main pour l’établir, mais le parti conservateur en avait été le principal artisan. On attendait monts et merveilles de ce régime politique. Le chef réel des conservateurs était alors un Canadien-français, possédant assez de nerf pour faire respecter ses compatriotes et pour mâter sir John Macdonald.

“La maladresse et les exagérations de certains chefs libéraux avaient discrédité le parti et, ma foi, je me vis entraîné à croire sincèrement, comme bien d’autres, que le véritable parti libéral, le parti des patrio-

tes, était le parti libéral-conservateur fondé par Lafontaine.

“Depuis, Cartier est disparu de la scène, et son manteau était trop large pour les frêles épaules de ceux qui lui ont succédé. Aujourd’hui, plus je m’examine et plus je m’aperçois que j’ai toujours été libéral. Il arrive bien souvent que les noms des partis sont presque l’antithèse de ce qu’ils sont censés désigner. Est-ce le parti conservateur qui s’est momentanément fait libéral et qui est redevenu tory? Sont-ce mes opinions à moi qui se sont modifiées? J’incline à croire que la première de ces suppositions est la plus exacte.

“Dans tous les cas, ce qu’il y a de certain, c’est que mes convictions m’ont invariablement joué le tour de se trouver en conflit avec mes intérêts pécuniaires. Elles ne m’ont laissé que la consolation de pouvoir dire et prouver qu’en politique j’ai toujours su sacrifier mes intérêts matériels à ce que je considérais comme la cause de la justice.

“J’ai connu, depuis, bien des libéraux qui étaient de véritables *tories* et quelques *tories* qui étaient de véritables libéraux. Bref, j’en ai vu assez pour me convaincre que la principale plaie de la politique canadienne c’est l’esprit de parti. Qu’il en soit de même dans les autres pays, cela ne rend pas la chose plus consolante. Ces considérations étaient nécessaires pour expliquer l’attitude que je fus amené à prendre plus tard.

“Je dois dire ici que je n’ai jamais été un fervent de la politique. Ce que j’en ai vu dès le début m’avait inspiré trop de dégoût. J’ai dû en faire un peu, malgré moi, à mon corps défendant, mais je n’en ai fait spontanément que dans les grandes occasions, alors que la gravité de la situation était telle que chaque citoyen devait répondre à l’appel de la patrie. Je ne regrette pas ce que j’ai fait, quoique j’aie souvent payé

bien cher le droit de m'acquitter de mon devoir de citoyen. Ce serait à recommencer que je ferais encore exactement la même chose.

"Dans le cours de l'été de 1871, il y eut dans la province de Québec des élections générales qui eurent pour résultat le triomphe du ministère Chauveau. Dans le comté de Compton, que j'habitais alors, M. Ross, ancien député, était sur les rangs. Il avait pour adversaire M. William Sawyer, marchand de Sawyerville. Tous deux étaient conservateurs.

"La population franco-canadienne du comté de Compton était alors peu nombreuse et l'élément anglophone de ce comté se composait surtout d'Écossais, dans les cantons du nord, et de descendants d'anciens *United Empire Loyalists* dans les cantons du sud. Les libéraux étaient si clair-semés qu'une candidature libérale eut été hors de question. C'était entre conservateurs que la lutte se faisait.

"C'était l'ère des grandes entreprises de chemins de fer à lisses de bois. Chaque localité voulait avoir son petit bout de voie ferrée, ou boisée selon le cas, construite au moyen de subventions municipales et provinciales. C'était, sinon l'âge d'or de la Confédération, du moins l'âge du bois ou du fer. On n'avait pas encore songé aux rails d'acier. Il y avait un surplus en caisse. Les deux anciennes provinces du Canada-Uni venaient de se partager leur actif.

"On commençait à accoutumer les gens à compter sur le gouvernement au lieu de compter sur leur propre initiative. Les diverses localités étaient invitées à appuyer le parti au pouvoir, afin de ne pas être oubliées dans la distribution des largesses ministérielles. On se croyait riche, et l'on répétait avec orgueil qu'un homme politique du Canada, dans un moment d'inspiration qui était presque un éclair de génie, avait prononcé ces mots sublimes: *My policy is railways.*

“Il me semble que je vois mieux, maintenant, à travers le masque des *politiciens* de l'époque : d'abord, parce que des études subséquentes m'ont fourni l'occasion d'avoir une meilleure vue de l'ensemble et ensuite parce qu'alors, j'étais dans le mouvement, ce qui m'empêchait d'examiner les rouages de la machine. Aujourd'hui il y a des voies ferrées tant et plus. Les chemins à lisses de bois ont dû être abandonnés tour à tour. Les grandes compagnies ont absorbé les petites. Les dettes fédérales, provinciales et municipales se sont accumulées.

“On a accompli de grandes choses : on a plus de chemins de fer qu'on en peut alimenter ; mais, au lieu d'enrichir les populations rurales, ces voies ferrées, construites à leurs frais, leur ont facilité les moyens d'émigrer. Il y avait alors bisbille entre John Henry Pope de Cookshire, qui n'était pas encore ministre, mais qui était député fédéral de Compton, et J. G. Robertson, député de Sherbrooke à la Législature locale, devenu plus tard trésorier de la province.

“M. Pope prenait parti pour M. Sawyer et M. Robertson, pour M. Ross. La grande question en litige était l'établissement de la ligne du chemin de fer, devenue plus tard l'International et vendu par M. Pope, simple particulier, à M. Pope, ministre de l'Agriculture, pour le compte de M. Pope, capitaliste, et pour le service de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien subventionnée par le gouvernement dont M. Pope faisait partie.

“M. Ross et M. Robertson voulaient tirer la ligne du côté nord. MM. Pope et Sawyer voulaient la tirer du côté sud. La lutte fut chaude. M. Ross était un orateur assez populaire. M. Sawyer avait pour lui la popularité de M. Pope qui était alors dans ses meilleurs jours. M. Sawyer fut élu. Ce fut la première élection à laquelle je pris une part active. A la de-

mande de M. Sawyer j'allai le représenter à Saint-Venant de Hereford, où je prononçai mon premier discours politique.

“La région que j'habitais alors réussit à élire l'homme de son choix, à cause du chemin de fer. L'autre partie du comté, quoique battue à cette élection, n'en eut pas moins sa voie ferrée, laquelle est aujourd'hui cette partie de la ligne du Pacifique qui relie Sherbrooke aux ports maritimes du Nouveau-Brunswick en passant à travers l'Etat du Maine. L'embranchement de Hereford n'a été construit que dix-sept ans après, et il traverse aujourd'hui la région qui a donné à M. Sawyer sa première majorité.”

REDACTEUR EN CHEF

En 1878, l'administration de la *Minerve* avait été confiée à M. J.-B. Rolland, libraire-éditeur de Montréal. Les affaires financières de ce journal étaient alors passablement embrouillées et M. Rolland fut chargé d'y mettre ordre. Une quinzaine d'années auparavant, M. Arthur Dansereau était devenu co-propriétaire de la *Minerve*, avec les frères Duvernay comme associés. Napoléon Duvernay étant décédé en 1878, Denis Duvernay céda sa part du journal à M. Dansereau, fonda le *Courrier de Montréal* et s'adjoignit Quéquienne en qualité de rédacteur-en-chef.

Dans un prospectus élaboré, la nouvelle feuille quotidienne se déclarait indépendante tout en avouant ses tendances conservatrices. Elle eut un succès d'estime, dû en partie à l'influence du nom de son propriétaire, mais aussi, dans une grande mesure, au ton des articles de son rédacteur-en-chef. Quéquienne se trouvait dans son élément, et il en profita pour exprimer une foule d'idées qui étaient celles de tout le monde, mais que, jusqu'alors, nul interprète n'avait eu l'occasion d'énoncer publiquement.

Les travers de la société, la partialité des gouvernants, les abus dont nos compatriotes avaient à se plaindre lui fournirent le thème de nombreux articles qui furent reproduits par la plupart des journaux de la province. Il commençait à faire école au point que maints journaux, jusqu'alors rigides observateurs de la discipline de parti, lui prêtaient main-forte dans ses revendications en faveur de nos compatriotes, invariablement frustrés de leurs droits en ce qui concerne la distribution de ce que l'on a abusivement qualifié de *faveurs ministérielles*.

Ces protestations, presque unanimes produisirent une certaine impression sur les pouvoirs publics. On vit même des conservateurs à tous crins comme Joseph Tassé, alors député fédéral, insister en pleine Chambre des Communes, dans un discours fortement documenté, pour que justice fût rendue aux employés franco-canadiens, alors comme aujourd'hui victimes d'une trop partielle répartition des salaires.

Durant les sessions des Chambres fédérales, Quéquienne allait à Ottawa représenter le *Courrier* à la tribune des journalistes. Un remaniement ministériel avait eu lieu et l'honorable M. Mousseau avait été nommé secrétaire d'Etat. Quéquienne avait reçu de lui l'offre de devenir son secrétaire privé, offre qu'il ne crut pas devoir accenter, mais qui lui fit d'autant plus de plaisir qu'elle lui était faite à la suite d'un incident dont M. Mousseau aurait pu lui garder rancune.

Le *Courrier de Montréal* s'était opposé à la nomination de M. Mousseau pour des raisons tout-à-fait étrangères au mérite personnel de cet homme public, raisons que Quéquienne avait alléguées dans ce journal à la demande de M. Duvernay et de ses amis.

Au dernier moment, ceux-ci, ayant appris que la nomination de M. Mousseau était décidée, prirent sur eux, en l'absence de Quéquienne, de modifier un de ses arti-

cles de façon à lui faire dire le contraire de ce qu'il avait écrit. A son retour, Quéquienne s'empessa de donner sa démission.

Là-dessus, grande surprise de la part de ses amis. Il n'était pas assez riche pour se payer le luxe de refuser de dire blanc et noir du jour au lendemain. Il avait à sa charge une femme et trois enfants, un troisième lui étant né quelques mois auparavant. Il écrivit sous sa signature, et publia dans le *Monde*, une lettre expliquant pourquoi il cessait de collaborer au *Courrier*. En lui offrant, après cela, de l'employer comme secrétaire privé, M. Mousseau faisait preuve d'une grandeur d'âme dont peu de ses collègues eussent été capables.

Le lecteur se trompe s'il se figure que l'esprit de suite et l'indépendance de caractère dont Quéquienne venait de faire preuve lui valurent l'admiration ou même l'approbation des gens. On ne concevait pas qu'un homme obligé de gagner sa vie refusât de souffler chaud et froid en même temps et renonçât à une position honorable, sinon très lucrative, plutôt que de se déjuger du jour au lendemain, lorsqu'il croyait avoir raison. Le chômage forcé auquel il paraissait s'être voué ne fut cependant pas de longue durée.

Il fut immédiatement chargé de la rédaction du *Canard* que M. Berthelot venait de quitter. La session de la Législature de Québec venait de s'ouvrir. Il y représenta la *Minerve* et le *Monde* à la tribune des journalistes, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à rédiger le *Canard*. Il s'astreignit même à publier dans ce dernier journal une chanson hebdomadaire qu'il improvisait entre deux correspondances. M. Frédéric Houde, député fédéral de Maskinongé, était alors propriétaire du journal le *Monde*, l'ancien *Nouveau-Monde*, qu'il avait lui-même rebaptisé.

Quéquienne se trouvait à Québec durant la session de 1881, lors du désastreux incendie qui détruisa une

grande partie de la ville. Entre onze heures et minuit, la Chambre venait de s'ajourner, lorsqu'on s'aperçut que le feu menaçait d'envahir toute la ville. Tous les hommes valides qui sortaient des édifices du Parlement se dirigèrent en toute hâte vers le quartier Saint-Jean et travaillèrent toute la nuit à sauver ce qu'ils purent. Quéquienne ne rentra que vers huit heures du matin à sa pension qui, heureusement, se trouvait en dehors de la zone sinistrée.

A OTTAWA

L'hiver précédent, Quéquienne était retourné à Ottawa durant la session, non comme journaliste, mais comme traducteur des *Débats*, pour le compte du colonel Audet, à qui le gouvernement avait donné l'entreprise de la traduction des discours prononcés à la Chambre des Communes. M. Audet recevait \$2.50 pour chaque page de traduction qu'il faisait faire moyennant \$1.20, ce qui lui donnait un assez beau profit, mais lui laissait tout le travail et toute la responsabilité de la révision.

La publication du *Hansard* était alors à ses débuts. Ni la sténographie ni la traduction de cette publication n'étaient alors faites par un personnel régulièrement nommé par le Parlement. M. Richardson avait l'entreprise de la sténographie tout comme M. Audet avait l'entreprise de la traduction. L'un et l'autre employaient des aides qu'ils payaient de leur propres deniers.

En cumulant divers emplois et en se livrant chaque jour à de longues heures de travail intensif, Quéquienne avait réussi durant un an à se faire un revenu de beaucoup supérieur à celui qu'il avait touché précédemment au *Courrier de Montréal*. Pendant son ab-

sence, son ami Georges Duhamel l'avait remplacé. Encore un membre de la *Fraternelle*, qui devait devenir plus tard l'un des ministres du Cabinet de Québec! La *Fraternelle* était une association fondée par Québécoise, association qui n'a pas survécu à son départ du *Courrier de Montréal*, mais qui a fortement contribué aux succès politiques de plusieurs de ses ex-membres.

Un an après son départ du *Courrier de Montréal*, Québécoise, à la demande de l'honorable Onésime Loranger, retournait à la rédaction de ce journal. On augmentait son traitement et il était entendu qu'il aurait ses coudées franches. En 1882, il était nommé traducteur *sessionnel* à la Chambre des Communes, tout en continuant à représenter son journal à la tribune des journalistes. En rentrant au *Courrier*, il avait dit à M. Duvernay : " Votre journal a du plomb dans l'aile; je vais tâcher de le ravigoter, mais je n'espère pas lui rendre la confiance dont le public l'honorait avant mon départ." Ses prédictions pessimistes se réalisèrent et le *Courrier* rendit sa belle âme à Dieu au cours de l'hiver de 1883.



CHAPITRE VII

LE CHEMIN DE FER SUR LA GLACE

Le chemin de fer sur la glace — Dans le bas du fleuve — Quéquienne
Rond-de-Cuir — A Fall River — Restons Français — A Rutland,
Vermont — Luites électorales — Liberté de discussion — Choc
en retour — Les chevaliers du noeud-coulant — Dégommé —
La JUSTICE — Les fourberies de Scapin — A Québec — Un
bain inattendu — Voyage en Europe — Nouveaux avatars.

Au premier rang des brasseurs d'affaires qui avaient su tirer partie de la victoire conservatrice de 1878, figurait le fameux Sénecal. Sa popularité était telle que j'ai vu son portrait orner certains reposoirs du faubourg Québec le jour de la Fête-Dieu, preuve que la naïveté des fiers citadins ne le cède en rien à celle de certains pionniers de l'Est.

Ce portrait, dûment encadré aux frais d'un cigarier qui venait de lancer le cigare *Sénecal*, n'avait certes pas été photographié pour des fins religieuses, et ceux qui l'avaient ainsi mêlé aux décorations des reposoirs n'y entendaient pas malice.

Vers ce même temps, M. Sénecal avait été nommé commandeur de la Légion d'Honneur; pas simple chevalier, comme M. Würtele qui, lui, s'était borné à boire au succès des armes prussiennes en 1870. M. Sénecal avait au moins le mérite d'avoir fait du tripatouillage politique! Sa décoration avait donné aux

journaux hostiles l'occasion de rééditer le fameux quatrain :

*"Aux temps barbares d'autrefois,
On attachait les voleurs à la croix;
Mais les siècles passés ont adouci nos mœurs:
Aujourd'hui, c'est la croix qu'on attache aux voleurs."*

M. Sénécal était devenu co-propriétaire et administrateur du chemin de fer de la Rive Nord. Au cours de l'hiver de 1879-80, il fit poser des rails sur le fleuve, entre le Pied-du-Courant et Longueuil, et établit un service de chemin de fer sur le pont de glace. En sa qualité de rédacteur du *Courrier de Montréal*, Québécois avait été invité à assister à l'inauguration de cette hasardeuse entreprise et partagea avec une foule nombreuse l'honneur de traverser sur le premier train. Il prit part au banquet donné sur la glace, près du quai de Longueuil.

Ces agapes fraternelles le laissèrent d'autant plus froid que les seuls discours qu'on y entendit furent prononcés en anglais. L'auteur canadien-français de cette expérience sans précédent fut couvert de fleurs... de rhétorique; mais il garda de Conrard le silence prudent. La santé de la presse fut proposée en anglais. M. J.-J. Curran, qui n'était pas journaliste, y répondit dans la même langue. Les représentants des journaux français, n'ayant pas été invités à parler, imitèrent le mutisme de M. Sénécal et de ses amis.

L'auditoire, en majeure partie composé de Canadiens-français, dut s'en retourner plus que jamais convaincu qu'une entreprise franco-canadienne devient forcément anglaise pour peu qu'elle ait quelque chance de réussir. Le service de la ligne ferro-glaciaire dura peu de temps. Une locomotive s'étant payé le luxe d'un plongeon dans une mare avoisinant la ligne, on

en arriva à la conclusion que le plancher des vaches est encore la base la plus solide sur laquelle les voies ferrées peuvent être établies.

DANS LE BAS DU FLEUVE

En 1883 Quéquienne réunissait en un volume de plus de 300 pages les chansons et rimes qu'il avait préalablement publiées dans le *Canard* et autres journaux. Le nouveau volume fut favorablement accueilli par la presse franco-canadienne et Louis Fréchette en fit une analyse très sympathique. L'année suivante, Quéquienne publiait un roman de 450 pages, dans lequel il utilisait ses souvenirs de la guerre civile des États-Unis. La première édition de cet ouvrage, d'abord publié en feuilleton par le journal *La Patrie*, fut aussi l'objet d'une critique bienveillante de la part des journaux.

Après la session de 1884, Quéquienne s'occupa activement de la vente de ses deux ouvrages. A cette fin, il fit un voyage vers le bas du fleuve, s'arrêtant à Trois-Rivières, Québec, Baie Saint-Paul, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Chicoutimi, Campbellton, New-Carlisle, Paspébiac et Percé. A ce dernier endroit, il gravit le mont Saint-Anne, se promena d'abord pédestrement sur les hautes falaises d'où la vue s'étend jusqu'au bassin de Gaspé, puis, réussit à se procurer une chaloupe de pêcheur. Le propriétaire de l'embarcation prit les rames et Quéquienne se mit au gouvernail.

Ils contournèrent d'abord le fameux rocher, naviguèrent jusqu'au bas des falaises et, en revenant passèrent sous la voûte d'aspect gothique dont l'unique fonction semble être de justifier le nom du rocher. Le même courant d'eau salé qui a creusé cette voûte avait antérieurement séparé du rocher une masse granitique

dont l'aspect lointain est celui d'une énorme tour rectangulaire. Les goëlands dont les cris avaient, la nuit précédente, empêché Quéquienne de dormir, avaient jonché de leurs plumes les flots calmes arrosant la base de la masse escarpée qui brisait l'effort du vent

C'était un dimanche et Quéquienne ayant rencontré à l'église le commandant Fortin, député de Gaspé, celui-ci l'avait invité à manger des foies de morue, un mets de la région, excellent lorsqu'il est préparé par un cordon bleu comme celui que le commandant avait jugé digne de pourvoir à l'alimentation de sa gigantesque stature. Pendant le repas, Quéquienne racontait au commandant qu'il s'était baigné à New-Carlisle en compagnie d'un M. Kelly lequel, étant très corpulent, avait été pris d'une syncope. Il se demandait si Jacques Cartier s'était baigné dans les eaux de la baie avant de la nommer *Baie des Chaleurs*. Le commandant lui dit : "Ici, les gens ne se baignent pas dans la mer. L'eau est trop froide. Nos pêcheurs, qui passent sur les flots la majeure partie de leur vie, ne savent pas nager."

Ce voyage avait fortement intéressé Quéquienne. Il était monté au sommet du phare de Paspébiac, avait visité les grands séchoirs de morue des Le Bouthiller, avait rencontré à New-Carlisle deux autres de ses anciennes connaissances : M. d'Anjou, jeune avocat qu'il avait connu à la tribune des journalistes et le docteur Théodore Robitaille, alors lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il avait visité l'historique chapelle de Tadoussac, admiré les caps Trinité et Éternité, et contemplé avec un plaisir mêlé d'orgueil national les beautés naturelles du Saguenay, du bas du fleuve et de la Baie des Chaleurs.

Il avait même projeté de se procurer quatre lots de colonisation pour lui-même et ses trois fils dans cette dernière région. Les démarches qu'il fit dans ce but n'aboutirent pas. Les milliers d'acres de terres non défrichées étaient bien là; mais elles y étaient pour le plus grand bien des spéculateurs au bénéfice desquels on se faisait un devoir de morceler le domaine public. Quéquienne dut en conséquence renoncer au louable projet d'employer au défrichement des terres de la Gaspésie une partie du salaire qu'il retirait de la Chambre des Communes.

QUEQUIENNE ROND-DE-CUIR

Le gouvernement fédéral venait d'organiser le service permanent de publication des *Débats*. Un certain nombre de sténographes et quatre traducteurs avaient été nommés sur la recommandation du Comité des *Débats*, en 1883, les nouveaux titulaires devant entrer en fonctions à la session de 1884. Quéquienne était au nombre des aspirants traducteurs. L'un des membres du Comité lui avait même annoncé qu'il était nommé; mais il y avait erreur: croyant voter pour lui, l'honorable M. Ross avait voté pour son homonyme. Quéquienne n'y perdit rien. Dès le début de la session de 1884, il fut nommé à temps pour commencer son service avec les quatre autres.

On avait constaté que cinq traducteurs ne seraient pas trop et, d'ailleurs, on avait besoin de quelqu'un pour traduire en anglais les discours prononcés en français. Quéquienne avait, lors de la session précédente, traduit, à la satisfaction des intéressés des discours français qu'on lui avait confiés. Ayant entendu dire qu'il y avait sur les rangs un candidat anglais pro-

tégé par le premier-ministre, Quéquienne demanda et obtint l'épreuve d'un examen de concours, établissant ainsi un précédent qui a été adopté depuis. L'honorable Thomas White, qui était alors président du Comité des Débats et qui possédait bien les deux langues, fit un rapport favorable à Quéquienne et celui-ci entra immédiatement en fonctions.

Quéquienne écrivait alors fréquemment, pour le *Monde Illustré* et autres publications périodiques, des articles signés de son nom ou de divers pseudonymes, articles qui lui rapportaient un certain revenu. Il avait pris part à l'organisation de la grande célébration de la Saint-Jean-Baptiste, et Montréal l'avait vu chevaucher en qualité de commissaire-ordonnateur lors de l'imposante procession de 1884. A son retour de la Gaspésie, il était entré à la sous-rédaction de la *Presse*, journal indépendant devenu la propriété de M. Blumhart. Tout cela, joint à la vente de ses livres, lui avait fourni de quoi s'occuper en attendant l'ouverture de la session de 1885.

A FALL RIVER

Cette session fut très longue, à tel point que la Chambre des Communes, qui avait déjà porté de \$800 à \$1,000 le salaire des traducteurs des Débats, leur vota, cette année-là, un supplément de \$500. Avant la fin de la session M. H. A. Dubuque, de Fall River, Mass., écrivit à Quéquienne pour lui offrir la rédaction de l'*Indépendant*. On prévoyait que ses fonctions ne lui permettraient pas de se déplacer durant la session; mais comme le journal ne paraissait alors qu'une fois par semaine, tout ce qu'on lui demandait pour le moment c'était d'envoyer un article hebdomadaire en attendant la fin de la session, et de se rendre

à Fall River après la prorogation. Quéquienne, ayant accepté ces conditions, transporta sa famille à Fall River.

En automne, à la rentrée des classes, sa femme alla conduire ses trois fils au collège de la Côte-des-Neiges. Son père avait vendu la ferme de Clifton-Est. Il en avait acheté une autre à Cookshire et l'avait revendue, faisant chaque fois un léger profit. Vers 1876, il avait acheté, à Stoke, une terre en face de l'église. En 1885, il offrit à Quéquienne de lui céder cette terre moyennant une rente viagère. La femme de Quéquienne profita de son voyage au Canada pour aller voir ses beaux-parents et faire les arrangements définitifs. A Fall River, l'agitation en faveur des prêtres de notre race était en pleine effervescence. Voici comment Quéquienne résumait la question trente ans après à la demande d'une revue alors publiée à Montréal :

“En 1884, s'éteignait à Fall River, Mass., le regretté curé Bédard, depuis dix ans pasteur de la paroisse exclusivement canadienne-française de Notre-Dame de Lourdes. Ardent patriote, il avait su, par ses exemples et ses exhortations, entretenir vivaces chez ses dévoués paroissiens les saines traditions du pays natal. Il laissait une paroisse prospère, parfaitement organisée au triple point de vue national, social et religieux.

“Aux profonds regrets causés par la mort de ce guide sûr, dont le dévouement s'était si fréquemment et si clairement manifesté, vint bientôt s'ajouter, chez ces braves gens, inopinément devenus orphelins spirituels, la crainte bien fondée de se voir déposséder de ce qu'ils avaient conquis après dix ans d'épargnes et de généreux efforts.

“Un prêtre irlandais, le Rév. Père McGee, venait d'être nommé pour remplacer le curé Bédard. Sa connaissance du français était insuffisante, mais ce qui

lui manquait surtout, c'était la facilité de comprendre les légitimes aspirations de nos compatriotes confiés à sa charge. Pour lui, comme pour un bon nombre de Celtes, de Pictes, de Scandinaves et de Saxons anglicisés, il ne pouvait y avoir qu'un seul type d'humanité acceptable: le type irrémédiablement et exclusivement anglophone.

"Evidemment, le Père Eternel a eu tort lorsqu'il s'est avisé de mettre un peu de diversité dans l'unité de la race humaine.

Dieu s'est mépris. Plus je contemple
Ces *Canucks* ainsi faits, plus il semble à Brisco
Que l'on a fait un *quiproquo*.

"Je demande humblement pardon aux mânes du bon Lafontaine si je me permets de démarquer les vers du grand fabuliste, mais *Brisco* fait bien pour la rime, et c'était le nom du curé irlandais qui avait précédemment, en 1878, hérité de la paroisse de Sainte-Anne, la première paroisse franco-canadienne fondée à Fall River en 1869.

"Ce dernier fait n'avait rien de rassurant pour les paroissiens de Notre-Dame. Ils s'adressèrent donc à Mgr Hendricken, afin d'obtenir un curé capable de les comprendre. J'emprunte ce qui suit à l'excellent ouvrage de M. Alexandre Bélisle, de Worcester "Histoire de la Presse Franco-Américaine":

"En ce temps-là l'épiscopat irlandais de la Nouvelle-Angleterre s'obstinait à croire à la disparition prochaine de nos compatriotes comme groupe distinct, et il caressait l'espoir de voir bientôt la langue française éliminée pour toujours de leur milieu. Il donnait pour prétexte que la diversité des langues nuisait à la bonne administration et au prestige de l'Eglise aux Etats-Unis.

“Pour toute réponse à sa demande, la délégation de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes reçut les paroles suivantes de S. G. Mgr Hendricken: “Pourquoi voulez-vous un prêtre franco-américain? Dans dix ans, tout le monde parlera l’anglais dans vos églises.” On lui fit remarquer que l’Église n’avait pas été instituée pour trancher les questions philologiques et ethnographiques; que le miracle avait été fait pour les desservants et non pour les desservis; que le français était pour les nôtres une sauvegarde de la foi, et indispensable dans le moment pour le salut des âmes. L’évêque ne voulut rien comprendre. La cause fut portée à Rome. On sait que finalement, en 1886, nos compatriotes obtinrent ce qu’ils demandaient.

“Ce fut M. Dubuque qui prépara tous les documents, plaidoyers, etc., de cette cause célèbre. Il fut aussi le principal orateur des réunions populaires qui se tenaient dans la paroisse de Notre-Dame, deux ou trois fois par semaine. Ces réunions avaient lieu à la salle Saint-Jean-Baptiste.

“C’est ainsi que pendant deux ans, M. Dubuque réussit à empêcher plus de 5,000 Franco-américains de fréquenter leur église irlandaise. Allez aux autres églises, disait-il, mais pas à celle-là.”

“J’étais alors traducteur des Débats à Ottawa, mais je continuais à faire du journalisme en dehors des sessions. On m’avait écrit pour m’offrir la rédaction de l’*Indépendant* de Fall River. J’ai rédigé ce journal entre la session de 1885 et celle de 1886.

“A mon arrivée, la lutte battait son plein. Notre-Dame était en grève et le curé McGee se trouvait à la tête d’une paroisse sans paroissiens. On en avait appelé à Rome. Le délégué choisi par les paroissiens devait bientôt partir pour la Ville Éternelle. C’était M. N. Martineau, créé plus tard Chevalier du Saint-Sépulcre.

“Le principal orateur, parmi les laïques qui desservait alors les paroissiens de Notre-Dame aux réunions de la salle Saint-Jean-Baptiste était, naturellement, M. Dubuque, aujourd’hui juge de la Cour Supérieure du Massachusetts. Dans l’exercice de son ministère, il était aidé par de nombreux et éloquents vicaires au nombre desquels il convient de citer les docteurs de Grandpré, Beaudet et Collette, et MM. Martineau, Antoine Houde, Victor Geoffrion, plus tard député fédéral du comté de Verchères, Janson, Péloquin, plus tard député à la Législature du Massachusetts. J’en oublie quelques-uns. Il y a déjà 31 ans de cela, ce qui ne me rajeunit pas. Plusieurs de ces hardis lutteurs sont partis pour un monde où nul ne leur reprochera d’avoir fait leur prière en français.

“La salle Saint-Jean-Baptiste n’aurait pu contenir toute la foule. Les soirs de réunion il y avait deux séances; l’une pour les dames, de 7 à 9 heures, et l’autre pour les hommes, à partir de 9 heures. Les prêtres franco-canadiens avaient nécessairement dû s’abstenir de prendre part au mouvement. La discipline ecclésiastique s’y opposait; mais je n’ai pas besoin de dire que nous avions toutes leurs sympathies.

“La lutte n’était pas tout-à-fait terminée lorsque mes devoirs officiels m’ont rappelé à Ottawa en 1886. C’est toujours avec le plus vif plaisir que je me rappelle cette période d’activité journalistique et quelque peu oratoire. J’ai contracté là des amitiés qu’un tiers de siècle n’a nullement affaiblies.

“M. Dubuque était alors mon collaborateur assidu à l’*Indépendant*. Grâce à son influence et à son infatigable énergie, j’ai pu fonder, à Fall River, la Ligue des Patriotes, devenue depuis, tout en restant société patriotique, une prospère association de Secours Mutuels. A ce propos, voici ce que je trouve dans l’*Histoire de la Presse Franco-Américaine*:

“La Ligue Des Patriotes, la belle et grande société “nationale de Fall River, est l’œuvre de M. X... La “Ligue des Pariotes, fondée par M. X... (*) à la fin “de décembre 1885, célébrait avec éclat, le lendemain “de Noël, 1910, le 25ième anniversaire de sa fonda- “tion. M. X..., qui était venu spécialement d’Ottawa, “était l’un des hôtes d’honneur à cette belle fête, ainsi que son plus ardent coopérateur Mtre Hugo A. Du- “buque.”

“La Ligue des Patriotes était, à son origine, une association de défense nationale. Au Canada, la francophobie orangiste n’était pas encore assouvie par le meurtre de Régina. Elle demandait encore du sang. Aux Etats-Unis, l’A. P. A. et la P. P. A. et autres “*Protestant Protective Associations*”, rachitiques re- jets du monstre vomi par l’Ulster, s’efforçaient en vain de galvaniser la vieille momie du *Knownothing-ism*. Tout cela coïncidait avec les systématiques em- piètements des persécutés de l’Irlande devenus persé- cuteurs de nos compatriotes, émigrés comme eux sur cette terre de liberté.

“Les orangistes du Canada déclaraient ouvertement dans les journaux à leur dévotion qu’ils se préparaient à reconquérir la province de Québec, afin de punir les nôtres d’avoir désapprouvé le meurtre de Riel, comme si de pareils fantoches avaient jamais conquis autre chose que le mépris des amis de l’ordre. La Ligue des Patriotes a été fondée afin de résister à cette outra- geante menace que rien n’avait provoquée.

“Les adhésions se firent nombreuses. On ouvrit un gymnase et une salle d’armes. L’enthousiasme, fré- quemment réchauffé par des discours patriotiques, s’est si bien maintenu que la Ligue est restée puissante.

(*) X remplace le véritable nom de Quéquienne.

Lors de mon dernier séjour à Fall River (1893-1894), elle avait une belle compagnie militaire et comptait 1,000 membres. En 1885, lors de sa fondation, j'écrivais le chant patriotique "Restons Français", mis en musique par l'une de nos gloires artistiques, le regretté Callixa Lavallée. Depuis lors, chacune des séances de la Ligue est ouverte par le chant des deux premières strophes. Les deux dernières strophes se chantent à la clôture de chaque séance. Voici les paroles du chant de la Ligue des Patriotes :

RESTONS FRANÇAIS

Le ciel est noir, l'orage s'amoncelle
Et la discorde allume ses brandons;
Pour étayer un pouvoir qui chancelle,
Le fanatisme arme ses mirmidons.
Assouvissez la rage des sectaires,
Frappez, frappez, plats valets des bourreaux.
Un peuple entier maudit vos caudataires
Et vos gibets font surgir des héros.

Quand l'oppresseur veut nous forger des chaînes,
De son courroux méprisons les accès
Et, fiers du sang qui coule dans nos veines,
Restons Français. (*bis*)

Restons Français! tenons tête à l'orage;
Consolidons l'œuvre de nos aïeux
En burinant une nouvelle page
Au livre d'or d'un passé glorieux.
Aux préjugés opposant une digue
Notre jeunesse, espoir du lendemain,
De la défense organise la ligue:
Malheur à qui sur nous porte la main!
Quand l'oppresseur, etc.

Groupés autour du drapeau tricolore,
Francs Canadiens, préparons l'avenir.
L'horrible affront que notre orgueil dévore
Grave en nos cœurs un cruel souvenir.
Serrons nos rangs : notre mère la France
Pour la revanche aguerrit ses soldats ;
Elle nous offre un rayon d'espérance
Et ses ligueurs nous ont ouvert leurs bras.

Quand l'opprimeur, etc.

Nous t'acclamons, Ligue des Patriotes,
Aux champs d'honneur nous suivrons nos aînés.
Les Canadiens ne sont pas îlotes ;
Nul ne saurait les tenir enchaînés.
Forts de nos droits, laissant l'intolérance
S'empoisonner du suc de ses ferments,
Nous resterons Français par la vaillance,
Français de cœur, Français de sentiments.

Quand l'opprimeur, etc.

"Plus ça change, plus c'est la même chose. Les orangistes d'alors étaient des *enragistes*. Ceux d'aujourd'hui le sont encore. Alors ils voulaient reconquérir la province de Québec parce qu'eux-mêmes, les orangistes, avaient fait pendre Riel dans l'espoir de la provoquer. Aujourd'hui, ils veulent la reconquérir parce qu'il y a là des gens qui persistent à parler français et parce que le nombre des enrôlés de race française, d'après les rapports mensongers des fougueux patriotes qui se gardent bien de s'enrôler eux-mêmes, n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être.

A une réunion des orangistes, tenue hier dans une partie d'Ontario, où la civilisation n'a pas encore pénétré, un braillard venu de Montréal, (il paraît que vous

en avez là-bas) déclarait qu'il avait honte d'habiter la province de Québec, parce que les Canadiens-français ne s'enrôlent pas. Il ajoutait que lorsque les soldats orangistes reviendront de la guerre, il leur restera encore assez de combativité pour aller nettoyer Bourassa, Lavergne et tous les autres.

"Allons, les gens que vous tuez se portent à merveille. Il y a quarante ans, lorsque ma position de journaliste m'obligeait à lire les journaux anglais que nous recevions en échange, j'avais trop souvent l'occasion de lire de semblables aménités. Le ton n'a pas changé, et la province de Québec n'a pas été reconquise.

"Ces gens-là ont l'humeur bien égale: ils ont toujours l'écume à la bouche. De temps immémorial, ils occupent leurs loisirs à se surexciter pour se préparer à pourfendre les Canadiens-français. Ils sont l'immense majorité et ils se battent continuellement les flancs afin d'avoir, au besoin, le courage de se défendre contre une minorité qui, loin de songer à les attaquer, ne daigne même pas se défendre contre leurs incessantes et furibondes attaques.

"Une société fondée dans l'unique but d'entretenir la haine contre une population paisible ne serait pas tolérée ailleurs. Ici, elle fait la pluie et le beau temps.

"Sir Sam Hughes a déjà rendu hommage au patriotisme de notre race. Il faut à ces perturbateurs atteints de francophobie chronique et invétérée, un prétexte quelconque pour justifier leur raison d'être. Attendons avec calme le jour où ces foudres de guerre entreprendront d'introduire le *Kultur* boche dans les paisibles campagnes de la province de Québec."

Avant son départ pour le Canada, le 16 février 1886, les Canadiens de Fall River donnaient une fête d'adieu au rédacteur de l'*Indépendant*. On avait même fait souscrire Québécoise en lui disant qu'il s'agissait

d'offrir un cadeau à M. Dubuque. Quéquienne et sa femme, invités à la soirée, se rendaient à la salle Saint-Jean-Baptiste, lorsque l'un des organisateurs monta dans le tramway pour les avertir du véritable but de la réunion et les invita à entrer chez lui en attendant que l'on fût prêt à les recevoir.

Deux cent cinquante couples étaient déjà réunis dans la salle brillamment illuminée. Lorsque les hôtes firent leur apparition, le corps de musique franco-canadien attaqua le "Restons Français" de Callixa Lavallée. Des cadeaux consistant en une montre en or, avec chaîne du même métal, et une canne à pommeau d'or furent présentés à Quéquienne, et une magnifique corbeille de fleurs naturelles fut offerte à sa meilleure moitié. Le tout fut accompagné d'un éloquent discours de la part de M. Dubuque, auquel Quéquienne répondit en termes émus.

Il y eut goûter, chansons, escrime, monologues, et le bal commença après le départ du Révérend M. Laflamme, le nouveau curé, qui assistait à la fête et qui se retira un peu avant minuit. M. Laflamme venait d'être nommé par l'évêque à la desserte de Notre-Dame, et tout faisait présager que le différend survenu dans cette paroisse serait réglé d'une façon satisfaisante.

Quéquienne regrettait beaucoup de quitter Fall River. Il avait trouvé là un milieu sympathique dont il aime encore à se rappeler les agréables souvenirs. Quéquienne et sa femme allèrent d'abord visiter leurs enfants au collège de la Côte-des-Neiges, puis s'acheminèrent vers Ottawa où ils demeurèrent durant la session.

La prorogation du Parlement et les vacances du collège ramenèrent toute la famille à Stoke. Une convention des sociétés canadiennes-françaises des Etats-

Unis eut lieu cette année-là à Rutland, Vermont. Québécois avait été prié par le comité exécutif d'aller y traiter la question de la presse franco-canadienne. Il se prépara avec soin et se rendit à Rutland où il eut le plaisir de rencontrer les délégués de Fall River et d'autres anciens co-délégués de conventions où il avait figuré précédemment, une fois, entre autres en qualité de premier vice-président.

À Rutland, l'assistance était si nombreuse et le programme tellement surchargé que l'on décida tout d'abord de se dispenser d'entendre les longs discours préparés pour la circonstance. Exception fut faite, cependant, en faveur du major Mallet, un Canadien de Washington, écrivain catholique, dont les essais historiques, publiés dans des revues de langue anglaise, étaient hautement appréciés. M. Mallet, élevé dans un milieu exclusivement anglophone, ne s'était re francisé qu'après avoir conquis ses grades dans l'armée américaine. Sa phrase française n'était pas toujours impeccable; mais la profondeur de sa pensée était telle qu'on l'écoutait toujours avec plaisir.

Il y avait là d'autres orateurs, venus du Canada, qui n'avaient pas été officiellement invités, mais qui ne se crurent pas obligés d'écourter leurs discours. L'un d'eux prit même une bonne heure pour lire une longue dissertation qui dénotait une connaissance assez médiocre de l'état d'âme des Canadiens émigrés. Le temps qu'on avait cru épargner en élaguant les discours préparés sur demande, par des Canadiens qui avaient vécu de la vie des émigrés, fut employé à écouter les élucubrations de gens qui avaient passé leur vie à déplorer le prétendu manque de patriotisme des Canadiens chassés de leur pays natal, par l'incurie des propres chefs de ces orateurs d'occasion, nouvellement épris d'un tendre amour pour cette population restée française et catholique en dépit des sinis-

tres prédictions qu'on ne lui avait pourtant pas ménagées. Quéquienne dut se contenter de résumer le discours qu'il avait préparé et qui fut plus tard publié par le *Messenger de Lewiston*.

Une élection provinciale ayant eu lieu au cours de l'été de 1886, des orateurs étaient venus de Sherbrooke à Stoke, un dimanche, et avaient péroré sur la galerie de la maison construite par Quéquienne en 1872. En ce temps-là, l'affaire Riel était nécessairement mêlée à toutes les discussions politiques. Quéquienne se crut obligé de relever certaines assertions à ce sujet et prononça un discours à l'emporte-pièce, au grand scandale des partisans du pouvoir. L'hiver suivant, il prenait une part active à l'élection fédérale et rencontrait, en divers endroits, le candidat ministériel, M. Ives, qui fut cependant réélu.

L'année précédente, la Chambre avait porté à \$2,000 le salaire des sténographes des *Débats*. Les traducteurs avaient demandé la même augmentation ; mais, au cours de la discussion parlementaire, les représentants du gouvernement avaient déclaré que les traducteurs devaient se contenter de ce qu'on leur donnait. La raison alléguée était que les huit traducteurs étaient tous journalistes ; que trois d'entre eux étaient des libéraux ; qu'on ne leur demandait pas compte de leurs opinions et que leurs salaires de journalistes suppléaient à la modicité de leurs appointements de traducteurs.

Cet argument aurait pu s'appliquer également aux sténographes ; mais ce n'était pas la première fois que la logique des gouvernants péchait par la base. Les traducteurs se le tinrent pour dit. Les cinq conservateurs appuyèrent de leur parole et de leurs écrits les candidats ministériels, et les trois libéraux les combattirent de leur mieux.

Quéquienne n'avait pas pris part à la grande assemblée rielliste et *anti-pendarde* du Champ de Mars, à Montréal, puisqu'il était alors à Fall River ; mais l'élection de 1887 lui fournit l'occasion de dire ce qu'il avait sur le cœur au sujet du meurtre de Régina. C'est à la suite de cette élection qu'il publia sous sa signature les vers suivants qui figurent aujourd'hui dans le rapport officiel des Débats de la Chambre des Communes :

AUX CHEVALIERS DU NŒUD COULANT

Enfin vous l'avez eu votre jour de victoire ;
Vous avez souffleté la patrie aux abois.
Pour vous, la trahison est un titre de gloire,
Vous prodiguez l'opprobre au noble sang gaulois.
Honte éternelle à vous, renégats, mercenaires
Pour qui le vil métal est la suprême loi !
Courtisans d'une secte aux instincts sanguinaires,
Traîtres au sol natal, traîtres à votre foi.
Enfants dégénérés d'une race virile,
Conçus par l'intérêt, enfantés par la peur,
Battez des mains, riez, ô phalange servile :
On nous prend, grâce à vous, pour un peuple sans cœur.
Vous qui d'un zèle outré nous donnâtes la preuve
Quand la patrie en deuil appela ses enfants,
Vous nous avez trahis au moment de l'épreuve,
Et vous rampez aux pieds des vainqueurs triomphants.
En dépit du courroux que vous fîtes paraître
Quand le sang d'un martyr eut rougi l'échafaud,
On vous a vus bientôt, sur un signe du maître,
Insulter la victime, exalter le bourreau,
Depuis lors, piétinant sur le cadavre inerte
De celui qui mourut pour défendre les siens,
Vous n'avez eu qu'un but : consommer notre perte.

Triomphez aujourd'hui, vils politiciens!
Ah! vous avez voulu nous traîner dans la boue
Et souiller dans le sang votre immonde drapeau!
Aux soufflets de vos chefs présentant notre joue,
Vous nous avez livrés comme on livre un troupeau!
Eh! bien, vos propres fils, évoquant la mémoire
De vos tristes exploits, seront saisis d'horreur,
Car vos ignobles noms, abhorrés dans l'histoire,
Rediront notre honte et votre déshonneur.

Stoke Centre, 26 février 1887.

DÉGOMMÉS

La session de 1887 était à peine commencée, lorsque Quéquienne et ses deux collègues libéraux reçurent copie d'une plainte portée contre eux. On demandait leur destitution. Quéquienne, mieux partagé que les deux autres, avait même été l'objet de deux accusations: l'une de la part d'un ministre lui reprochant, entre autre choses, la pièce de vers précitée, et l'autre, signée par le député Ives, racontant la part prise par Quéquienne à la lutte électorale de Richmond et Wolfe.

La discussion dura deux jours à la Chambre des Communes, l'opposition approuvant la conduite des trois accusés et se plaignant de l'intervention de leurs cinq collègues conservateurs. M. Choquette, alors député de Montmagny, ayant déclamé en pleine séance les vers dont se plaignait le Secrétaire d'Etat, ces vers durent être imprimés dans les deux versions anglaise et française du rapport officiel des débats, et sont aujourd'hui immortalisés dans les archives officielles.

Les traducteurs, ayant été nommés sur recommandation du Comité des *Débats*, supposaient, assez naturellement, qu'il appartenait à ce Comité de se prononcer au sujet de leur destitution. Or, à la fin de la

session de 1887, l'un des membres ministériels les plus influents de ce Comité dit aux trois accusés que, s'ils renonçaient à faire de la politique active, soit dans les journaux soit ailleurs, ils pourraient conserver leur emploi. Sur la foi de cette déclaration, deux d'entre eux, Quéquienne et son homonyme, résolurent de se fixer à Ottawa, Quéquienne se proposant de demander à la Législature de Québec d'adopter une loi lui permettant d'être admis au barreau après examen.

Dès le commencement de la session de 1888, l'Orateur informa les trois inculpés que leurs services n'étaient plus requis. Quéquienne retourna à la tribune des journalistes à titre de correspondant du journal *l'Etendard*. De retour à Montréal, il s'occupa d'abord de la publication d'un nouveau volume de poésies et fit paraître une deuxième édition de son roman.

Ses deux compagnons d'infortune avaient été placés, l'un à Montréal et l'autre à la Législature de Québec. Pendant son séjour à Stoke, Quéquienne avait occupé ses loisirs à piocher le latin et l'algèbre avec l'aide du regretté M. Gignac, alors curé de l'endroit. Il se préparait à retourner sur sa ferme après avoir disposé de ses deux dernières publications, lorsqu'on lui offrit la direction de la *Justice* de Québec.

Les trois traducteurs dégoûtés avaient touché une légère compensation que la Chambre leur avait votée après leur renvoi d'office. Une nouvelle discussion avait eu lieu à ce sujet en 1888, l'opposition soutenant que l'Orateur avait eu tort de les renvoyer; mais n'allant pas jusqu'à dire qu'il avait excédé ses pouvoirs. Quéquienne s'était procuré une vingtaine de déclarations sous serment contenant une dénégation formelle de certaines allégations faites par M. Ives. Il ne put réussir à les faire lire en Chambre, l'esprit de corps des députés ne leur permettant probablement pas de convaincre un adversaire de mensonge dans l'unique but

de disculper un vulgaire électeur. Quéquienne dut se contenter de faire publier ces *affidavits* dans le *Herald* de Montréal.

Honoré Mercier était alors premier-ministre à Québec et Georges Duhamel était l'un des membres de son cabinet. Ce dernier avait beaucoup insisté pour faire entrer Quéquienne à la rédaction de l'*Etendard*. La direction de ce journal indépendant ne se souciait pas de se faire imposer par un groupe politique un rédacteur dont elle n'avait pas besoin. De son côté Quéquienne ne considérait pas qu'il eût besoin de l'intervention des gouvernants pour faire du journalisme s'il lui plaisait d'en faire.

Qu'on lui offrît un emploi permanent comme celui qu'il venait de perdre et il était prêt à l'accepter ; mais, pas plus alors qu'auparavant, il n'était disposé à se faire l'obséquieux organe d'une coterie. Il ne lui manquait que deux choses pour entrer à l'*Etendard* : son propre consentement et celui du directeur de ce journal. Mais M. Duhamel tenait à garder Quéquienne dans le journalisme. Celui-ci, mandé à Québec, accepta les conditions qui lui étaient offertes. Il était nommé directeur de la *Justice* ; il devait être employé à la Chambre durant la session et le gouvernement achetait au prix courant ce qui lui restait des livres qu'il avait récemment publiés. Le tout devait lui assurer, pour l'année suivante, une recette nette de \$2,500.

Quéquienne transporta sa famille à Québec vers la fin de l'été. Peu de temps après, il fut appelé à Montréal pour prendre part à une élection où l'un de ses anciens collègues était candidat. Il était depuis quelques jours à Montréal, lorsqu'il reçut une dépêche lui annonçant que sa mère venait de mourir à Stoke. Il partit immédiatement pour cet endroit et résolut d'amener son père passer l'hiver avec lui à Québec.

A son retour dans l'ancienne capitale, il constata qu'on avait profité de son absence pour modifier l'entête du journal. Son nom, qui figurait d'abord comme directeur, avait été remplacé par celui d'un jeune avocat, qui n'était pas journaliste, mais qui est devenu plus tard ministre des Postes à Ottawa. Dans le bureau de direction, dont Quéquienne faisait partie, il y avait plusieurs jeunes gens, dont trois ou quatre sont devenus juges. L'un d'eux, qui était alors à ses débuts, est aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la province de Québec, après avoir été juge-en-chef de la Cour Suprême et administrateur du Dominion.

Que pouvait bien faire le nouveau rédacteur de la *Justice* contre cette douzaine d'arrivistes, dont deux étaient déjà membres du Cabinet Mercier ? On lui avait enlevé le titre de directeur du journal, mais on avait accolé son nom à celui d'un autre et tous deux figuraient comme *rédacteurs-en-chef*. Il ne pouvait partir comme il était parti du *Courrier de Montréal*. Il avait signé un engagement qui le liait pour au moins treize mois, car il lui fallait donner un mois d'avis pour pouvoir partir au bout d'un an.

Il se résigna donc à rester jusqu'à l'automne de 1889. L'emploi qu'on lui avait promis à l'Assemblée Législative ne lui fut jamais accordé. Ses livres lui furent payés à un prix inférieur à celui qui était convenu, de sorte qu'il n'avait aucune raison de se féliciter d'avoir cédé aux instances de son ami Georges Duhamel. Deux ans après, se trouvant à Montréal, voici ce qu'il écrivait en réponse à une attaque de la part de l'*Electeur*:

LES FOURBERIES DE SCAPIN

"La *Minerve* répondait lundi matin à un premier Québec de l'*Electeur*. Je n'avais pas encore vu cet

article du journal de M. Pacaud. Je viens de le lire et je prends la liberté de relever quelques-unes des inexactitudes qui me concernent personnellement.

“On m’y traite un peu de Turc à Maure, sur un espace de plusieurs colonnes; mais, comme je suis un peu habitué à cette délicatesse de procédés de la part de gens qui n’ont jamais pu réussir à me faire prosterner avec eux devant les Manitous de la politique, je me bornerai à signaler les plus grotesques des mensonges qui émaillent ce chef-d’œuvre de pacotille.

“Commençons par une citation. Après avoir entonné à la louange de M. Mercier l’hosanna de rigueur, M. Pacaud s’écrie.

“Chaque fois qu’un journaliste, un quidam quelconque appartenant au grand parti conservateur se rend suspect à ses propres amis, qu’il baisse dans leur estime, qu’on ne le croit plus “ferme dans la foi” (style “Leblanc-Martel, réminiscence de Sainte-Barbe !) et qu’on le montre du doigt comme un faux frère dont il faut se méfier et à qui il faut cacher les secrets du parti, ce personnage déchu n’a plus qu’une ressource, qu’une manière de relever ses actions. Les décaqués au jeu se brûlent la cervelle. Les décaqués bleus ont mieux que cela : M. Mercier et ses amis ne sont-ils pas là ? Ils tapent dessus comme sur des têtes de Turcs, à tour de bras ; et chaque coup qu’ils donnent les relève d’un cran dans la hiérarchie du parti.”

“Il est évident que cette tirade me vise. La suite le prouve, mais c’est absolument comme si certains blagueurs prétentieux, qui prennent leurs têtes de linottes pour des têtes de Turcs, dirigeaient une arme à feu contre leurs coloquintes respectives dans l’espoir de se faire sauter la cervelle qui leur fait complètement défaut : ça manque le but. Je suis bien journaliste, pour mon malheur et pour le plus grand désespoir des cour-

tisans avachis, mais je ne suis pas plus *quidam* et je suis beaucoup moins *quelconque* que M. Pacaud, à qui je nie le droit de m'attribuer des opinions politiques autres que celles que je soutiens publiquement.

"Je ne suis pas un personnage déchu, n'ayant jamais été mêlé aux tripotages, grâce auxquels certains entrepreneurs se sont acquis une notoriété peu enviable.

"Si M. Pacaud entrait à la *Minerve*, à quelque titre que ce soit, le vieux journal aurait peut-être besoin de réhabilitation; mais, en insistant pour que mon nom parût en tête d'un journal dans lequel paraît-il, il avait des intérêts, M. Pacaud a prouvé qu'il y a deux ans mon nom n'avait rien de compromettant. Depuis cette date mes actions n'ont pas baissé et elles n'ont pas besoin d'être relevées. Je n'en possède aucune dans les entreprises aléatoires ou clandestines. Voilà déjà un joli groupe d'inexactitudes relevées dans une vingtaine de lignes, mais il y a encore mieux que cela. Jugez-en :

"Nous comprenons ce zèle redoublé. Il se déroule "en ce moment devant les tribunaux de Montréal un "petit drame de famille sur lequel notre correspondant "félégraphique de Montréal a récemment appelé notre "attention. Le propriétaire du matériel de la *Minerve*, "M. Berthiaume, a mis M. Tassé à la porte de la rédaction et l'a remplacé par M. X..., autrefois du "*Courrier de Montréal*, et plus récemment de la *Justice* et de la *Patrie*. Plusieurs témoins sont venus "jurer sur l'Évangile que l'apparition du nom de M. "X... en tête de la *Minerve* leur avait fait un effet excessivement désagréable. Le nouveau rédacteur s'est "dit : Ah ! vous ne me trouvez pas assez catholique, "eh ! bien, vous allez voir si je suis capable d'en faire "autant que M. Tassé qui a poussé le zèle jusqu'à se "faire citer et condamner en Cour d'Assises."

“C’est ici où le mensonge et la mauvaise foi deviennent le plus flagrants. Si votre correspondant vous a dit que M. X... a remplacé M. Tassé à la rédaction de la *Minerve*, il vous a conté là une blague dont vous n’avez pu rester la dupe après la publication des témoignages entendus en cette cause. Pour être juste, vous auriez dû dire que les témoins dont vous parlez ont déclaré, les uns qu’ils ne me connaissaient pas, les autres, qu’ils avaient cru que j’avais pris la rédaction de la *Minerve* et qu’ils n’avaient aucune objection à me voir m’occuper de l’administration. Les plus scandalisés étaient ceux qui ne me connaissaient ni d’Eve ni d’Adam; mais qui ont avoué s’être scandalisés sur les représentations de la demanderesse.

“Je ne crains pas plus ces gens-là que je vous crains, vous, M. Pacaud, et vous savez que vous et les vôtres n’avez jamais pu réussir à m’inspirer votre zèle et votre enthousiasme en faveur de vos fétiches.

“J’espère que le mot *catholique* mis à la place de *conservateur* n’est pas une erreur voulue. Mon orthodoxie vaut bien la vôtre. On ne m’a pas donné en Cour, où je comparais pour la première fois, l’occasion de produire un billet de confession. S’il vous en faut un pour rassurer votre sollicitude, je vous le fournirai au besoin.

“J’ai déclaré sous serment que je ne suis jamais intervenu dans la direction politique de la *Minerve*, laquelle direction appartient à la compagnie demanderesse.

“Il a été prouvé par des témoins de la poursuite, que la *Minerve* n’a pas changé de ton, et j’ai affirmé dans ma déposition que je n’aurais pas accepté la rédaction politique de la *Minerve*, lors même qu’elle m’aurait été offerte par qui de droit.

“C’est en présence de ces faits, que vous ne pouvez ignorer, que vous me suscitez une querelle d’Allemand,

sans doute dans l'espoir que ma position actuelle me mettra dans l'impossibilité de vous répondre. Détrompez-vous. Je saurai bien trouver un journal qui me permettra de démasquer vos puérides fourberies.

"Nous voici arrivés au point important : *In cauda venenum*. Vous terminez votre écrit en me reprochant le maigre salaire que j'ai pourtant bien gagné à la *Justice* où, à votre grand regret, paraît-il, j'ai fait de la politique indépendante comme il avait été convenu. Vous dites :

"Le monsieur qui couvre de son nom ces saletés devrait au moins ne pas oublier sa propre histoire.

"Quand M. X... a été expulsé du bureau des tra-
ducteurs à Ottawa, qui a pris sa défense et plaïda sa
cause avec chaleur aux Communes ? L'honorable
Charles Langelier, qu'il insulte aujourd'hui.

"Quand il s'est vu, par cet acte arbitraire, jeté sur
le pavé, sans ressources, qui l'a généreusement re-
cueilli ? Le parti qui a pour chef l'honorable M.
Mercier.

"C'est par l'influence des chefs de notre parti que
M. X... a obtenu la rédaction de la *Justice*, avec un
salaire de \$1,000, dont M. Pacaud, une autre de ses
victimes, a généreusement consenti à payer la moitié
de sa poche.

"Allons ! il doit y avoir d'autres moyens plus nobles
de relever le crédit politique de la *Minerve*."

"Mon nom n'a jamais couvert aucune saleté que je
sache, et la preuve, c'est que pour obéir au maître qui
vous a chargé de me calomnier, vous êtes obligé de
m'attribuer la responsabilité de faits sur lesquels je
n'ai pas eu le moindre contrôle.

"Je n'ai jamais eu connaissance des articles incriminés, sur lesquels je ne vous ferai pas le plaisir de
vous donner mon opinion. Il n'est pas vrai que j'aie

insulté M. Charles Langelier. Gardez vos leçons de gratitude pour votre parti qui semble en avoir joliment besoin.

"Ah! parlons-en de la reconnaissance de ce parti qui, à votre dire, m'a généreusement recueilli après l'acte arbitraire que vous signalez!

"Voyons; c'est au printemps de 1887 que j'ai cessé de toucher mon salaire à Ottawa.

"C'est à l'automne de 1888 que je suis entré à la rédaction de la *Justice*.

"Pendant ce long espace de dix-huit mois, qu'a fait pour moi ce parti généreux?

"Je ne lui demandais pas de me créer une sinécure; encore moins de me procurer une de ces entreprises lucratives dont le monopole vous est incontesté; mais s'il eut été si charitablement disposé que vous vous plaisez à le dire, n'aurait-il pas pu utiliser mes services pour le compte du gouvernement?

"Vous dites que j'étais sans ressources, qu'en savez-vous? Mêlez-vous, s'il vous plaît, de votre propre cuisine, dont je vous ai toujours concédé la direction; mais ne venez pas chez moi soulever le couvercle pour voir ce qui bout dans ma marmite.

"Vous ai-je jamais demandé, à vous ou à vos amis, de m'endosser un billet, de me faire un prêt, ou de me faire ouvrir un compte quelque part?

"Me connaissez-vous des créanciers? Avez-vous jamais entendu dire que ma famille manquât du nécessaire?

"Si vous ne me connaissez pas plus que ceux dont vous invoquez contre moi le témoignage peu compromettant, ayez assez de savoir-vivre pour ne pas vous apitoyer tout haut sur l'exiguité relative de mon modeste revenu.

“Si je n'avais pas eu d'autres ressources que les stériles sympathies de vos amis, il est fort probable que j'aurais fait maigre chère pendant les dix-huit mois en question.

“Je n'avais pas besoin de vous ni de vos chefs pour entrer à la rédaction de n'importe quel journal respectable. A l'époque où vous croyez que j'étais réduit à la misère la plus noire, j'ai refusé par principe d'entrer à la rédaction de deux journaux qui m'auraient payé bien mieux que la *Justice*. Et si vous consultez bien vos souvenirs ou vos livres, vous vous rappellerez que vous me devez encore un reliquat de \$4 sur une série de biographies que j'ai écrites pour l'*Electeur* pendant la session provinciale qui a précédé mon entrée à la *Justice*. Cela avait pour titre “Nos Législateurs”. Je ne vous ai jamais réclamé cette somme. Je considérais que je pouvais m'en passer aussi bien que vous.

“En prétendant que ce sont vos chefs qui m'ont fait entrer à la rédaction de la *Justice*, vous leur prêtez un rôle aussi peu digne que compromettant. Depuis quand les gouvernements sont-ils devenus courtiers d'emplois de rédacteurs aux journaux indépendants? Vous affirmez que vous avez payé la moitié de mon salaire. Permettez-moi d'en douter malgré votre parole, et pour l'honneur du journal en question. Si la rédaction de la *Justice* dépendait de vous et de vos chefs, l'indépendance de ce journal serait une ignoble farce, et vous m'auriez fait venir à Québec dans l'espoir, ou de me tromper sur les tendances véritables du journal, ou de profiter de la misère dans laquelle vous me supposiez plongé pour me forcer à écrire selon vos vues. Quelles qu'aient pu être vos intentions personnelles à mon égard, je refuse de vous croire lorsque vous prétendez que vous avez eu des complices. Il est bien vrai qu'en dehors du salaire de \$1,200, je n'ai rien touché des recettes légitimes qui m'avaient été promises et qui

auraient porté, pour cette année, mon revenu à \$2,500; mais vous n'irez pas soutenir qu'on a tenté de me réduire à la dèche pour me corrompre. Dans tous les cas, vous vous étiez trompé d'homme. Cela fait d'autant moins d'honneur à votre perspicacité que vous auriez dû me connaître avant mon entrée à la *Justice*. Ce n'est pas moi qui ai demandé la rédaction de ce journal. L'emploi m'a été offert. J'aurais pu me dispenser de l'accepter. Je l'ai quitté de mon plein gré, et ceux que vous représentez faussement comme mes bienfaiteurs m'ont même reproché de ne pas leur permettre de continuer à mon égard le genre de protection qu'ils avaient réussi jusqu'à un certain point à m'imposer et qui m'était devenu insupportable. Vous avez eu bien tort de payer \$500 sur mon salaire. Si vous l'avez fait, c'est sans mon autorisation, et il vous aurait été beaucoup plus facile de conseiller à vos amis de remplir les engagements qu'ils avaient pris à mon égard. Si vous tenez à avoir des détails, j'ai en mains des documents qui racontent par le menu la véritable version de l'affaire. Je les tiens à votre disposition et vous les aurez par la voix des journaux si vous continuez à vous mêler de ce qui vous ne regarde pas."

"X..."

A QUEBEC

A la rédaction de la *Justice*, Quéquienne s'était entendu avec son co-rédacteur-en-chef pour laisser à celui-ci le soin de traiter les questions qui se rapprochaient le plus de la politique de parti. La plume alerte de cet excellent collaborateur exposait ces questions avec une impartialité et une vigueur très appréciées du public. Quéquienne se réservait surtout les questions d'économie politique, d'agriculture et de colonisation.

Le directeur dont le nom avait remplacé celui de Quéquienne en tête du journal, avait été élu député à l'Assemblée Législative où il prononça un discours qui fut fort admiré. Or, ce discours était un résumé d'une série d'articles écrits par Quéquienne, publiés par la *Justice* et naturellement attribués au jeune député élu, grâce à l'influence du journal dont on l'avait improvisé directeur. C'était même Quéquienne qui avait préparé le résumé au moyen duquel le futur ministre avait pu traiter une question dont il ne connaissait pas le premier mot.

Les articles de Quéquienne constituaient un réquisitoire contre les compagnies organisées dans le but ostensible de favoriser la colonisation qu'elles entra-vaient depuis plus d'un demi-siècle. La *British American Land Co.*, entre autres, se moquait des obligations qu'elle avait contractées envers les colons. Elle attendait que le défrichement des terres avoisinantes eût augmenté la valeur de ses propres terrains avant de consentir à les vendre. Quéquienne avait pu constater cela lorsqu'il habitait les Cantons de l'Est.

Le premier-ministre Mercier prononça un discours favorable à la thèse soutenue par la *Justice* et par son directeur-député; mais le feu de paille ne dura pas. Les compagnies en faveur desquelles le domaine public a été morcelé sous prétexte de colonisation n'ont jamais été forcées de remplir les conditions de leur contrat.

Durant la saison d'été Quéquienne avait installé sa famille à Notre-Dame de Lévis. Il revenait du banquet, le soir de la Saint-Jean-Baptiste de 1889, et dissimulait son habit de soirée sous un imperméable. Comme il faisait très chaud et que l'avant-pont du bateau passeur était désert, il se tint là pendant la traversée et enleva son manteau. Les passagers étaient presque tous débarqués lorsqu'il crut poser le pied sur

le quai flottant. Au même instant le flanc du bateau, probablement repoussé par le contact avec le ponton, s'éloigna quelque peu de ce dernier, et Quéquienne tomba entre les deux. Un coup de nage lui avait permis de saisir l'une des chaînes qui pendaient le long du quai et qui étaient assujetties par les deux bouts. On l'avait vu tomber et le sauvetage fut promptement organisé. Quéquienne, à cheval sur la chaîne, n'avait perdu ni son chapeau, ni son parapluie, ni son imperméable.

—“Vous êtes bien là?” lui cria-t-on, “attendez un peu et restez tranquille”. On lui descendit une échelle et les quelques témoins furent assez surpris de voir surgir, d'un endroit où la profondeur de l'eau était de 80 pieds, un monsieur en habit à queue, la tête couverte d'un chapeau haute-forme, avec un imperméable sur le bras et un parapluie à la main. On voulait l'envoyer chez lui en voiture; mais, ce bain improvisé l'ayant un peu rafraîchi, il préféra s'y rendre à pied. Le lendemain, comme il retraversait à Québec pour se rendre à son bureau, avec un ami parfaitement au courant du plongeon de la veille, ils s'amusèrent à faire raconter l'incident par un témoin qui ne reconnaissait pas Quéquienne et qui les assura que personne ne l'avait reconnu.

Quéquienne avait averti les propriétaires de la *Justice* qu'il quitterait leur emploi au commencement d'octobre, lorsqu'un de ses lecteurs assidus vint lui proposer d'aller avec lui à l'exposition universelle de Paris. Quéquienne lui ayant répondu qu'il n'avait pas les moyens de se payer un pareil luxe, cet homme généreux offrit d'abord de lui payer la moitié de ses dépenses, et finit par offrir de les payer en entier. Dans ces conditions, Quéquienne ne pouvait décemment refuser.

VOYAGE EN EUROPE

Il partit de Québec le lendemain du terrible éboulement de la rue Champlain, éboulement qui était très visible de la maison qu'il habitait à Lévis. Il conduisit sa famille sur sa ferme de Stoke et alla rejoindre à Montréal son compagnon de voyage qui avait retenu leur cabine à bord de la *Champagne*. En huit jours de temps, ce paquebot les transporta heureusement de New-York au Havre.

Quéquienne ayant, dans une quinzaine d'articles publiés par la *Presse* de Montréal, raconté les principaux incidents de ce voyage en Europe, je me bornerai à indiquer ici les endroits visités par les deux touristes. Ils se trouvaient à Paris durant les derniers quinze jours de l'Exposition universelle de 1889, et ils partagèrent cette quinzaine entre les visites au Champ de Mars, aux divers monuments de Paris et de Versailles, aux catacombes, au Père Lachaise, où ils se trouvaient le jour des Morts, au Louvre, etc.

Ils trouvèrent aussi le temps d'assister régulièrement aux séances du Congrès des Magnétiseurs, alors réunis rue de Grenelle. Quéquienne ne croyait pas alors au magnétisme; mais son compagnon, qui y croyait fermement, avait entrepris le voyage surtout dans le but d'assister au Congrès et s'était préalablement muni de deux billets d'entrée. Le Congrès se termina par un banquet où Quéquienne improvisa un discours qui fut vivement applaudi.

Nos voyageurs s'étaient d'abord proposés de visiter la Belgique et l'Angleterre, mais on leur fit remarquer qu'à cette saison de l'année ils auraient plus d'agrément à voyager dans le Midi. Ils partirent donc pour l'Italie, s'arrêtant à Lyon, pour visiter Notre-Dame de

Fourvières; à Nîmes, pour voir le Sar Péladan, qui était absent et que le compagnon de Quéquienne aurait bien voulu rencontrer; à Marseille, où ils visitèrent Notre-Dame de la Garde et le Château d'If, à Nice, à Monte-Carlo, à Rome, où ils furent présentés à Sa Sainteté Léon XIII, à Florence, à Bologne, à Venise, à Naples, à Pompéi, à Milan et revinrent par le Mont-Cenis.

N'ayant pas reçu de nouvelles de sa famille à son retour à Paris, Quéquienne qui commençait à être inquiet, quitta son compagnon et retourna à Stoke vers la mi-décembre.

NOUVEAUX AVATARS

Quelques jours après son retour à Stoke, Quéquienne recevait, de M. Beaugrand, propriétaire de la *Patrie* de Montréal, une lettre lui offrant le poste de rédacteur-en-chef de ce journal quotidien. Les conditions lui paraissaient avantageuses, il les accepta et retourna à Montréal dès le commencement de janvier. Au printemps de 1890, des divergences d'opinion étant survenues au sujet de l'attitude du journal, Quéquienne démissionna et fonda un journal quotidien nommé *l'Indépendant*. Ce journal vécut neuf jours. Il mourut à l'âge où les chats commencent à voir clair.

Quéquienne avait affermé la circulation de son journal à un individu qui lui avait donné une garantie hypothécaire sur une maison. Quelqu'un avait intérêt à empêcher *l'Indépendant* de réussir, et ce quelqu'un s'était entendu avec le fermier de la circulation pour que celui-ci entravât la livraison du journal. La garantie fut payée à Quéquienne, et l'entrepreneur de la livraison fut dûment remboursé par celui qui l'avait chargé d'assurer l'insuccès de la nouvelle publication.

Vers ce temps-là, M. T. Berthiaume était devenu propriétaire du matériel d'imprimerie de la *Minerve*. La propriété du journal appartenait à d'autres, ce qui n'empêchait pas M. Berthiaume d'être tenu légalement responsable d'un article de la rédaction qui avait donné lieu à une poursuite en justice. M. Berthiaume était le cousin de Quéquienne. Il était en outre son ami personnel et son adversaire politique. Il lui proposa d'entrer provisoirement à l'administration de l'imprimerie, ses fonctions devant consister surtout à prévenir la publication d'articles libelleux. Cela donna lieu à un procès où Quéquienne figura comme *mis en cause*. De là, l'article de l'*Electeur* qui provoqua la réponse de Quéquienne citée plus haut sous l'en-tête "Les fourberies de Scapin".

Les affaires de la *Minerve* ayant été réglées, Quéquienne acheta une épicerie, qu'il revendit quelques mois après, et se remit à faire du journalisme. Le 1er janvier 1892, il redevenait rédacteur-en-chef de la *Patrie*. A l'automne de 1893, il s'associait avec M. O. Thibault pour faire de l'*Indépendant* de Fall River un journal quotidien. En 1894, il vendait sa part à son associé et allait prendre la rédaction de l'*Opinion Publique* de Worcester.

A ce propos, je retrouve l'extrait suivant, d'un journal probablement publié à Montréal :

LES OPINIONS D'UN JOURNALISTE

Au cours de l'article par lequel M. Quéquienne Quénoche prend possession du fauteuil de l'*Opinion Publique*, de Worcester, on lit :

“Ma franchise a pu me rapporter plus de déboires que de profits. Je ne m'en plains pas, je le savais d'avance, et j'en avais pris mon parti, bien résolu à en faire la part du feu.

Dans le regret qu'ils épouvent de ne pouvoir m'abaisser à leur niveau, certains envieux, incapables de trouver dans mes écrits rien qui soit de nature à me compromettre, en sont réduits à me reprocher d'avoir rédigé plusieurs journaux.

A les entendre, on dirait que mon cas est exceptionnel, que tous les rédacteurs de journaux franco-canadiens naissent et meurent dans le même bureau de rédaction. Lorsqu'ils m'auront cité un seul journal important qui n'a jamais changé de rédacteur, un seul journaliste sérieux qui n'ait pas, dans le cours de vingt ou vingt-cinq ans, eu l'occasion de rédiger plusieurs journaux différents, je conviendrai que je suis un grand coupable.

Il pourrait se faire qu'en furetant quelque peu dans les recoins poudreux de quelque obscure gazette, ils finiraient par découvrir, à travers la moisissure et les champignons d'espèce plus ou moins vénéneuse, un phénomène ankylosé, moralement et physiquement perclus, qu'une clique, politique ou autre, nourrit et conserve à titre de curiosité anté-diluvienne, mais les infirmes de cette catégorie n'ont jamais servi de modèles à l'homme actif, qui s'aperçoit que tout se meut autour de lui et qui veut prendre part à l'évolution générale.

Le rôle de force inerte, servant à entraver la marche du progrès, ne me sourit pas du tout. Aux ratés qui me crient aux oreilles le proverbe "Pierre qui roule n'amasse point de mousse". Je réponds: "Le parasite me fait horreur, qu'il soit à l'état de plante ou d'animal, et vous pouvez garder pour vous toutes les moisissures, tous les insectes et toutes les alluvions que vous rapporte votre immobilité professionnelle."

Quéquienne avait acheté une maison à Worcester après avoir vendu sa terre de Stoke. Au salaire assez raisonnable que lui payait le journal s'ajoutaient les recettes provenant des conférences qu'il faisait sur demande dans divers centres franco-canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

Son fils aîné, revenu de Paris où il était allé étudier la musique, avait fait sa première année d'études médicales à l'Université de Baltimore. Ses deux autres fils commençaient à s'initier aux mystères du journalisme. Tout allait pour le mieux lorsque sa digne épouse fut atteinte d'une cruelle maladie qui l'emporta au bout de six mois de souffrances indicibles. Après vingt-huit ans d'une union parfaite dont les vicissitudes de l'existence n'avaient fait que resserrer les doux liens, le malheureux survivant se demandait s'il n'était pas le jouet d'un rêve affreux. Jusqu'au dernier moment, il avait espéré qu'un miracle lui conserverait la vaillante compagne qui l'avait soutenu et encouragé dans toutes ses tribulations. Il la fit inhumer à Woonsocket, avec les parents qui l'avaient précédé dans la tombe.

Quelques mois après il revenait à Ottawa. Il fut d'abord employé à la Bibliothèque du Parlement, puis nommé traducteur à la Chambre des Communes.

Au cours de l'été de 1897, profitant du congé annuel accordé aux employés publics, il retourna aux États-Unis pour s'occuper de la vente d'un troisième volu-

me de poésies qu'il avait fait imprimer à l'*Indépendant*. A cet effet, il parcourut la plupart des centres franco-canadiens de la Nouvelle-Angleterre, et fut partout favorablement accueilli. A son retour, il se remaria.

Quelques années après, ses trois fils étaient en état de pourvoir à leur propre subsistance. L'aîné était entré à la traduction des *Débats*; le cadet était devenu artiste lyrique et voyageait, sous un nom de théâtre, en qualité de ténor au service d'une puissante compagnie de grand opéra; le plus jeune était entré à la rédaction de la *Presse* de Montréal.

Quéquienne avait toujours mené une vie très régulière. Ce n'est pas en bambochant que l'on parvient à s'instruire soi-même comme il l'avait fait. Il se mit à étudier les langues; il acquit une connaissance assez approfondie de l'espagnol et de l'italien, et une connaissance superficielle de plusieurs autres idiomes.

Le service public lui assurant un emploi beaucoup moins aléatoire que le journalisme, il lui devint plus facile de faire des économies. Il eut malheureusement l'imprudence de placer ses premières épargnes dans des compagnies américaines de pétrole et de culture tropicale qui promettaient des dividendes fabuleux et qui finissaient par disparaître après avoir empoché ou gaspillé l'argent des actionnaires. Après avoir perdu une dizaine de mille dollars, il finit par renoncer à ce genre de placements.

En 1901, son fils aîné mourait foudroyé par une congestion cérébrale et, deux ans après, le cadet était aussi soudainement frappé par une attaque du même genre. Il était mort à New-York, emporté durant son sommeil, à la suite d'une représentation où il avait figuré aussi brillamment qu'à l'ordinaire. Quéquienne, mandé par un télégramme, se rendit à New-York et revint avec les restes mortels de ce deuxième fils. Celui-ci fut inhumé près de son frère, mort comme

lui, à l'âge de vingt-huit ans, après avoir donné les plus belles espérances. Le père de Quéquienne s'était éteint, quelque temps auparavant à l'âge de 82 ans. Après cette série de deuils, le dernier survivant des fils de Quéquienne s'était marié et demeurait toujours à Montréal où Quéquienne et sa femme allèrent le voir en se rendant au Mexique au cours de l'été de 1905.



CHAPITRE VIII

Voyage au Mexique — Un libretto — Voyage autour du Monde —
Séniles vellétés guerrières — Voyage aux Antilles — Epilogue.

VOYAGE AU MEXIQUE

Ceux-ci avaient des intérêts relativement considérables dans deux plantations de caoutchouc établies en plein milieu de l'Isthme de Tehuantepec. Désireux de s'assurer si les plantations existaient réellement, Quéquienne avait profité du premier voyage de la ligne Elder-Dempster, que le gouvernement fédéral venait de subventionner, afin d'activer le commerce entre le Mexique et le Canada. Des recommandations de la part de ministres fédéraux lui avait procuré le passage gratuit pour lui-même et pour sa femme, à condition qu'il publierait le récit de son voyage.

Ils partirent de Montréal le 22 juillet et y revinrent le 22 octobre. La relation de ce voyage a été publiée par le journal le *Canada* de Montréal. Je me contenterai donc d'en indiquer les grandes lignes. Quéquienne ne souffrait jamais du mal de mer. Sa femme en fut légèrement incommodée dans le golfe; mais lorsqu'on fit escale à Halifax elle était déjà accoutumée au roulis et au tangage de l'*Angola*.

Deux jours après, par une mer calme, le navire repartait pour Nassau, capitale des îles Lucayes, où nos voyageurs eurent pour la première fois l'occasion

d'admirer les splendeurs de la flore tropicale. Six jours d'escale à la Havane permirent à Quéquienne d'utiliser son vocabulaire espagnol. Après une autre escale d'une journée passée à Progreso, à l'extrémité est du Yucatan, l'*Angola* traversa le golfe du Mexique et déposa ses passagers à Vera Cruz.

Après avoir visité cette ville, nos voyageurs prirent la voie ferrée qui devait, sur un parcours de 200 milles, les faire grimper à une altitude de 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ils s'arrêtèrent à Orizaba pour visiter cette ville et les environs, et purent voir de loin la route militaire ouverte par les troupes françaises sur les contreforts du mont Orizaba.

Avant d'arriver à Vera Cruz, ils avaient déjà vu ce géant dresser son pic neigeux à 18,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et ils avaient d'abord pris ce sommet pour un nuage argenté. Il y a dans le monde peu de routes aussi pittoresques que celle qui conduit de Vera Cruz à Mexico. Le lendemain, ils arrivaient à cette dernière ville après avoir diminué de quelques centaines de pieds le maximum d'altitude que la voie ferrée leur avait fait atteindre.

Mexico n'est qu'à sept mille et quelque cents pieds au-dessus du niveau de la mer, mais on y voit parfaitement, dans le lointain, deux sommets qui ne sont pas à dédaigner. Ce sont le Popocatepet, dont les souffrières s'étalent à 17,000 pieds d'altitude, et l'Ixtaccihuatl ou la *Femme Couchée* qui repose sur un lit de 16,000 pieds de hauteur. Au bout de quelques jours, nos voyageurs partaient pour l'Isthme de Tehuantepec.

Ils furent reçus pendant plusieurs jours à Ubéro, sur l'une des plantations dont Quéquienne était actionnaire. Le lendemain, en compagnie du gérant, Quéquienne allait à Tolosa visiter l'autre plantation. Le tout avait une assez belle apparence; mais le résultat

le plus clair de ces deux entreprises fut, ultérieurement, la condamnation de l'organisateur à quatorze ans de prison.

A bord de l'*Angola*, Quéquienne et sa femme avaient fait la connaissance d'un autre couple qui s'acheminait vers l'Isthme de Tehuantepec. Le mari, M. Baker, était le gérant d'une compagnie formée à Toronto pour l'exploitation de forêts tropicales riches en acajou et autres bois précieux. Ce couple avait quitté l'*Angola* à Progreso et s'était rendu dans l'Isthme en passant par Merida, Campêche, etc.

Pendant qu'il était à Ubéro, Quéquienne reçut de M. Baker l'invitation d'aller, aux frais de la *Chimalapa Land Co.*, visiter une partie des 130,000 acres de terre dont elle avait fait l'acquisition dans l'Isthme, non loin de Rincon Antonio. Quéquienne et sa femme se rendirent à ce dernier endroit où les deux femmes restèrent ensemble, pendant que les deux hommes allèrent, accompagnés d'un guide et d'un train muletier, chevaucher et camper à travers la jungle et la forêt. Ils revinrent trois jours après, un peu courbaturés, mais contents d'avoir fait le voyage qui avait permis à Quéquienne d'admirer la belle nature tropicale.

Le lendemain, Quéquienne et sa femme prirent congé de leurs hôtes et allèrent à Salina Cruz, visiter les travaux du port. Ils retraversèrent ensuite l'Isthme de Tehuantepec et allèrent visiter l'autre port terminal, alors connu sous le nom de Coatzacoalcos et maintenant appelé Puerto Mejico. Ils revinrent ensuite à Mexico où ils séjournèrent pendant quelque temps et d'où ils firent diverses excursions très intéressantes.

Ils retournèrent à Vera Cruz et prirent passage à bord du *Dahomey* pour revenir au Canada, s'arrêtant de nouveau aux endroits déjà visités par eux. La traversée fut très orageuse entre Nassau et Sydney-Nord, où le navire s'arrêta pendant plusieurs jours

pour prendre un chargement de goudron, ce qui permit à Quéquienne de visiter les grandes aciéries. Au cours de ce voyage de trois mois, ils avaient passé 50 jours en mer.

L'année suivante, Quéquienne écrivait le libretto d'un opéra qui fut joué avec succès au profit du Monument National à Ottawa. La musique, admirablement adaptée aux paroles, avait été composée par l'éminent organiste Amédée Tremblay. Il y eut salle comble et les deux auteurs furent l'objet d'une ovation de la part de l'auditoire enthousiasmé. La musique n'ayant pas été orchestrée, les chants durent être accompagnés au piano par l'auteur de cette admirable production musicale qui, malheureusement, n'a jamais publié la partition. Quant aux vers qui composent le libretto, ils font partie d'un quatrième volume de poésies publié par Quéquienne en 1912.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

La même année, Quéquienne dut subir l'opération de la cataracte. Cela lui valut un congé dont il profita pour entreprendre, avec sa femme, un voyage autour du Monde, voyage dont le récit fut publié par la *Justice* d'Ottawa. Voici un résumé de l'itinéraire suivi par eux : Partis d'Ottawa le 14 juillet 1912, ils passaient une journée à Chicago d'où ils partaient le soir pour San Francisco. Deux jours après, ils prenaient passage à bord du *Persia* de la *Pacific Mail Co.* Huit jours de traversée les amenaient à Honolulu où ils passaient une journée à visiter cette capitale des îles Hawaï.

Une autre traversée de quinze jours les amenait au Japon et les déposait à Yokohama, où ils séjournèrent durant une semaine. Ils en profitèrent pour visiter

Tokio, Kamakura et divers autres endroits. A partir de Yokohama, ou de Hong-Kong, au choix, leur passage était retenu sur la ligne des Messageries Maritimes qui devait d'abord les conduire en Cochinchine, et de Saïgon les transporter à Marseille en passant par le canal de Suez.

A Yokohama, ils apprirent que, par suite d'une grève survenue à Marseille, le navire *Calédonien* était en retard, ce qui leur laissait tout le temps nécessaire pour aller le rejoindre à Hong-Kong. En conséquence, ils prirent passage à bord du *Korea*, splendide paquebot de la ligne *Pacific Mail*. Cela modifiait un peu leur itinéraire. Le *Korea* n'allait pas à Shanghai, mais il allait aux Philippines, ce qui allongeait leur voyage sans augmenter leurs dépenses. Navigation très intéressante à travers les sites pittoresques qui bordent la mer du Japon; deux escales: l'une à Kobé et l'autre à Nagasaki; passage en vue des îles Formose et Luçon puis, arrêt de six jours à Manille et arrivée à Hong-Kong vers la fin d'août, tels sont les faits saillants de leur séjour à bord du *Korea*.

A Hong-Kong, ils apprirent que le voyage du *Calédonien* avait été tout simplement supprimé à cause de la grève. Ils réussirent cependant à faire transférer leurs billets à la ligne anglaise *Peninsular and Oriental* et prirent passage à bord de l'*Assaye* le 31 août, quinzième anniversaire de leur mariage. Leur première escale fut ensuite Singapour, puis ils débarquèrent à Penang, où ils visitèrent le jardin botanique et le fameux temple chinois. A Colombo, ils prirent un guide hindou et une voiture afin d'utiliser le peu de temps dont ils pouvaient disposer, et s'embarquèrent à bord du *Médina* de la même compagnie.

Nouvel arrêt à Aden, où ils allèrent visiter les fameuses sources de Salomon. Quelques heures d'ar-

rêt à Suez; passage de la mer Rouge et débarquement à Pord Saïd, où ils étaient attendus par les agents qui avaient été chargés de pourvoir à leur voyage en Égypte et en Palestine. Dans l'après-midi, ils prirent la voie ferrée pour le Caire où leurs guides et leur chambre d'hôtel avaient été retenus.

Visite des pyramides, excursion à Sakharah, (l'ancienne Memphis) et retour à Port Saïd, où ils prirent un navire russe qui les conduisit à Jaffa. A ce dernier endroit, ils étaient attendus par un agent chargé de les accompagner dans leur visite aux Lieux Saints. Quelques jours passés à Jérusalem, communion sur le tombeau du Christ au Saint Sépulcre, visite à Bethléem et retour à Port Saïd. Quelques jours passés au lazaret, sur les bords du canal de Suez, le navire qui les avait ramenés de Jaffa se trouvant en quarantaine pour avoir touché à un port où l'on avait découvert un cas de choléra.

Une fois libre, ils s'embarquèrent à bord du *Malwa* qui les menait à Marseille en les faisant passer par Messine, puis en vue du Stromboli coiffé de son panache de fumée. De Marseille, ils partaient pour l'Italie, s'arrêtant à Nice, à Gênes, puis à Rome, où ils avaient l'avantage d'assister à une audience que Sa Sainteté Pie X avait accordée aux pèlerins du diocèse d'Autun. Après avoir visité Rome et ses monuments, ils repartaient pour Florence, Venise, Milan et retournaient en France par le Simplon, traversaient une partie de la Suisse et rentraient en France à Pontarlier. Arrivés à Paris vers la fin d'octobre, ils y séjournèrent pendant quelque temps et firent quelques excursions à Versailles, Fontainebleau, Meudon, etc., puis retournèrent à Marseille, où ils eurent le plaisir de prendre le dîner avec le consul américain, M. Gaulin, à sa résidence du Parc Borély.

Ils prirent passage à bord du *Germania*, de la ligne Fabre, pour retourner sur le continent américain, dont ils s'étaient éloignés par l'océan Pacifique et où ils revenaient par l'océan Atlantique. Ils firent une première escale à Alméria, Espagne, une autre à Lisbonne, Portugal, une troisième à Ponta Delgada, (îles Açores), et une quatrième à Providence, Rhode Island. Ils débarquèrent à New-York et revinrent à Ottawa, ayant contourné le globe en se dirigeant constamment vers l'ouest.

SENILES VELLEITES GUERRIERES

Quéquienne aurait bien voulu aller combattre pour la France en 1914, et ce n'est pas sa faute s'il n'a pas pris part à la grande guerre. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet dans le *Pays Laurentien* au commencement d'avril 1916 :

"Les nouvelles de la guerre ont plus d'une fois, je l'avoue, réveillé en moi des instincts bochicides. Je ne m'en vante pas : je m'en plains, et je m'en plains d'autant plus amèrement que ce n'est pas ma faute si, depuis vingt mois, je ne suis pas exclusivement occupé à échanger des torgnoles avec les brigands d'outre-Rhin.

"Officiellement, je suis décrépît, immobilisable, désuet, vétuste et suranné. Sous le vain prétexte que je dépasse d'environ un quart de siècle la limite d'âge fixée par l'autorité militaire, on me prive du plaisir d'aller me faire tuer.

"On ne réfléchit pas que j'aurais pu prendre la place d'un plus jeune et que, dans le total des vies qui doivent être sacrifiées pour la défense du drapeau, ma mort aurait valu autant que celle d'un autre, tandis que, moi, je n'aurais toujours renoncé qu'à un petit nombre d'années d'existence utile.

“Dès le début de la guerre, j’ai offert mes services. Je savais bien que j’étais trop vieux pour m’enrôler comme simple soldat ; mais j’ai un brevet de capitaine dans la milice canadienne, et je me figurais que l’expérience acquise naguère en face de l’ennemi sur le sol virginien, et plus tard en Canada, lors des invasions fénienues, compterait pour quelque chose et autoriserait une exception en ma faveur. Je me trompais.

“Mes offres de service n’ont pas été refusées de prime abord. On m’a couvert de fleurs (de rhétorique), mais on ne m’a pas conduit au supplice, ce qui n’est pas “fair”, comme on dit à l’Académie.

“J’ai failli partir avec le 22ième. J’avais même dédié à ce régiment une chanson intitulée “Pour la France”. C’est peut-être pour cela qu’on n’a pas voulu de moi. Si je ne me suis pas embarqué alors, c’est qu’on a fini par me dire qu’il n’y fallait pas songer.

“Plus récemment, il a été fortement question de mon entrée dans le 230ième bataillon commandé par le colonel de Salaberry. Cette fois, je me suis bien gardé de faire une chanson, mais on m’a fait subir un examen médical, et l’on m’a découvert un tas de maladies dont je n’ai jamais souffert, mais qui sont là, à l’état latent, qui me guettent tout simplement pour m’empêcher d’être soldat.

“Ainsi, j’ai 69 ans ; maladie incurable, qui ne pardonne pas et que tous les examens médicaux du monde ne sauraient guérir. Eh ! bien, on aurait dû faire cette guerre-là il y a vingt-cinq ans, et alors j’aurais été bon pour le service.

“Lorsqu’il s’agit de décrire la couleur de mes cheveux, le médecin se borne à dire que je suis chauve, ce qui me fait ressembler au défunt Charles du même nom. Cette description m’a paru insuffisante. Des cheveux je n’en ai pas à revendre, Dieu le sait. J’en ai même si peu que j’en achète parfois, car la bien-

séance m'oblige à porter un faux toupet. Mais enfin, j'en ai quelques-uns, certainement assez pour qu'on en voie la couleur. Le faux toupet ne les recouvre pas. Ils sont peut-être un peu grisonnants, mais on voit encore qu'ils ont été blonds.

"Il y a quatre ans, j'avais une cataracte à l'œil droit. Je l'ai fait opérer. Si je n'eusse pas fait cela, il est probable que je lirais aujourd'hui dans le rapport du médecin : "Couleur des yeux,—Borgne". On n'a pas mesuré ma poitrine et l'on prétend que mon torse gonflé par le maximum possible d'inhalation d'air mesure 36 pouces. Or, je sais qu'à son état normal il mesure 40 pouces.

"Lorsqu'on me dit que je suis un peu scléreux, je suis porté à croire que cette appréciation est au moins prématurée. Lorsqu'on disait à Mark Twain que l'on avait annoncé sa mort environ un an auparavant, il prétendait que la nouvelle était exagérée, et je crois qu'il avait raison.

"Puis on prétend que je souffre d'une maladie de cœur, quand je sais qu'on se trompe du tout au tout.

"Allons, me voilà retourné en enfance à tel point que je n'ai plus conscience de ma décrépitude. S'il en est ainsi, un homme comme moi n'est bon qu'à tuer. Pourquoi en faire tuer un jeune à sa place?

"Et vous qui me privez du seul amusement qui soit permis à ma belliqueuse sénilité, savez-vous que combattre pour la France a été le rêve de mes années d'enfance—je veux dire la première—celle qui a précédé mon adolescence? Je n'avais pas dix ans que je me voyais soldat dans l'armée française, conquérant un à un tous les grades. A l'âge de seize ans, quand je m'engageais dans l'armée des Etats-Unis, je ne voyais là qu'un acheminement vers le service militaire en France, et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour aller rejoindre l'armée française au Mexique.

“Pour la première fois, la guerre actuelle offre aux Franco-Canadiens l’occasion de combattre pour la France avec les troupes anglaises. J’aurais voulu en profiter et, quoi qu’on en dise, je me sens encore assez de force et de vigueur pour faire un excellent service. Si je n’ai pas réussi à m’enrôler, cela n’a pas dépendu de moi.

“Mais vous, les jeunes, dans le cœur desquels l’amour de la patrie—des deux patries, l’ancienne et la nouvelle—est resté aussi vivace que dans mon vieux cœur de soldat, vous qui sentez bouillonner dans vos veines le sang des preux français, rajeuni sur cette terre d’Amérique, profitez de l’occasion qui vous est offerte et dont je suis privé.

“Allez offrir vos bras, vos poitrines, vos cœurs pour la cause du droit, de la justice, de la civilisation, du progrès et de l’humanité. Enrôlez-vous dans l’un des bataillons franco-canadiens en voie de recrutement et, lorsque vous serez par-delà les mers, distribuez pour moi aux tueurs de femmes et d’enfants les grands coups de sabre que j’aurais voulu leur décerner.

“Je vous délègue mes pouvoirs. De par mon antiquité authentique et dûment constatée, je vous autorise à pourchasser, pourfendre, occire, détériorer, turlupiner, vexer, froisser, mécontenter et tarabuster d’une façon générale et quelconque les tudesques suppôts de la Kolossale et kauteleuse kulture bochesque.”

X...

Après avoir écrit ce qui précède, Quéquienne se rendit coupable de deux autres tentatives d’enrôlement dans les armées canadiennes de Sa Majesté. Il écrivit même à un *congressman* de ses amis, lui rappelant qu’il devait encore quelques années de service militaire à

l'Oncle Sam, et le priant de lui procurer l'occasion de s'acquitter de cette vieille dette en rejoignant les troupes expéditionnaires des États-Unis. Rien n'y fit.

Voici la traduction de la réponse qu'il conserve comme preuve de cette dernière tentative infructueuse :

"Chambre des Représentants, Washington,

3 novembre 1916.

"Cher Monsieur,

"Votre lettre du 7 dernier m'est parvenue. Durant la récente session du Congrès, il m'a été impossible d'obtenir la libération nécessaire à votre réhabilitation militaire, ce qui vous eût permis de reprendre votre service commencé durant la guerre civile.

"Nous avons eu une session longue et fatigante, au cours de laquelle la démocratie effrénée a eu la haute main sur la législation et cette majorité a eu tant de fil à retordre qu'il n'y a eu que très peu d'occasions de faire autre chose. Je tenterai un nouvel effort à la prochaine session.

"A vous très respectueusement,

"XXX.

"Membre du Congrès."

Les Poilus disaient : "Pourvu que l'arrière tienne, nous sommes certains du succès". Quéquienne dut se résigner à tenir avec l'arrière, et il tient encore en payant l'impôt sur le revenu, au sujet duquel les autorités n'ont pas établi de limite d'âge.

VOYAGE AUX ANTILLES

Il employa trois de ses congés annuels à des randonnées en automobile dans la Nouvelle-Angleterre et l'Etat de New-York, puis, à la fin d'octobre 1918, il entreprit, avec sa femme, un voyage vers les Antilles et l'Amérique du Sud. Le *Droit* d'Ottawa a publié au sujet de ce voyage une relation dont voici le résumé :

Le 5 septembre, nos voyageurs s'embarquaient à Halifax à bord du paquebot *Chaleur* de la ligne *Royal Mail Steam Packet Co.* Quatre jours après le navire faisait escale à Hamilton, Bermudes, et y restait deux jours. Il était sur le point de repartir lorsque la nouvelle de l'armistice fut reçue et bruyamment saluée par tout ce qu'il y avait d'artillerie, de cloches et d'autres ustentiles à tintamarre à bord des navires et sur le plancher des vaches.

On se remit en mer, et les passagers eurent l'occasion de visiter successivement les îles de Saint-Christophe, Antigue, Montserrat, Dominique, Sainte-Lucie, Barbade, Saint-Vincent, Grenade et Trinidad. Ils débarquèrent à Georgetown, Demerara, (Guyane anglaise). Cinq jours après Quéquienne et sa femme, qui avaient résolu de visiter la Martinique, revenaient à bord du même navire jusqu'à Sainte-Lucie.

Les communications entre les diverses îles des Antilles sont loin d'être régulières ; aussi, après avoir vainement attendu pendant une dizaine de jours l'arrivée d'un vapeur, Quéquienne et sa femme se décidèrent à entreprendre, à bord d'un voilier, la traversée de 40 milles qui les séparait de la Martinique. Ils séjournèrent à Fort-de-France durant une quinzaine de jours, puis profitèrent du passage du navire *Les Antilles* de la ligne annexe de la *Compagnie générale transatlantique* pour revenir à Castries (Sainte-Lucie), afin de ne

pas manquer le passage de retour du paquebot *Caraquet* de la *Royal Mail*.

Ils durent attendre ce navire jusqu'au 29 décembre, puis ils revinrent au Canada en arrêtant aux endroits qu'ils avaient déjà visités. Ils étaient de retour chez eux le 11 janvier 1919. Le climat du Canada leur paraissait un peu froid. A la Guyane et aux Antilles, ils avaient plutôt souffert de la chaleur. A la Martinique, ils avaient visité Saint-Pierre, se relevant lentement sur les ruines de l'ancienne ville, détruite en 1902 par la terrible éruption du Mont Pelée. De Fort-de-France, ils s'étaient rendus là en bateau ; mais étaient retournés en automobile, afin d'admirer les pittoresques paysages de cette route qui leur rappelait, en petit, les sites enchanteurs de la voie naguère suivie par eux entre Vera Cruz et Mexico.

Ce n'est que le 7 janvier, après avoir dépassé les Bermudes, qu'ils avaient quitté leurs vêtements de toile pour revêtir leurs habits d'hiver. A Ottawa, le mercure des thermomètres se promenait alors entre 10 et 20 degrés au-dessous de zéro.

Depuis lors, Quéquienne n'a plus voyagé. Il a converti tout son avoir en obligations qui constituent un placement sûr et qui lui rapportent de quoi suppléer à l'exéguité de la pension viagère qu'il touchera lorsqu'on aura acquiescé à sa demande de mise à la retraite. Il ne lui reste plus qu'à se préparer au grand voyage que chacun doit faire bon gré mal gré. Il compte sur la Divine Providence, qui l'a toujours visiblement protégé dans ses pérégrinations à travers notre globe terraqué, pour qu'elle le conduise alors dans des régions beaucoup plus belles, mais pas plus chaudes que celles qu'il a parcourues en ce bas monde.



EPILOGUE

Il lui est arrivé plus d'une fois de se faire exploiter ; mais il n'a pas à se reprocher d'avoir voulu exploiter les autres, et il n'a jamais été tenté d'envier le sort des gens qui se croient très habiles lorsqu'ils ont réussi à duper leur prochain. A force de constater jusqu'à quel point on abuse des meilleures choses, il en est arrivé à ne plus s'étonner outre mesure de voir gouvernants et gouvernés rivaliser à qui commettra les erreurs les plus regrettables au triple point de vue moral, économique et social.

La vérité est une ; elle est simple, elle est claire, elle est évidente. Nul ne nie qu'elle existe ; mais c'est presque toujours au nom de la vérité qu'on proclame l'erreur. Chacun prétend avoir le monopole du vrai et ceux qui crient le plus fort sont ordinairement ceux qui auraient le plus grand besoin d'être éclairés. Qu'y faire ? Il faut bien prendre le monde tel qu'il est et les hommes pour ce qu'ils valent. Hélas ! ils ne sont pas parfaits. Le jour où ils le deviendraient, le monde, tel que nous le connaissons, cesserait d'exister. La perfection n'est pas de ce monde.

Les maux que nous regrettons sont peut-être nécessaires à l'ordre universel, ce qui ne nous dispense pas de tâcher de les prévenir dans la mesure de nos forces. Mais il est parfaitement inutile de se désoler parce que

les choses ne marchent pas comme nous le souhaiterions. Quéquienne en est arrivé à un tel degré de résignation qu'il ne s'étonne plus de voir les affaires publiques, dans le monde entier, aller constamment de guingois, et qu'il serait très surpris s'il apprenait, par exemple, que la Ligue des Nations a enfin réussi à régler une affaire aussi simple que la mise en vigueur d'un traité de Paix. Il en prend son parti et se console en disant que tout cela est dans l'ordre; que si tous les peuples ne méritent pas d'être mal gouvernés, tous les mauvais gouvernants méritent les sanglantes représailles dont ils sont les victimes lorsque les grands bouleversements font remonter à la surface la lie des populations exaspérées par l'implacable rapacité des exploitateurs.

La race de Quéquienne ne s'éteindra pas avec lui. Son fils est à la tête d'une famille de six enfants. C'est un garçon studieux qui, comme bien d'autres journalistes, a fini par échouer dans le service civil, mais qui ne s'est pas, pour cela, cru obligé de cesser de cultiver son intelligence. Il a déjà publié, en vers et en prose, plusieurs ouvrages fort appréciés des connaisseurs. Il s'occupe aussi de peinture et se complait aux recherches historiques.

Tous les fonctionnaires ne sont pas nécessairement des ronds-de-cuir comme ceux qui ont été si bien décrits par Courteline. Malheureusement, ces derniers sont de tous les temps et de tous les pays; mais il se fait dans les bureaux du gouvernement une énorme quantité de travail qui doit être expédié par quelqu'un. Une bonne partie de ce travail est inutile, admettons-le; mais la besogne nécessaire est encore très considérable et retombe naturellement sur les employés compétents et consciencieux.

Quant aux autres, les sinécuristes amis des dieux, leur paresse et leur incompétence leur procurent des loisirs

qu'ils emploient à intriguer contre leurs collègues trop occupés et trop honorables pour imiter leur cauteleuse obséquiosité. Voilà comment il se fait qu'en dépit du patronage et du népotisme qui se moquent de toutes les Commissions possibles et impossibles, il y a toujours dans le service public une foule de braves gens qui gagnent honnêtement la pitance parcimonieusement octroyée par l'Etat.

J'invoque ces circonstances atténuantes afin de disculper Quéquienne et son fils auprès de ceux qui seraient tentés de leur demander pourquoi ils ne sont pas restés dans le journalisme. Mais, est-ce qu'on reste dans le journalisme franco-canadien lorsqu'on peut en sortir? De nos jours, fonder un journal n'est pas une petite affaire. Cela est au-dessus des moyens de celui qui est obligé de gagner sa vie.

Si vous êtes propriétaire d'un journal bien établi, à la bonne heure! Vous pouvez persister à le diriger à votre manière; mais si vous n'êtes qu'un simple employé, vous ne savez pas si, du jour au lendemain, on ne vous demandera pas d'écrire contrairement à vos convictions. Or, un homme de cœur ne fait pas cela. S'il a réellement quelque valeur comme homme et comme écrivain, sa plume n'est pas à vendre. Le journal peut changer de propriétaire; celui qui en a entrepris la publication peut voir les choses sous un angle visuel qui n'est pas toujours conforme à l'intérêt public. Alors, le rédacteur se trouve avoir le choix entre l'apostasie politique et la clé des champs. S'il est digne de tenir une plume, il se trouve par le fait en disponibilité.

Si, lorsqu'il est entré dans le journalisme, Quéquienne eut eu les ressources pécuniaires dont il peut disposer maintenant, il est probable qu'il serait encore à la tête d'un journal prospère et surtout utile à ses concitoyens. Il n'a pas la prétention d'avoir in-

venté l'indépendance et l'impartialité en fait de journalisme politique; mais il se réjouit d'avoir été l'un des premiers à semer le bon grain qui lève aujourd'hui et dont l'aspect verdoyant symbolise l'espoir en l'avenir.

Telle est la véridique histoire de Quéquienne Quénoche. Elle aurait pu être plus romanesque. Le nom de Quéquienne est tout ce qu'elle offre de fantaisiste. Je vous livre Quéquienne tel que je l'ai trouvé. Il ne s'est pas battu en duel; il n'a pas enlevé la femme de son voisin; il lui manque une foule de choses d'absolue nécessité pour un héros de roman. Tant mieux pour lui. Son existence a peut-être été un peu terre-à-terre, tout en offrant une variété suffisante de scènes inattendues. Si elle eut été scandaleuse je ne vous l'aurais pas racontée.

Des fruits secs lui ont parfois reproché de n'être devenu ni ministre, ni député, ni même membre de ces sociétés savantes qui vous sacrent grand homme et vous dispensent par le fait de tout effort intellectuel. Il a pris leur étonnement pour un éloge, car il sait mieux que personne au prix de quel travail il a réussi à atteindre la modeste position qu'il occupe maintenant.

Les cinq volumes qu'il a publiés ne sont plus en librairie, mais il menace encore le public de trois autres volumes dont la préparation est presque achevée. Une nation ne saurait être exclusivement composée de grands seigneurs et nous souhaitons à la nôtre de compter dans ses rangs un grand nombre de plébéiens qui lui soient aussi sincèrement dévoués que Quéquienne Quénoche.

FIN

Achevé d'écrire le 7 juin 1921.

REMI TREMBLAY.



TABLE DES MATIERES

	Pages
Préface	5

CHAPITRE I

Souvenirs d'un journaliste	7
Les sobriquets	8
Les faits et gestes de Pierre Bauty	10
A Contrecoeur	12
Le bon vieux temps	14
Les loups-garous	19
Les mœurs d'antan	21
Les ancêtres de Quéquienne	22
Le combat de Saint-Denis	23
Pourquoi?	26

CHAPITRE II

Pérégrinations préliminaires	30
Précocité de Quéquienne	32
Première opération financière	36
Le Bonhomme Jacquot	38
Coutumes rurales d'autrefois	39
L'éducation de Quéquienne	42
Un militaire en herbe	46
Les élections	46

CHAPITRE III

	Pages
A la campagne	49
Une invitation peu courtoise	51
Aménagement	53
L'émigration	54
Départ pour les Etats-Unis	55
Les manufactures	60
A Fisherville	61
A East Douglas	63
A l'école publique	64
Le 4 juillet	65
A Woonsocket	66
Travaux d'industrie textile	69
A Manville	70
Brutalité	70
A "Social"	73
Nos compatriotes immigrés	74

CHAPITRE IV

Retour au pays	77
A l'armée américaine	79
Les romans	81
Un fugueur	83
A l'école militaire	84
Le gibet	86
Grosperin	87
Retour aux Etats-Unis	90
Les avatars de Quéquienne	93

CHAPITRE V

	Pages
Les Canadiens de Woonsocket	96
Quéquienne collaborateur du "Pionnier"	99
Les conséquences d'un article de journal	107
Nouvelle paroisse en perspective	110
Les souvenirs d'un journaliste	112

CHAPITRE VI

A Stoke Centre	130
Sur le lac Magog	135
Quéquienne devient journaliste militant	137
Rédacteur en chef	171
A Ottawa	174

CHAPITRE VII

Le chemin de fer sur la glace	176
Dans le bas du fleuve	178
Quéquienne rond-de-cuir	180
A Fall River	181
Restons Français	187
Aux chevaliers de nœud coulant	193
Dégommés	194
Les fourberies de Scapin	197
A Québec	204
Voyage en Europe	207
Nouveaux avatars	208
Les opinions d'un journaliste	210



